



DOPAMINE

CULTURE DROGUES ET SOCIÉTÉ

#09 #10

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2019

DOPAMINE #09 #10

SEPTEMBRE -

OCTOBRE 2019

DOPAMINE est une revue numérique mensuelle, tout public, dont les articles sont disponibles en continu sur le site. La plupart sont réservés aux abonnés qui reçoivent tous les mois la revue au format PDF. Cette parution s'adresse à tous ceux qui veulent satisfaire leur curiosité et approfondir leurs connaissances, leur regard et réflexion sur la thématique des drogues et addictions, et leurs représentations. DOPAMINE présente, chronique et décrypte un ensemble de références piochées dans l'actualité culturelle : essais, romans, récits de vie, films, séries, vidéos, revues, enquêtes, rapport ou autres documents... Chaque article propose en complément, pour aller plus loin, des liens vers des références récentes ou plus anciennes.

DOPAMINE est une revue publiée par l'Association DROGBOX dirigée par Thibault de Vivies : rédacteur et administrateur du site. S'abonner à la revue permet de soutenir l'association dans son travail de veille, de relais et de rédaction.

Abonnement individuel : 15 euros / an (12 numéros)

Abonnement collectif (structures, associations,...) :

30 euros (- de 10 salariés) / 45 euros (+ de 10 salariés)

Renseignements et abonnement sur le site www.revuedopamine.fr



Image couverture Numéro #09 #10 : Thibault de Vivies©

Sommaire



Un cactus au banc des accusés (page 05)

A propos de l'essai de Alessandro Stella, publié aux *Editions Divergences*
L'herbe du diable ou la chair des dieux ? La prohibition des drogues et l'inquisition



Dans les pas d'Artaud (page 13)

A propos du récit de Felix Macherez, publié aux *Editions Equateurs*
Au pays des rêves noirs



Revue de presse - Actualités (page 21)

- . A l'occasion de la publication dans *les Inrockuptibles* d'un article de Matthieu Foucher
Mort par overdose : doit-on généraliser l'analyse de drogues en club ?
- . A l'occasion de la publication sur le site *La vie des idées* d'un article de Frédéric Orobon
IVG, drogues et santé publique - De la protection à la reconnaissance d'un droit
- . A l'occasion de la publication dans *Libération* d'un article de Samantha Rouchard
Procès de Kanavape : Sébastien Béguerie la joue chanvre idéal



Au féminin pluriel (page 30)

A propos de l'ouvrage de Didier Nourrisson, publié aux *Editions Histoire Payot*
Au péché mignon - Histoire des femmes qui consomment jusqu'à l'excès



Cahier professionnels - Actualités (page 40)

- . A propos du dossier central du numéro 149 de *La santé en Action*
Prévention des addictions : interventions probantes et évaluation
- . A propos du dossier de presse, rédigé par le Ministère de la Justice, de l'Action et des Comptes publics, et de l'Intérieur, relatif au *Plan national de lutte contre les stupéfiants*



La pêche à l'indic (page 48)

A propos de l'enquête de Alexandre Kauffmann, publiée aux *Editions Flammarion*
Le troisième indic



Revue de presse - Actualités (page 57)

- . A l'occasion de la publication dans *Le Monde* d'un article de Pascale Santi et Corine Lesnes
Vapoter est-il sans danger ? Questions sur une « mystérieuse épidémie »
- . A l'occasion de la publication dans *Libération* d'un article de Alain Mercier
Dopage dans l'athlé : Nike l'air de rien



Ma reine alcool (page 63)

A propos du roman de Hans Fallada, publié en poche aux *Editions Folio*
Le buveur



Cahier professionnels - Actualités (page 71)

- . A propos du numéro théma de l'OFDT
Les mutations du marché du cannabis en France
- . A propos du n°134 de la parution Tendances de l'OFDT
Les addictions dans le programme « Un chez soi d'abord »
- . A propos du fanzine n°3, édité par la plateforme *PsychoActif*



Des mots qui font effets (page 81)

A propos de l'anthologie de Cécile Guilbert, publiée aux Editions Robert Laffont
Ecrits stupéfiants - Drogues et littérature d'Homère à will self



Revue de presse - Actualités (page 96)

- . A l'occasion de la publication dans le n°1502 du *Courrier International*
d'un dossier titré : *Drogues - Les nouvelles routes*
- . A l'occasion de la publication dans le numéro 25 de la *Revue Dessinée*, d'une bande dessinée documentaire de Philippe Pujol (textes) et de Yvan Alagbé (dessins)
Quartiers Shit
- . A l'occasion de la publication dans *Le Monde* d'un article de Emeline Wuilbercq
Le khat, or vert de l'Ethiopie



Adosphère psychoactive (page 106)

A propos de la 1ère saison de la série télévisée HBO de Sam Levinson
Euphoria



Cité DOPAMINE #09 #10 (Fiction) page 116



ÉDITO

Il est toujours agréable d'observer les consommations des uns et des autres en se laissant croire que celles sur lesquelles on s'est arrêté sont sûrement les meilleures, les moins risquées, ou les plus adaptées à notre personnalité, tempérament, ou état d'esprit... Il nous arrive même de croire que nous avons choisi ces usages en toute liberté, en notre âme et conscience et que, ni les médias, ni nos pairs ou ni notre penchant pour les tendances du moment n'ont eu grand-chose à faire là-dedans... Et pourtant, comme nous pouvons raisonnablement admettre que ce sont bien les Occidentaux qui ont imposé au reste du monde les produits qui seraient moralement acceptables et ceux qu'il faudrait à tout prix écarter de notre parcours de vie, nous pouvons aisément reconnaître que la décision que nous prenons à notre échelle d'ingérer, fumer, chiquer, priser, injecter ou plugger tel ou tel produit en circonstances est aussi probablement conditionné, consciemment, ou non, par une histoire des représentations, des moeurs, des idées reçues, ou des poncifs concernant les drogues, un ensemble gravé dans notre cerveau et qui nous encombre suffisamment pour altérer notre objectivité. La modestie devrait s'imposer quand il s'agit d'aborder ces questions-là, et les donneurs de leçon devraient s'abstenir... Finalement, les préférences de chacun dans les usages de drogue, comme dans les pratiques religieuses ou sexuelles, comme les goûts et les couleurs, ne devraient pas se discuter. Ce sont des affaires personnelles, et le rapport que chacun veut bien entretenir avec son moi et le cerveau qui le supporte. Eriger ses goûts ou points de vue en valeur, c'est le début d'une idéologie qui n'a pas sa place dans des problématiques d'usage ou de trafics qui ont besoin de pragmatisme pour que le maximum de bonheur compense le minimum de souffrance...

Thibault de Vivies

(Image d'illustration : shutterstock©)



UN CACTUS AU BANC DES ACCUSÉS

ESSAI
(ACTUALITÉS)



A PROPOS DE L'ESSAI DE ALESSANDRO STELLA PUBLIÉ AUX EDITIONS DIVERGENCES L'HERBE DU DIABLE OU LA CHAIR DES DIEUX ? LA PROHIBITION DES DROGUES ET L'INQUISITION

Revenir aux premiers temps de la prohibition, en l'occurrence celle du peyotl, ce cactus aux vertus multiples et vénéré comme un dieu, c'est comprendre quel fut le fondement des interdits à venir, interdits qui ont souvent eu à voir avec une morale religieuse qui a su s'imposer dans le nouveau monde. Elle tenta de balayer toute forme de rituel ancestral pour gagner un peu plus en contrôle des corps et des âmes de peuples qui n'avaient plus qu'à écouter la bonne parole en provenance du vieux continent et s'exécuter sans broncher... Alessandro Stella nous embarque dans un 17ème siècle où l'inquisition fait des siennes et met tout en oeuvre pour justifier une chasse aux sorcières loin d'être symbolique...

Extrait p.12

« La prohibition des drogues est ainsi enracinée dans une morale puritaine qui prône la renonciation des plaisirs de la chair, mais au-delà du poids de la religion, cette recherche met en lumière le lien étroit que la prohibition entretient avec la colonisation. »

Anne Coppel, dans sa préface



Les origines d'un Edit inquisiteur

Le 16 juin 1620, le tribunal du Saint-Office de Mexico promulgue un édit portant sur la prohibition de la consommation du peyotl. Cet édit est justifié par les inquisiteurs pour les vertus soi-disant divinatoires du cactus alors que seul le Dieu Tout Puissant est capable de prédire l'avenir. Il faut donc voir dans l'usage du peyotl, pour l'inquisition du moins, l'oeuvre du diable qui profite de la naïveté des Indiens et de leur penchant pour l'idolâtrie pour les tromper. Depuis la Controverse de Valladolid au siècle précédent, les Indiens ont acquis le statut d'être humain et doivent donc être évangélisés. S'il y a un dieu à vénérer c'est donc celui des



Extrait p.31

« ... ils consomment le peyotl réduit en poudre avec du vin ou d'autres liqueurs, en s'aliénant et parlant comme s'ils demandaient et répondait au sujet de la chose qu'on veut savoir, et quand ils retrouvent leurs esprits ils disent qu'en tel lieu se trouve la chose volée ou que telle personne demandée est vivante ou morte, ou qu'elle va venir et ne viendra pas.. »
Extrait de la note envoyée par les inquisiteurs à Madrid

chrétiens, et sûrement pas celui d'un cactus qui pousse dans les régions désertiques de la sierra mexicaine... Malheureusement pour les inquisiteurs qui avaient placardé cette nouvelle prohibition du peyotl sur les murs de toutes les églises, le Tribunal du Saint-Office de Mexico n'avait pas juridiction sur les Indiens qui dépendaient eux des tribunaux ordinaires de l'église catholique. Ce sont donc d'abord les noirs, les Métis, les Mulâtres et surtout les Mulâtresses comme nous le verrons, qui seront alors visés. Les métissages s'étaient faits naturellement dès le début de la colonisation et c'est donc toute une frange de la population du nouveau monde, mais aussi des Philippines (espagnoles depuis 1565), qui fut ciblée... Mais comment empêcher de nombreuses ethnies indiennes de consommer cette "herbe du diable", un produit connu pour ses propriétés depuis les temps les plus reculés, et inscrit à jamais dans leur culture ?

Il ne faudra qu'une semaine aux qualificateurs du Conseil de l'Inquisition de Madrid, sur la base d'un dossier bien mince envoyé, comme l'exigeait la procédure, par les inquisiteurs de Mexico, pour se prononcer sur l'interdiction de l'usage du peyotl. Le dossier contenait quelques indications sur la plante, les modes de préparation et d'usage, ainsi que la confession d'un usager repent. Les qualificateurs du Conseil mirent en avant, si ce n'est le pacte explicite avec le diable, au moins le pacte implicite. Il était reproché aux consommateurs de croire, suite aux visions engendrées par le produit, à un pouvoir divinatoire de la plante, mais sans imaginer que le démon se cachait derrière cette supercherie. Toutes formes de pratique prédictive étaient à l'époque condamnées par le pouvoir inquisitoire qui avait déjà eu l'occasion de se prononcer contre les astrologues quelques années avant. En ce qui concerne les consommateurs de peyotl, ils étaient donc a priori considérés de bonne foi, et la décision d'interdiction prise par le Saint Office ne sera pas rétroactive. Seuls seront punis les contrevenants à venir. Il est à noter qu'un des trois qualificateurs du conseil s'était interrogé sur les propriétés réelles du cactus, mais n'avait pas été suivi par les deux autres... Quoiqu'il arrive, comme nous le rappelle Alessandro Stella



« *L'astrologie comme la consommation du peyotl étaient ramenées à l'autre mission d'origine de l'inquisition, le combat contre les hérésies, la lutte contre la sorcellerie et la magie, pratiques contraires à la religion révélée.* ». C'est sur cette base que continua à s'appuyer la "Sainte inquisition" pour inculper les usagers de peyotl ou autres herbes magiques, comme elle l'avait fait auparavant, également sur le vieux continent, non pas pour usage du cactus mais pour pratique de la sorcellerie... Le jugement négatif dont faisait l'objet le peyotl ne datait pas de l'édit de 1620 mais du siècle passé. Il était présenté déjà dans les écrits de moines herboristes, dans la catégorie des "herbes qui enivrent", à côté de l'ololiuqui et du champignon psilocybe. Les rituels qui accompagnaient les usages étaient tout aussi décriés et diabolisés que le produit lui-même...

Extrait p.62

« Il apparaît donc tout à fait normal que les Mexicains aient rebaptisé le bhang la *rosia maria*, terme qui renvoyait à des références familières, à des allusions religieuses partagées dans la société. Comme il semble dans l'ordre des choses que les consommateurs mexicains du cannabis, dans une stratégie classique d'autodéfense par la dissimulation, aient changé une nouvelle fois le nom de la plante, l'appelant marijuana, suite à la mise à l'index par l'Inquisition de la *rosa maria*. »

D'autres plantes que le peyotl furent par la suite dans le viseur des inquisiteurs car associées à l'usage du peyotl : l'ololiuqui dont les graines contiennent de l'acide lysergique, la *salvia divinorum*, les champignons hallucinogènes, ou encore le tabac, mais aussi ce que l'on appelait au XVIIIème siècle la *rosita* ou *santa rosa*, dont on peut penser raisonnablement qu'il s'agissait en fait de la marijuana consommée alors soit en infusion avec du peyotl, soit fumée dans un cigare de feuilles de tabac. L'hypothèse la plus probable, présentée par l'auteur, est que le chanvre indien débarqua au Mexique via les galions Philippins, en provenance d'un pays sous gouvernance espagnole jusqu'à la fin du XIXème siècle. Toujours est-il que la substance fut introduite dans la révision de l'édit sur le peyotl en février 1691, et fut donc frappée d'un interdit inquisitoire qui n'empêcha en rien sa large diffusion dans la société...

Pourquoi interdire le peyotl et non pas la coca, l'opium ou le pulque ?

Malgré les demandes faites par plusieurs personnalités, essentiellement issues du clergé, qui voyaient la coca comme « *une chose inutile et pernicieuse qui conduit à la perversion, car elle est le talisman du diable.* », les polémiques allaient bon train pour



Extrait p.67

« Ils l'utilisent (la coca) chaque fois qu'ils en ont besoin, à savoir quand ils marchent, surtout dans des endroits où il n'y a pas de nourriture ou absence d'eau, parce que la consommation de ces boulettes leur enlève la faim et la soif, et ils disent qu'ils absorbent de la substance comme s'ils mangeaient. En d'autres occasions ils utilisent la coca pour leur plaisir, même s'ils ne doivent pas marcher... »

Extrait d'un récit de Pedro de Cieza de Leon

ou contre l'usage des feuilles du cocaïer, et c'est le souverain Philippe II d'Espagne lui-même qui trancha en autorisant la production et la consommation de coca à des Indiens qu'il fallait bien traiter si l'on voulait qu'ils travaillent plus pour la couronne. Par ailleurs, les vertus anorexiques et stimulantes de la substance ne pouvaient qu'être bénéfiques à la quantité de travail effectué. De plus la production était si implantée dans le pays depuis le début de la colonisation que même des hommes d'église étaient propriétaires de terres agricoles à coca. D'un point de vue strictement économique, il valait mieux, quoiqu'il arrive, taxer la production que l'interdire, argument également mis en avant dans le mouvement de légalisation du cannabis à "usage récréatif" plus tard... Malgré cette interdiction d'interdire du pouvoir central, les inquisiteurs n'avaient pas dit leur dernier mot, et les procès en sorcellerie se poursuivirent, comme pour le peyotl, et eurent pour cible les Espagnols, les Métis et les Mulâtres...

Concernant l'opium, mais aussi le cannabis, en Inde orientale, le sort qui leur était réservé par le pouvoir local et la Sainte Inquisition, était bien meilleur que celui du Peyotl, pour des raisons de taxation économiquement intéressantes, ou simplement, concernant l'opium du moins, une utilité en médecine dans le soulagement des douleurs. L'idée de soins des opiomanes dépendants était même présente chez certains médecins...

Concernant la consommation du pulque, boisson fermentée à base de *maguey* ou agave, très répandu au Mexique, il fut bien interdit à la vente aux Indiens dès 1538 à Mexico et sur l'ensemble du territoire quelques années plus tard. Mais difficile comme toujours d'empêcher une consommation ancestrale et aussi répandue dans la population indienne et espagnole. De plus, le vin importé du continent étant assez cher, le pulque faisait office de substitut de choix. Enfin, les autorités religieuses étaient un peu coincées, utilisant le vin de raisin pour les cérémonies, sur la base de textes bibliques et du fameux miracle de Jésus-Christ transformant l'eau en vin. La prohibition du vin de *maguey* ne tenait donc pas la route. Et quant à l'ivresse, condamnée par les



Extrait p.112

« Mais au final, après deux siècles d'interdiction, des centaines de dénonciations, des dizaines de procès, la prohibition du peyotl se montrait impossible à appliquer. Malgré la mobilisation de toute la machinerie inquisitoriale, avec ses tribunaux, ses commissaires, ses délateurs, la répression n'avait abouti à presque rien. »

saintes écritures, les Indiens l'avaient aussi fait, stigmatisant et ostracisant même les buveurs excessifs...

Une cible toute trouvée, mais un combat vain.

Profiter de l'interdit pesant sur un produit pour montrer du doigt une population et la mettre au ban de la communauté, ce n'est pas nouveau. Les inquisiteurs ont vite choisi leurs cibles. Le tribunal de l'inquisition n'ayant pas juridiction sur les Indiens de souche, comme nous l'avons déjà dit, il se reporta très vite sur les citoyens issus du mélange des Espagnols et des Indiennes, sur les noirs, les Mulâtres et même les Espagnols un peu trop perméables à la culture indienne. Le but pour le pouvoir étant de diviser pour mieux régner sur des populations qui ne se laissaient pas faire... Ce sont les femmes qui furent le plus souvent visées, surtout les guérisseuses car elles véhiculaient une culture de la potion magique, et un savoir-faire médical pour soigner le corps et l'esprit qui portait atteinte à la doctrine de séparation entre matière et esprit prônée par l'église... Un élément important jouait aussi en défaveur de l'usage du peyotl, c'était les rituels de danse qui l'accompagnaient et étaient considérés comme obscènes par les membres du clergé qui avaient exclu les plaisirs terrestres de leurs préoccupations et bannissaient le sexe et la luxure. Les femmes, et surtout les sorcières, étaient des tentatrices qu'il fallait combattre...

Au final, le combat fut vain, non pas faute de combattant, mais faute d'efficacité et de légitimité. La prohibition du peyotl s'éteignit en même temps que le tribunal du Saint-Office fut supprimé en 1820. Deux siècles d'interdit officiel qui n'ont jamais vraiment empêché la consommation du cactus hallucinogène... Le XIXème siècle puis le XXème virent la diffusion du peyotl au-delà des frontières, dans le nord du Mexique, et ce malgré l'interdiction d'importation décrétée par les Etats-Unis en 1915. Si la mescaline, molécule active du cactus et responsable de ses effets hallucinogènes, sera inscrite en 1971 au tableau des substances psychotropes interdites, la convention permet aux états de faire des exceptions pour les plantes consommées traditionnellement

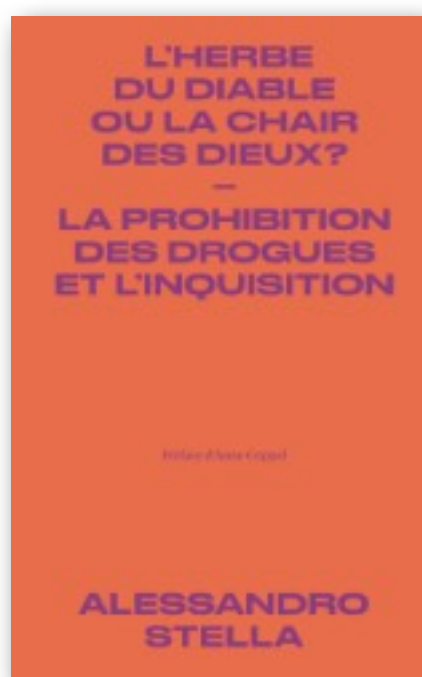


Extrait p.146

« Les arguments de la prohibition reposent inexorablement sur la sauvegarde de la santé, objectif en principe non questionnable. Et ce qui est insupportable aux idéologues et aux législateurs prohibitionnistes, à toutes les « ligues de vertu » et à tous les « entrepreneurs de morale » qui les soutiennent, est que des plantes, des poudres et des comprimés soient utilisés comme médicaments à la fois du corps et de l'âme. Or c'est bien à l'égard de la santé publique que la prohibition apparaît comme une aberration totale. »

par certains groupes restreints... L'ironie de l'histoire veut que ce soit d'autres églises que l'église catholique qui s'emparèrent des plantes psychoactives et les associèrent à leur culte : La Native American Church (fondée en 1918) pour le peyotl, ou encore le culte Bwiti pour l'iboga en Afrique équatoriale...

Même si beaucoup d'écrivains, poètes et romanciers se sont intéressés à ces plantes et les ont en quelque sorte fait connaître, elles restent aujourd'hui consommées finalement à la marge dans le monde, voyagent peu, et ne sont donc pas l'objet d'un trafic international contrairement à d'autres psychotropes... La tolérance accordée à ces plantes, consommées pour des raisons spirituelles, médicales et hédonistes, par des usagers en quête d'effets aussi variés que l'effet coupe-faim, l'effet stimulant, sédatif ou hallucinogène, est à la hauteur d'une consommation restreinte. Mais pourquoi ne pas revenir alors sur la prohibition des autres substances consommées pour les mêmes raisons que les plantes dont on a parlé plus haut, mais qui, parce qu'elles sont bien plus populaires sont interdites. Une politique responsable est une politique qui devrait justement prendre en compte le nombre important d'usagers pour mieux contrôler leurs produits de prédilection et le commerce qui en est fait. Le lever de la prohibition de toutes les drogues irait donc bien entendu dans ce sens-là, et donc dans le bon sens...



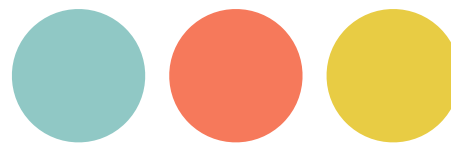
**L'herbe du diable ou la chair des dieux ?
la prohibition des drogues et l'inquisition**

Un essai de Alessandro Stella

Editions Divergences

225 pages, 15 euros

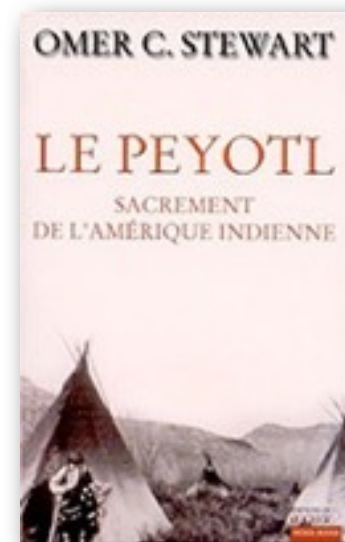
MAIS AUSSI



Le peyotl - Sacrement de l'Amérique indienne

Omer C. Stewart

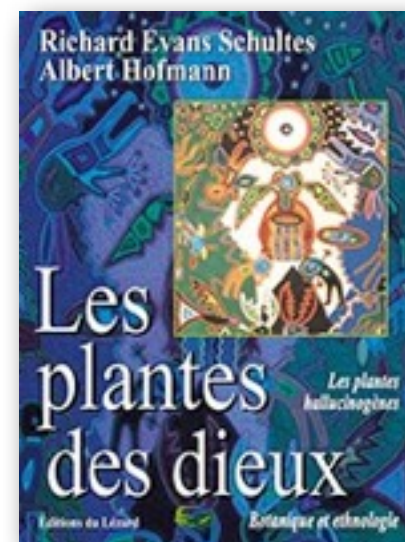
Cette enquête particulièrement dense, a été publiée en 2001 aux Editions du Rocher. Extrait de la quatrième de couverture : « *Le livre raconte avec précision toutes les péripéties de l'histoire du peyotl en Amérique du Nord, la façon dont son église s'est constituée ainsi que d'autres qui se voulaient indépendantes... A la fois historique, juridique, ethnographique mais aussi sociologique, scientifique, médical et paramédical, ce livre, depuis sa 1ère parution en 1987, est devenu l'étude sur le peyotl qui fait autorité.* »



Les plantes des dieux

Richard Evans Schultes et ALbert Hofmann

Cet ouvrage a été publié aux Editions du Léopard en 2005. Extrait de la quatrième de couverture : « *Que ce soit la datura, le chanvre, le peyotl, la belladone ou d'autres, chacune des 91 plantes hallucinogènes ici détaillées a laissé une empreinte profonde sur nombre de civilisations qui les consommaient et continuent parfois de le faire. Des fameuses pythies grecques aux prêtres mayas en passant par les chamans sibériens, l'accès à un monde surnaturel, magique, divin, voire au cosmos, est passé pendant des siècles et sur tous les continents par le filtre de ces substances phénoménales.* »




La colonisation du savoir - Une histoire des plantes médicinales du "nouveau monde" (1492-1750)

Samir Boumediene

Cet ouvrage est publié par les Editions des Mondes à faire en 2016. Quatrième de couverture : « *Tabac, coca, quinquina, cacao, gaïac, peyotl, poisons, abortifs... De 1492 au milieu du XVIIIe siècle, les Européens s'approprient en Amérique d'innombrables plantes médicinales. Au moyen d'expéditions scientifiques et d'interrogatoires, ils collectent le savoir des Indiens ou des esclaves pour marchander des drogues, et élaborent avec elles les premières politiques de santé. Dans le même temps, inquisiteurs et missionnaires interdisent l'usage rituel de certaines plantes et se confrontent aux résistances des guérisseurs. Botanique, fraudes et sorcellerie : entre les forêts américaines et les cours du Vieux Monde, ce livre raconte l'expansion européenne comme une colonisation du savoir.* »



A surreal, dark, and rainy scene. A vibrant rainbow arches across the sky, its colors appearing to glow. The scene is filled with falling leaves or petals, creating a sense of movement and decay. In the foreground, a person's silhouette is visible, sitting or crouching on the ground. The overall atmosphere is mysterious and evocative, with a strong contrast between the dark background and the bright rainbow.

DANS LES PAS D'ARTAUD

RÉCIT
(ACTUALITÉS)



A PROPOS DU RÉCIT DE FELIX MACHEREZ PUBLIÉ AUX EDITIONS EQUATEURS AU PAYS DES RÊVES NOIRS

Ce récit est un carnet de voyage, mais pas seulement, nous dit l'auteur. « C'est aussi un carnet de l'enfermement », celui d'un homme qui cherche, grâce à son séjour au Mexique, au pays des Tarahumaras, à s'enraciner en lui, et non pas à aller voir ailleurs, ou alors pour savoir s'il y est... Le journaliste décide de s'échapper un temps pour suivre les traces de l'écrivain Antonin Artaud qui, en 1936, entreprit un voyage dans la sierra mexicaine, à la rencontre de ce peuple indien qui vit en marge du monde occidental et pratique des rites ancestraux autour d'un cactus aux vertus hallucinogènes, le peyotl... L'aventure sera-t-elle à la hauteur des espérances, ou ne restera-t-il au final qu'à se découvrir, ce qui constitue déjà une aventure ?

Extrait p.16

« Dans les Tarahumaras, Artaud brosse une fresque des temps anciens, de l'idéal inabordable, des songes à la limite du possible, et des rituels employés par les Indiens du nord du Mexique pour apprivoiser, au mieux, le monde qui les dépasse. Bien plus qu'une découverte spatiale et sociale, son essai est aussi une contribution à l'élargissement de l'être intérieur. »



Artaud donne la direction

Le narrateur de ce récit, qui pourrait bien être l'auteur lui-même, est arrivé au bout du bout de la vie dans son monde. Même si l'on ne meurt pas, on peut succomber avant la fin. Trop de fatigue accumulée de trop de nuits d'insomnie consécutives. « *Sans énigme, sans passion, sans errance, sans courage, sans démesure, on fane trop vite. On se gaspille.* » Un narrateur en quête de vie va la chercher dans un livre posé sur sa table de chevet, le récit d'Antonin Artaud : *Les Tarahumaras*. Ivre de ce mot ta-ra-hu-ma-ras, le narrateur décide de prendre la route, de suivre la bonne étoile de l'écrivain poète en direction du pays des Indiens de la Sierra Madre occidentale mexicaine... De fin juin à fin août, le



Extrait p.39

« Le joint préalablement roulé par ses soins crépite sous la flamme de mon briquet jetable. J'inhale. La fumée s'accroche à toutes les cavités internes de mon corps. Mes nerfs se dénudent. Ma boussole perd le nord de la Raison. Les images du fond de ma cervelle sont projetées sur le décor. Cinq minutes d'état troisième en bonne et due forme. »

lecteur accompagne alors un jeune journaliste dans son désir de découvrir cette terre et ce peuple, en espérant y retrouver le sens et l'esprit des écrits d'Artaud et y découvrir les mythes et la réalité d'une population qui peut avoir bien changé après tant de décennies de modernisation du monde...

Le voyage commence à Mexico dans une chambre qui ne paie pas de mine, dans une ville agitée mais loin pour le narrateur de l'agitation intérieure de ses nuits parisiennes. L'apaisement est teinté d'insouciance, « *sans médicaments, ni vin* », nous dit-il. Le séjour d'Artaud dans la capitale mexicaine avait duré huit mois. L'écrivain avait fui lui aussi la capitale pour tenter de se sevrer en vain des opiacés... Pas de médicament ni de vin pour notre aventurier des temps modernes mais le mescal, alcool d'agave que les clients du premier bar venu ingèrent pour se désinhiber et danser en faisant symboliquement des doigts d'honneur au présent pas toujours rose. Le mescal coule à flots, toujours lui, encore et encore, pour endormir les angoisses du quotidien pour certains ou certaines ou pour s'anesthésier totalement. Après avoir vidé leurs verres, les occupants du café iront sûrement à l'église, la spiritualité étant encore très présente au Mexique. La religion catholique a su s'imposer et, nous dit le narrateur, « *tout ce qui renforce l'homme dans sa naïveté est bon à prendre : la tequila, l'amour, la religion.* » Pour notre journaliste, c'est clope sur clope, des Delicado, tabac fort du pauvre, pour se sociabiliser et commencer à entrer en contact, à commencer par Alejandro, un documentariste qui lui servira de premier guide, mais pas pour longtemps... Les premières recherches se feront dans la bibliothèque centrale de la capitale mexicaine, en quête de lieux qu'aurait fréquenté le poète maudit. La récompense du travail accompli sera la fumée du datura, cette plante qui pousse, entre autre, au Mexique. Appelée également l'herbe du diable ou trompette de la mort, elle a des vertus de détente musculaire et est hallucinogène... Après un petit tour dans le café, devenu restaurant, où Artaud avait l'habitude de rencontrer ses traducteurs espagnols, mais qui ne présente plus aucun intérêt, le narrateur prend le temps de vagabonder en regardant passer les jolies filles



Extrait p.62

« Je me servirai des écrits d'Artaud comme d'une carte secrète qui n'apparaît sur aucun plan pour découvrir les montagnes en forme de laurier géant d'Apollon. Atteindre ce continent compact, fermé sur lui-même, où l'une des grandes races du monde s'est cachée pour garder ses traits, ses caractéristiques et ses pensées millénaires. Retrouver l'esprit de l'écrivain. Et percer les secrets osiriens des temps perdus. »

Il se rappelle alors qu'Artaud considérait qu'il fallait bannir les pensées sexuelles pour profiter au mieux des effets du Peyotl et approcher de cette autre réalité délivrée par la mescaline, sans qu'elle soit nommée ici, un des principaux alcaloïdes du cactus hallucinogène...

Le séjour à Mexico ne peut pas s'éterniser. L'objectif est bien d'atteindre la terre des Tarahumaras et explorer leurs rites sacrés. Alejandro et Melina, l'amie qui l'accompagne, ne sont jamais allés explorer ses terres qui ont mauvaise réputation car considérées comme hostile à cause des cartels qui y ont pris le pouvoir... Mais quinze jours à Mexico suffisent bien pour apaiser les tensions de Paris, se dépayser et se ressourcer suffisamment pour affronter la Sierra Madre dans le Nord du Mexique. Le narrateur s'y rendra seul, sans aucun accompagnement...

En terre Tarahumara

De Guanajuato à Chihuahua City, en passant par San Luis Potosi, Jalpan, San Ciro et Monterrey, ce sont une dizaine de jours de voyage dans un temps dit intermédiaire qui prépare à l'arrivée en terre Tarahumara. C'est aussi le temps de découvrir la terre des narcos dont il a entendu parler et qui inondent les médias du monde entier de leurs exactions sanguinaires bien souvent mises en scène comme démonstration de force et de pouvoir. Comme le dit si bien le narrateur, « *à la manière des Aztèques, des Toltèques et des Olmèques, les cartels utilisent les sacrifices humains pour s'unir à leur Maître. En un demi-siècle, les exécutions suivent une certaine continuité, mais c'est le Maître qui a changé. Il est passé des dieux féroces à celui des gangs barbares. Du céleste à l'oseille...* ». Alors pour se redonner du courage et chasser les idées noires, le journaliste aventurier prend appui sur des rasades de tequila, et ce dès le matin. La paranoïa a alors vite fait de s'installer quand les représentations qui circulent alimentent le regard porté sur les territoires à traverser... Le premier contact avec les Tarahumara se fera par l'intermédiaire d'un indien qui vend en ville, par nécessité financière, des objets artisanaux de



Extrait p.103

« Peu de gens connaissent notre culture et nos rites. Pourtant je les trouve aussi beaux que ceux de nos frères mayas, aztèques et toltèques. Seulement plus cahotants... Tu es venu au bon moment dans la sierra, car bientôt notre culture sera éteinte... Nos enfants ne savent plus parler notre langue, ils veulent tous vivre dans les grandes villes. »
Une vieille femme indienne

son peuple, dont un coutelas servant à couper le cactus peyotl... Emballé c'est pesé et c'est parti pour la grande, la belle aventure au galop, le billet de train en poche, direction la fameuse région montagneuse si pleine de promesses à en croire Artaud et son fidèle disciple...

La sierra, ce sont des hauts plateaux situés à une altitude moyenne de 2 250 mètres. Artaud était parti du fond des canyons pour gravir la montagne et atteindre ses fameux plateaux après quelques jours éprouvants dont il ne sortira pas indemne. Cela faisait partie d'une ultime épreuve de force contre son addiction à l'opium... C'est là qu'Artaud découvrit le rite du peyotl, celui qui permet de communiquer avec les dieux. Atteindre ses terres ancestrales, c'est pour le narrateur « *partir à la découverte des principes primitifs du cosmos, des dieux définitifs - ces dieux qui n'ont pas été assassinés -, et de la conscience pure.* »...

Malheureusement, ce qui aurait dû être une découverte initiatique, se confronte à la réalité d'un peuple qui vit désormais côte à côte avec la modernité, est même en quête de celle-ci pour les nouvelles générations, mais surtout a perdu en quelque sorte ce qui faisait son identité. Les jeans délavés et pulls à capuches ont remplacé les habits traditionnels. Ces traditions se sont donc perdues. L'invasion des touristes, le narcotrafic, et une consommation d'alcool omniprésente ont achevé de noyer ce peuple et sa culture ancestrale, un peuple dont beaucoup de ses membres en sont arrivés à mendier pour survivre... La déception du narrateur est immense et le touche au coeur. Il sent bien qu'il n'apprendra rien ici de cette culture Tarahumara qui est en train de s'éteindre. Il se console en consommant à outrance la bière traditionnelle de ce peuple, le tesgüno. Toutes les traditions ne se perdent pas... Le narrateur passera d'une désillusion à une autre, mais ne lâchera pas l'affaire. Son séjour sera celui d'un Occidental en terre indienne qui doit faire profil bas pour entrer en contact et tenter de se fondre dans le paysage pour mieux apprivoiser ce qu'il reste de cette culture Tarahumaras... Les Mexicains qui ont fait le siège de cette terre aride n'ont plus que mépris pour un



peuple considéré comme assisté et alcoolique, et à qui on a imposé une organisation du monde et une langue qui n'est pas la leur. Le manque de considération et la sortie de son isolement, a dénaturé l'esprit d'un peuple... « *Les Indiens étaient des poètes* », nous affirme l'aventurier. « *Ils sont devenus des poètes diminués qui vivent d'aides sociales et se noient dans l'alcool.*»...

Quant aux narcotrafiquants, ils profitent de la gentillesse légendaire des habitants, de leur bonté, de leur pauvreté, et donc de leur détresse pour exploiter la force et l'agilité des plus jeunes, les faire travailler dans les champs de cannabis, ou leur faire passer la frontière américano-mexicaine, en mule bon marché, et tout ceci au service d'une force divine qui n'est plus spirituelle mais financière. Les gangs ont pris le relais des Espagnols pour spolier les terres des Indiens. Mais pas de rébellion à l'horizon. On fait avec. On fait au mieux surtout. Et les quelques sous en poche suffisent à contenter les plus jeunes...

Extrait p.151

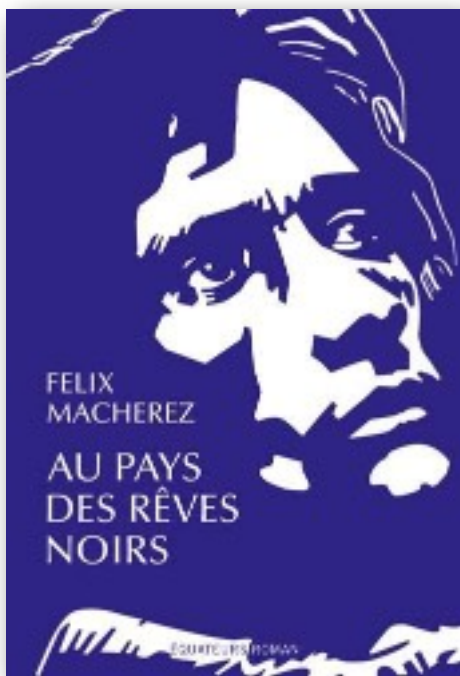
« Pour les Tarahumaras, le peyotl est un cactus sacré. Son bulbe porte la figure du sexe de femme, et ses racines un sexe d'homme. C'est une dualité dans l'unité. Une unité qui se féconde elle-même pour donner naissance à la nature. Un chrisme - " Jésus Christ - le peyotl ", écrit Artaud. C'est aussi selon lui, le seul rite par lequel les Indiens peuvent se réassimiler à la culture indigène. »

Qu'en est-il alors encore des rites du peyotl ? Ils semblent réservés aux initiés et au peuple natif. Les blancs en sont en principe exclus. Le rite, appelé "danse" est particulièrement secret. Il a un nom : ciguri désignant le rituel du peyotl, l'esprit du peyotl et la plante elle-même. Personne n'en parle. On ne veut plus en entendre parler ou alors on cache bien ses sources. Il va donc falloir creuser, aller au front, excité par ce secret d'un rituel pas encore perdu. Pour que le narrateur approche le petit cactus de forme ronde et ingère son bulbe contenant la substance active, il devra être conduit généreusement par un Tarahumara, nommé Rahui, rencontré à Norogachic. Il lui indiquera les coins où se cache le peyotl... Il le préviendra sur les dangers encourus... Il lui expliquera comment le dénicher et le consommer mais sans qu'aucune approche rituelle et spirituelle accompagne l'usage... Les effets des trois ingestions successives de trois cactus différents font leurs effets deux heures plus tard : des pensées qui émergent en vrac, des visions terribles, des angoisses, une panique, un état suffisamment insupportable pour décider de se faire vomir. Le narrateur devra s'y prendre à deux fois pour tenter



d'approcher les visions dont il pense qu'Artaud a été témoin. Là encore, les attentes ne sont pas totalement comblées...

Le voyage en terre Tarahumaras sera finalement un voyage en terre intérieure pour un auteur qui va découvrir en lui bien plus que ce qu'il espérait trouver aussi loin, au moins la foi catholique... Les envies d'ailleurs, en quête par exemple de substances hallucinogènes comme le peyotl ou l'ayahuasca, potion à base de racine contenant de la DMT que beaucoup d'Occidentaux veulent expérimenter, ramènent finalement à soi, et à ce qui constitue peut-être le plus petit ou le plus grand dénominateur commun à tous les humains, à savoir les vertus de leurs substances actives endogènes...



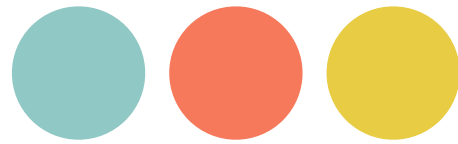
Au pays des rêves noirs

Un récit de Felix Macherez

Editions Equateurs

206 pages, 20 euros

MAIS AUSSI



Les Tarahumaras

Antonin Artaud

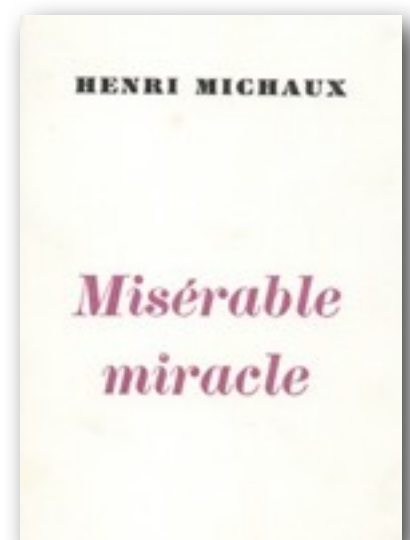
Ce récit du poète a été publié pour la première fois en 1974. Il est disponible chez Folio essai. Extrait de la quatrième de couverture : « *Si, en 1936, un poète désespéré par l'Europe n'avait cherché, au prix de difficultés et de souffrances incroyables, à se porter à la rencontre des Tarahumaras, mangeurs de peyotl, leur nom ne nous serait pas aussi familier, il ne serait pas devenu ce vocable évocateur de fabuleux paysages : montagnes peuplées d' " effigies naturelles " et gravées de signes magiques, ciels qui auraient inspiré leurs bleus aux peintres d'avant la Renaissance, cortèges de Rois mages apparaissent à la tombée du jour dans un " pays construit comme des pays de peinture " »*



Misérable miracle

Henri Michaux

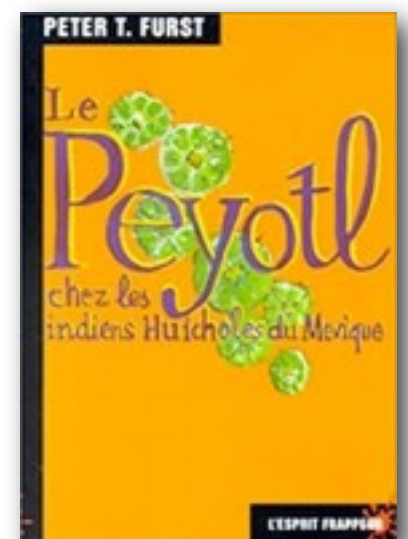
Ce recueil de poésie est publié par les Editions Gallimard en 1972. Quatrième de couverture : « *Misérable miracle est le premier livre consacré par Henri Michaux à ses expériences sur les hallucinogènes. C'est surtout la relation du premier choc de la mescaline, la notation brute de sa première agression, subie comme un viol. Il y a là non pas description, mais communication au sens le plus direct, le plus physique du mot. Car en plus des états exceptionnels qu'il nous révèle et des informations qu'il nous apporte, Misérable miracle fait apparaître chez Michaux, et plus généralement dans la littérature contemporaine, un nouveau langage. Ce livre est ce qu'on pourrait appeler le «reportage» exemplaire d'une expérience psychophysologique. »*



Le Peyotl chez les indiens Huicholes du Mexique

Peter T. Furst

Ce tout petit ouvrage a été publié aux Editions L'esprit Frappeur en 2000. Extrait de la quatrième de couverture : « *Tous les ans à la saison sèche, des indiens Huicholes quittent leur village pour les montagnes désertiques de San Luis Potosi et accomplissent le pèlerinage du peyotl, le cactus sacré. Ramon, leur chaan, connaît les passages rituels entre les mondes des vivants et celui des esprits, qui mène au dieu peyotl. Rendant hommage à ses pouvoirs hallucinogènes, chacun pourra alors « trouver sa vie ». Grand connaisseur des Indiens du Mexique, Peter T. Furst nous fait le récit de cette tradition ancestrale, aujourd'hui intacte malgré cinq siècles de colonisation espagnole. »*





**REVUE
DE
PRESSE**



Cette revue de presse relaie des articles, reportages ou dossiers journalistiques, et souhaite ainsi éclairer la réalité de la thématique des drogues et addictions, et ses représentations...



A l'occasion de la publication dans les Inrockuptibles d'un article de Matthieu Foucher (04 octobre)
Mort par overdose : doit-on généraliser l'analyse de drogues en club ?

Extrait de l'article

Propos rapportés de Grégory Pfau, coordinateur du programme XBT (dédié à l'analyse) chez Médecins du Monde :
« Notre démarche est éducative, on ne va pas juste donner le résultat à la personne mais échanger avec elle pour protéger sa santé au maximum, quels que soient ses choix. »

La préfecture de police de Paris tergiverse rarement quand un stupéfiant, en l'occurrence la MDMA (molécule active des comprimés d'ecstasy), est impliqué dans une surdose en club. *Dehors Brut*, le nouveau lieu des soirées *Concrete*, mais aussi le NF-34, en ont fait le frais cet été suite, entre autres, au décès d'un jeune homme. La fermeture administrative prononcée est toujours présentée comme une mesure légale justifiée, mais n'empêchera pas, comme le dit très justement, via cet article, Thomas Néfau, pharmacologue président de l'Association SAFE, la consommation de produits. Encourager la prévention et la réduction des risques semble bien plus adapté. Les contenus des produits diffusés en clubs, sous forme de comprimés ou de poudre, sont souvent méconnus des usagers. Cette méconnaissance de l'identité des molécules actives ainsi que leurs dosages est un des éléments constitutifs de la prise de risque. L'analyse des produits ne peut suffire à réduire tous les risques, mais elle permet d'éclairer a minima l'utilisateur, de prendre contact avec lui, et lui fournir les outils ou documents nécessaires. Il s'agit simplement d'informer et prévenir, mais en aucun cas d'inciter à l'usage. Le consommateur est seul responsable de sa prise de produit. L'éclairer, c'est participer à sa protection sanitaire, sans jugement malvenu...



Extrait de l'article

« Comparée à Vienne, Barcelone ou au Royaume-Uni, la France est cependant en retard quant à l'analyse des produits. Le cadre législatif français reste ambigu : si la loi santé de 2016 autorise l'analyse, la consommation, elle, reste interdite, et les établissements de nuit sont légalement responsables de la présence de drogues en leur sein. »

Malheureusement, ce que l'on a appelé longtemps le "testing" n'a pas toujours eu que de beaux jours. *Médecins du Monde* et *Techno +* sont les deux associations qui ont le plus oeuvré pour le testing dans les années 90 et l'ont mis en place au mieux dans les free partys. Les tests permettaient de déterminer, grâce à une réaction dite colorimétrique, si le produit à consommer contenait ou non de la MDMA. Mais un décret d'avril 2005 finit par interdire cette méthode par manque de précision de tests qui ne permettaient pas de détecter d'éventuels produits de coupe. Les associations reconnaissaient les manques de ce dispositif mais revendiquer ces séances de testing comme des premières prises de contact avec les usagers et l'occasion alors pour les acteurs de RDR de diffuser des informations et conseils... La chromatographie sur couche mince (CCM), qui permet de séparer les différents composants des produits, fut développée alors par la suite et a toute sa place dans les outils d'analyses de drogues encadrée par la loi santé du 26 janvier 2016 qui autorise les organismes de réduction des risques à « *participer à l'analyse, à la veille et à l'information, à destination des pouvoirs publics et des usagers, sur la composition, sur les usages en matière de transformation et de consommation et sur la dangerosité des substances consommées* »...

A Paris, des espaces dédiés, comme celui de l'association Charonne-Oppelia près de république (Le B4), ou le DrugTruck de l'Association Techno Plus, équipé d'un spectromètre infrarouge (outil plus rapide et simple à utiliser mais moins précis que la CCM), proposent un service d'analyse des produits. Il ne s'agit pas uniquement, ici encore, de tester les produits mais bien également d'entrer en contact pour une éventuelle diffusion de messages de prévention... Mais bien entendu, si l'on souhaite que ces outils de réduction des risques et des dommages se développent, qu'ils touchent une population plus large d'usagers en les rendant plus accessibles, les



financements doivent être à la hauteur, et la législation sur les stupéfiants évoluer. La loi de 1970 qui prohibe les usages impose aux propriétaires de clubs un cadre législatif peu confortable pour faire de la prévention et de la réduction des risques. De plus, certains usagers préfèrent, étant donné l'interdit qui pèse sur leurs usages, rester en marge de ces dispositifs... Cette zone grise dans laquelle les acteurs se trouvent est loin d'être la panacée...



A l'occasion de la publication sur le site [La vie des idées](#) d'un article de Frédéric Orobon (15 octobre)
IVG, drogues et santé publique
De la protection à la reconnaissance d'un droit

Extrait de l'article

« Ainsi, les suicides dans un corps de métier, les grossesses précoces et/ou non désirées, l'obésité, la mortalité routière, le tabagisme, les pathologies du travail, les décès des enfants par noyade... sont aujourd'hui autant de questions de santé publique, pas forcément en raison du nombre de personnes touchées, mais surtout en raison d'une mobilisation de divers entrepreneurs d'opinion. »

En novembre 1974, Simone Veil mettait en avant les avortements clandestins en nombre, et pratiqués dans des conditions parfois plus que précaires, comme relevant d'un problème de santé publique. Il fallait donc protéger toutes ces femmes qui le pratiquaient alors illégalement, et la décision fut prise de lever l'interdit pénal, qui n'était en rien dissuasif, et de permettre ainsi à plus de 300 000 femmes par an de toutes accéder à une interruption volontaire de grossesse sans être pénalisées dans leur souhait... Mais l'IVG n'était alors malgré tout pas encore véritablement un droit, nous explique l'auteur de l'article. Il faudra attendre un certain nombre de mesures législatives, comme l'IVG médicamenteuse en 1988, l'allongement du délai légal en 2000, la gratuité de l'IVG en 2013 et la disparition en 2014 de la "situation de détresse" pour que l'on puisse véritablement parler de l'acquisition d'un droit à part entière, fruit d'un long combat... Mais quelle comparaison peut-on alors faire avec les usagers de drogues dites illicites ?



Extrait de l'article

« Alors même qu'on ne qualifie pas d'alcoolique tout buveur de vin, l'usager de stupéfiants, même sans en être dépendant, est considéré à la fois comme un malade, qu'on doit protéger contre lui-même, et comme un délinquant, qu'on doit punir pour son bien. »

La loi de 1970 a décidé que les consommateurs d'un certain nombre de psychotropes classés dans une liste dite des stupéfiants, devaient être surveillés plus que d'autres et être considérés comme délinquant et/ou malade sans qu'aucun niveau d'usage n'ait besoin d'être établi. Tolérance zéro. Bien entendu, l'enfermement, l'amande ou l'obligation de soin relevait d'un principe de protection de l'individu contre lui-même, et de la société contre l'individu. En voulant se faire du bien sans forcément se faire du mal, et surtout sans en faire aux autres, l'usager se met malgré tout en marge de la république et ne peut s'en prendre qu'à lui-même, explique-t-on. Si l'usager n'arrive pas à se responsabiliser, il faut bien le faire à sa place, entend-on encore souvent aujourd'hui malheureusement... L'usage de drogue fut considéré alors à cette époque-là comme un problème de santé publique et la réponse fut la pénalisation de l'usage, ce qui le fit basculer dans un comportement considéré comme moralement répréhensible. C'est souvent ce à quoi l'interdit invite, à savoir que les entrepreneurs de morale s'engouffrent dans la brèche et soient légitimés dans leur idéologie...

Il faudra alors attendre malheureusement que l'épidémie de sida soit déjà bien avancée dans les années 80 pour qu'une nouvelle question de santé publique fasse son apparition et qu'il faille donc mettre en place un nouveau dispositif. En 1987, une loi autorise la vente libre des seringues en pharmacie, quand il fallait avant ça une prescription médicale. Les pouvoirs publics, après avoir mis en avant jusqu'à ce moment-là que la vente libre des seringues encourageait l'usage, font machine arrière et comprennent que le partage entre usagers est sanitaire à risque car encourage pour le coup la contamination. Les mesures de réduction des risques et de soin mises en place les années qui suivent, comme par exemple les distributeurs de seringues dans l'espace public ou la généralisation des traitements de substitution



Extrait de l'article

« Le rapprochement avec l'IVG n'est donc pas incongru, car dans les deux cas, la question de la contre-productivité de l'interdit pénal est posée, et, dans les deux cas, il s'agit d'une démarche de réduction des risques qui peut porter la revendication d'un droit personnel. Toutefois, alors que l'IVG dessine un cadre légal portant la revendication d'un droit personnel, la politique de réduction des risques appliquée aux stupéfiants ne reconnaît aucun droit de les consommer en dehors d'un espace très précis. »

aux opiacés, iront dans le même sens, à savoir répondre à une problématique de santé publique prioritaire. L'ouverture des salles de consommation à moindre risque il y a peu, répond aux mêmes objectifs de santé publique dont ne doivent en aucun cas être exclus les usagers de drogues illégales... Il ne s'agit pas encore là, avec toutes ces mesures de réduction des risques et d'accès aux soins, comme pour l'IVG, d'accorder un droit, en l'occurrence celui de se droguer, droit qui est encore loin d'être d'actualité en France, mais simplement de pouvoir le faire à moindre risque, « *au nom de l'exploration de soi, au nom du soulagement de la souffrance que le manque induit, mais aussi au nom de la recherche du plaisir, point de départ de toute consommation de drogues* », nous explique l'auteur de l'article, ce qui est déjà un bon début... Il serait tout de même temps de considérer, comme pour l'IVG, que l'interdit pénal peut être contre-productif, surtout s'il a perdu en crédibilité. Les usagers de drogues, du moins concernant les produits qui sont interdits, ne sont malheureusement pas encore considérés comme légitimes à revendiquer quoique ce soit...

L'étape suivante pourrait donc être, légitimement, de réellement dépénaliser l'usage des stupéfiants et même tout simplement de faire sauter le verrou de la loi de 1970 et permettre que la production, la vente et la consommation soient encadrées de façon responsable, ce qui permettrait ainsi d'éviter au maximum une clandestinité désastreuse d'un point de vue sanitaire, sécuritaire et social... L'étape ultime pourrait même être, comme pour l'IVG, d'acquiescer le droit de disposer de son corps et donc de sa santé, et de décider, en consommateur et citoyen responsable, d'user ou non de tous psychotropes, quels qu'ils soient, comme c'est déjà le cas pour l'alcool, le tabac, ou d'autres substances psychoactives comme les benzodiazépines... Les restrictions qui pourraient être proposées alors iraient dans le sens d'un pragmatisme à



l'opposé d'un idéalisme malvenu qui verrouille tout débat et enfonce encore plus la France, contrairement à d'autres pays, dans des schémas de pensée qui laissent bien trop de place à une morale d'un autre temps...



*A l'occasion de la publication dans Libération
d'un article de Samantha Rouchard (22 octobre)
Procès de Kanavape : Sébastien Béguerie
la joue chanvre idéal*

Alors que les députés se sont prononcés en assemblée le mercredi 16 octobre pour l'autorisation du cannabis médical, du moins son expérimentation pendant deux ans dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), la société Kanavape, fondée par le jeune entrepreneur marseillais Sébastien Béguerie et son associé Antonin Cohen-Adad, sont encore sous le coup d'une condamnation prononcée en 2017 par le tribunal correctionnel de Marseille pour infraction notamment à la législation française sur les médicaments. On leur reproche d'avoir voulu commercialiser une vapoteuse au CBD (cannabidiol) en mettant en avant ses vertus relaxantes. Les peines en première instance sont lourdes, mais la cour d'appel d'Aix-en-Provence, saisie par les deux intéressés, a choisi, avant de juger l'affaire, de saisir à son tour la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) pour qu'elle éclaire une sorte de flou juridique...

Les deux passionnés et experts en cannabis médical, qui attendent avec impatience la décision de la cour européenne, ne sont pas des illuminés et des novices. Le marseillais Sébastien Béguerie, ayant été diagnostiqué bipolaire plus jeune, réussira à soulager ses crises grâce aux cannabinoïdes. Ce fut alors pour lui le début d'une aventure, celle d'en savoir bien plus sur ces substances et

Extrait de l'article

« Notre pays a dix ans de retard. Contrairement à ses voisins européens, la France a freiné des quatre fers pour ne pas laisser émerger une industrie d'avenir. La décision de la Cour de justice de l'Union européenne, c'est peut-être une chance qui lui est donnée de saisir le sens de ce qu'elle doit faire »

Propos de Sébastien Béguerie reportés dans l'article



Extrait de l'article


« En 2017, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a estimé que le CBD n'était pas nocif et ne présentait pas de potentiel addictif. Depuis que l'Agence mondiale antidopage l'a retiré de sa liste des produits dopants en 2018, il est utilisé par les sportifs pour ses vertus anti-inflammatoires. Pas de quoi convaincre les autorités françaises pour autant, qui campent sur leurs positions. »

le lancement de recherches qui menèrent notamment à la création d'un kit de chimie, l'Alpha-CAT permettant de calculer le taux de CBD ou de THC dans les produits... La Cour de justice européenne devra donc se prononcer sur la qualification du CBD, stupéfiant ou médicament, un peu des deux ou aucun des deux, qui sait... En France, on considère depuis l'arrêté du 22 août 1990 qui fixe la liste des substances interdites, arrêté modifié en 2004, que le CBD synthétique est légal, mais pas la plante qui le contient à l'état naturel. Des mises en examen et condamnations sont régulièrement prononcées contre ceux qui s'aventurent sur ce marché sans vraiment tenir compte du fait que la molécule reste la même quelle que soit son origine. Et même si l'Organisation Mondiale de la Santé estime que le CBD n'est aucunement toxique et addictif, et qu'elle a proposé le déclassement du cannabis du tableau IV des stupéfiants et donc encourager ainsi la reconnaissance de l'intérêt médical de la plante, les autorités françaises sont encore frileuses... L'expérimentation lancée par l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), et qui touchera plus de 3000 patients à partir de janvier 2020 devrait, si elle est concluante, ce dont nous ne doutons pas, changer le regard sur cette molécule active du cannabis, sans effet psychoactif...

L'ironie du positionnement français sur la question, en retard sur un très grand nombre d'autres pays européens, réside dans le fait que parmi les associations retenues pour participer au projet d'expérimentation, figure l'Union francophone des cannabinoïdes en médecine (UFCM-I Care) fondée en partie par Sébastien Béguerie, reçu à l'Assemblée nationale par le député de l'Isère LREM Olivier Véran, rapporteur du projet de loi, neurologue qui a profité de son expérience de terrain pour constater que la plante avait des vertus relaxantes chez certains de ses patients...



Dans l'expérimentation de deux ans qui a été proposée et finalement votée en assemblée, les affections visées sont les suivantes : « *les douleurs réfractaires aux thérapies traditionnelles accessibles, certaines formes d'épilepsies pharmacorésistantes, certains symptômes rebelles en oncologie (vomissements, nausées, anorexie...), les situations palliatives et enfin la plasticité douloureuse de la sclérose en plaques ou d'autres pathologies du système nerveux central.* » (voir article de Charles Delouche paru le 17 octobre dans Libération : *Cannabis thérapeutique : haschisch d'expérimenter ?*). Un certain nombre de médicaments seront sélectionnés, certains hôpitaux seront sollicités pour la primo prescription, et les pharmacies délivreront par la suite des produits sous forme d'huiles, de tisanes et de fleurs séchées... Il sera temps alors, après deux ans d'essai, de faire la preuve que depuis la nuit des temps l'homme a bien eu raison de profiter des vertus non négligeables d'une plante verte qui, petit à petit, redore son blason...



**AU FÉMININ
PLURIEL**

ESSAI
TOUTE UNE HISTOIRE
(FLASH-BACK)



**A PROPOS DE L'OUVRAGE DE DIDIER NOURRISSON
PUBLIÉ AUX ÉDITIONS HISTOIRE PAYOT
AU FÉMININ PLURIEL
HISTOIRE DES FEMMES QUI CONSOMMENT
JUSQU'À L'EXCÈS**

Le premier article de cette rubrique “Toute une histoire“, consacrée à l’histoire des drogues et leurs représentations, va chercher du côté de celles qui concernent les femmes et leurs consommations... Ces femmes auraient le droit d’être l’égal des hommes, mais à condition qu’elles n’en fassent pas trop. L’excès dans les usages de psychotropes, puisque c’est ce qui nous préoccupe le plus ici, est souvent moins bien vu quand ce sont les femmes qui le pratiquent, à croire que le rôle stéréotypé qu’on leur prête ne supporterait pas les consommations réservées alors aux hommes...

Extrait p.11

« “On ne naît pas femme, on le devient“, disait Simone de Beauvoir, construisant historiquement la différence des sexes. De l’usage à l’abus, cet ouvrage voudrait indiquer comment, par la consommation, “on” devient femme et, sous le regard de l’homme, femme “addict”.»



Les “manies“, une affaire de femmes ?

L’excès dans la consommation, quel que soit le produit, n’a aucune raison d’être réservé aux hommes. De même, l’excès n’a aucune raison d’être systématiquement déprécié, sauf à considérer que sa nature même est inévitablement préjudiciable car associée à l’abus. C’est tout le problème des représentations qui invitent souvent aux jugements hâtifs et tendent inévitablement vers la stigmatisation... Concernant l’alcool par exemple, le buveur ne risque pas d’être stigmatisé tant qu’il n’est pas dans l’excès. La buveuse, elle, prend le risque de l’être dès les premiers usages car sa consommation, du moins celle affichée, sera toujours bien plus



Extrait p.15

« La femme, devenue par volonté divine compagne de l'homme, est l'entraîneuse à la consommation. Séductrice et en même temps séduite, la voilà au coeur de notre réalité humaine. Pandore ou Eve, la femme est mère des hommes. Un ressort commun les anime : la curiosité ; un moyen commun les entraîne : le désir. Si la pratique diffère..., un artifice commun les assouvit : la consommation. »

suspecte que celle du sexe opposé... De plus, les femmes seraient "atteintes" d'une fragilité ou d'une sensibilité qui les pousseraient vers de mauvaises habitudes dont il faudrait à tout prix les éloigner. Elles auraient donc une propension à la "manie", et celles qui se laisseraient tenter perdraient alors de leur superbe... Comment en est-on arrivé là ? Des a priori, supposés, et idées reçues sur les consommations féminines ont circulé à travers les siècles et ont construit une représentation sexuée des usages et de leur impact, représentation alimentée par celles et ceux, entrepreneuses ou entrepreneurs de morale, qui ont érigé leur point de vue en valeur. Les "bonnes moeurs" entrent alors dans la partie et sont prêtes à condamner tout contrevenant ou contrevenante. On n'est jamais aussi bien servi que par soi-même pour montrer du doigt celles et ceux qui s'écartent de notre bon chemin... On aiguise son regard, non pas pour tenter de percer les mystères de la nature humaine et gagner en compassion, mais bien pour appuyer là où ça peut faire mal...

Ca commence avec Pandore et Eve, bien trop curieuses, qui ouvre pour l'une la jarre secrète, et pour l'autre mange le fruit défendu et incite même Adam à la suivre. Toutes les misères du monde seraient libérées par cet excès de curiosité. De là à imaginer alors que même le plaisir était impliqué dans leur acte respectif, et un surplus de culpabilité est bien vite établi... La femme serait par ailleurs bien plus perméable au démon qui sait alors profiter de sa "faiblesse" pour la tenter et la "posséder". Les sorciers sont de vieux sages qui savent user de leur science sans le pervertir, ce qui n'est pas le cas des sorcières, bien moins vertueuses, dont le dessin est bien moins louable, et même condamnable. Une substance devient vite diabolique quand elle est manipulée par une femme... Ce n'est plus la dose qui fait le poison, mais le sexe. Les femmes sont sujettes aux excès, aux passions, aux "manies", aux "humeurs", puis aux "vapeurs", qui n'ont pas que du bon, bien au contraire. Les femmes ont le malheur de facilement succomber à leurs envies, mais elles ont aussi celui de moins supporter ses conséquences... Les représentations déviantes s'installent alors,



Extrait p.40

« La littérature du XIX^{ème} siècle donne une version fictionnelle du péché. La science lui assure un contour moral et rationaliste. La condamnation traditionnelle de l'intempérance, c'est-à-dire selon la définition en vigueur au début du XIX siècle des "excès sensuels", s'intensifie au cours de ce siècle. L'abus de boissons alcooliques, de nourriture, de sexe... ou de médicaments opiacés, n'est plus condamné au seul nom d'une morale empreinte de religiosité ; il devient désormais "scientifiquement" répréhensible. »

s'emballent et pointent du doigt les excessives et les hystériques. Et quand l'interdit s'invite à la fête, le vice n'est pas bien loin...

Alors bien entendu, si la femme a une propension à l'excès de consommation, elle aurait aussi en elle, en contrepartie, ce naturel excessif l'invitant à l'abstinence, ou tempérance pour les Anglo-Saxons, présentée alors comme une vertu, à condition qu'elle laisse tranquille les hommes. La femme ne connaîtrait pas la modération. C'est soit trop, soit pas assez... Toujours est-il que la science et la religion s'allient pour décider ce qui est condamnable ou pas, au nom d'une morale qui positionne le curseur sur la ligne du péché ou de la maladie. La science et la religion font alors bon ménage...

Il faudra attendre des femmes de pouvoir comme, par exemple, Catherine de Médicis, qui a diffusé le tabac en France au XVI^{ème} siècle, pour que « *la consommation, voire la surconsommation, permette d'exister dans la vie publique en tant que femme.* » comme l'explique Didier Nourrisson... Si les modes d'usage de certains produits sont validés par le pouvoir, alors les stigmatisations et les condamnations ne font plus les fières... Au XVII^{ème} siècle c'est l'opinion publique qui ouvre la voie à une consommation du "trop" en ne condamnant plus le plaisir comme motivation d'usage. Les "friandises", aliments consommés uniquement pour le plaisir et non pas pour se nourrir, font leur apparition. Et les femmes, en bonnes maîtresses de maison, sont invitées à servir ces "douceurs" à des invités auxquels il faut faire du bien... Le chocolat et le café sont ingérés, mais le tabac est prisé, et depuis deux siècles au moins, la mode ayant été lancée par Catherine de Médicis. Mais attention, les femmes ne doivent pas fumer le tabac, l'inhalation étant réservée aux hommes. Il est très mal vu pour une femme d'user de la pipe et encore plus de chiquer le tabac... Il n'est pas bon non plus pour la gent féminine de boire de l'alcool, ou du moins d'en boire trop. Les artistes du XVII et XVIII^{ème} siècle s'emparent du sujet et ne présentent pas alors l'ivrognerie des femmes comme vertueux, loin de là. « *Trois "vices"*, nous dit Didier Nourrisson, *sont régulièrement*



Extrait p.85

« La conjugaison de la femme, du feu, de la nuit et de l'alcool sent indiscutablement le soufre. Brûlante de passion, animée d'un feu intérieur, être considéré comme naturellement chaud, la femme allume tous les fantasmes masculins. Son association avec l'alcool la rend hautement inflammable. Tous les éléments de la clinique infernale de la combustion humaine spontanée sont ainsi déterminés pour près de deux siècles. »

représentés : boire, fumer, causer, face à deux "vertus", le travail et la maternité. L'ivrognerie est un vice maître, car il entraîne les autres. Il est associé à la luxure. ». Même si les femmes sont loin d'être de grosses buveuses, elles sont moquées et font l'objet de satires. La majorité a toujours bien aimé dégrader l'image de la minorité pour essayer de se faire croire consciemment ou inconsciemment que c'est le nombre qui établit la valeur des dires et des actes... Alors, quand des usages problématiques apparaissent chez les femmes, l'exception se faisant toujours remarquer, les jugements vont bon train et les théories les plus fumeuses font leur apparition autour de la femme et de ses "humeurs". Des théories comme celle par exemple de la combustion spontanée chez les femmes buveuses à l'excès, perdurent jusqu'au XIXème siècle...

Le XIXème et XXème siècle affichent les femmes.

L'ère industrielle fait de la place aux usages de psychotropes qui accompagnent les travailleurs et travailleuses, les pères et mères de famille. La cigarette fait son apparition. L'alcool reste associé à une consommation masculine, consommation que les femmes subissent. Par contre, celles qui s'adonnent à la boisson doivent se cacher de honte. Elles sont brocardées par une société qui n'est pas encore prête à accompagner celles qui sont devenues dépendantes, surtout dans les classes populaires... Mais petit à petit, les femmes ont "leurs" alcools, ceux qui leur sont associés parce que plus doux mais dont la consommation inquiète tout de même, surtout s'ils sont forts. Des termes attribués uniquement aux femmes, comme "l'ansintheuse" pour les buveuses d'absinthe, voient le jour et sexualisent donc certaines boissons et certains usages... "La fumeuse" fait aussi son apparition. Elle « *signale les excentriques dans la bonne société et les prostituées dans le peuple* », nous rappelle l'auteur... Les usages d'autres psychotropes comme le laudanum, la morphine, le cannabis ou la cocaïne passent d'un usage à vocation thérapeutique à un usage récréatif. La quête de paradis artificiels et de modification de la conscience incite les artistes à plus d'expérimentations. Les



Extrait p.174

« Le cinéma "véhicule idéal du plaisir comme de la souffrance", comme la télévision, sait inlassablement faire jouer à la drogue et à ses consommateurs des rôles de choix. Les drogues licites, le tabac, l'alcool, trouvent dans les médias audiovisuels un porteur sain, un auxiliaire séduisant. »

femmes s'associent à cette quête, qui n'a rien de sexuée, mais très discrètement pour un grand nombre d'entre elles. Celles qui s'affichent font partie de ce que Didier Nourrisson qualifie de demi-monde, à savoir des femmes originaires de milieux populaires mais qui investissent le milieu de la nuit. "La morphinée", usagère de morphine donc, fait son apparition et alimente tous les fantasmes et représentations autour d'un être à la sexualité débridée succombant à tous les vices et dépravations dans un excès consumériste inhérent à son sexe et sans limite... Le passage dans le XXème siècle ne sera pas beaucoup plus apaisé...

L'entre-deux-guerres fera, lui, la part belle à la fumeuse. Les publicités qui accompagnent la nécessité de l'état de renflouer ses caisses par l'intermédiaire en partie de celles du SEIT, Service d'exploitation industriel du tabac, veulent donner envie aux femmes de fumer. L'image de la fumeuse est alors valorisée. Les marques adoptent des noms féminins, et les films mettent en avant un look, une attitude, une contenance qui met en valeur les femmes et les invite à la transgression... La buveuse n'est, elle, toujours pas valorisée, bien au contraire. Elle inquiète même. Son image, au cinéma par exemple, est dégradée... En même temps que les consommations chez les femmes, comme chez les hommes, sont en augmentation, les ligues de tempérance, menées par des femmes, voient le jour et font la promotion d'une abstinence vertueuse à l'alcool et au tabac. Ces ligues ne dureront qu'un temps car la seconde guerre mondiale pointe le bout du canon et les pénuries l'accompagnent. Concernant le tabac, le rationnement est de rigueur, mais ne concerne que les hommes. Les femmes sont tout simplement exclues de l'usage par le régime de Vichy... La discrimination se poursuivra après guerre, même si la consommation se relance, les femmes ont le droit à moins de tabac que les hommes. Mais à la pénurie du temps de guerre succède une période d'abondance qui invite les femmes à acheter et consommer...

"La ménagère de 25 à 49 ans" fait son apparition dans les statistiques et le bonheur des publicitaires des années 50 jusqu'à



Extrait p.198

« Le tiers final du siècle invente "l'addicte", comme étant celle qui a tellement de tout qu'elle a atteint l'abus et la dépendance. La femme serait affligée d'un tic compulsif, véritable TOC, à consommer sans modération. »

nos jours. La cigarette a acquis l'image de la liberté, des droits et de l'émancipation des femmes. Les marques se placent au cinéma et dans beaucoup de médias et véhiculent des messages positifs sur les psychotropes, du moins sur l'alcool et le tabac... Pour que les inquiétudes reprennent la main sur les représentations, il faudra attendre la loi de 1970 qui pose le postulat qu'un usage simple, sans addiction, est problématique, du moins concernant le cannabis et autres stupéfiants. Le "drogué" et la "droguée" peuvent être tranquillement stigmatisés sans que personne ou presque ne s'en offusque. Du jour au lendemain, un certain nombre de produits sont mis au banc des accusés et même condamnés sans autre forme de procès... On commence à établir des statistiques de consommation, d'alcool et de tabac uniquement malheureusement, en isolant les femmes des hommes et en prenant donc en compte le sexe dans les problématiques d'usages... L'alcoolisme et le tabagisme au féminin inquiètent et mobilisent une bonne part des préoccupations sanitaires. On tente de l'expliquer en mettant souvent en avant des poncifs qui tournent autour de "l'émancipation féminine, la vie professionnelle, l'autonomie financière, la réaction libertaire, la solitude et l'insécurité, la fatigue et l'ennui, l'esthétisme...". Tout y passe. Ainsi la "femme victime" des années 50, devient coupable de ses addictions après 1970, nous explique Didier Nourrisson... Les buveuses prennent alors la parole, et le feront régulièrement au cours des décennies suivantes, à l'image par exemple de Laure Charpentier qui publie en 1988 *"Toute honte bue"*, titre évocateur de la charge qui pèse sur ces femmes alcoolodépendantes que l'on a montrées du doigt et culpabilisées si longtemps...

Les consommatrices problématiques d'alcool sont au centre des préoccupations, mais cachent la forêt de toutes celles qui consomment à partir des années 50, mais de façon plus intense à partir des années 70, et ouvertement, toutes ces "pilules du bonheur" dans les rangs desquelles figurent en bonne place les anxiolytiques et hypnotiques... N'oublions pas toutes celles aussi, qui n'ont le choix que de se cacher pour consommer des substances illégales, ce qui les met inévitablement, comme tous



ces usagers clandestins, en position de fragilité, mais augmente aussi la stigmatisation en lien direct avec leur sexe... Après “la buveuse”, “l’ivrognesse”, “la fumeuse”, “la morphinée”, “la cocaïnée”, la “toxico”, ou autre qualificatif stigmatisant, “l’addict” fait son apparition, cette femme supposément dépendante à tous les produits qui passent, ou comportements addictifs, susceptibles de soulager son anxiété légendaire. Ici encore, les relents du passé refont surface avec cette idée simple mais terriblement efficace médiatiquement, celle que le sexe déterminerait inévitablement une sensibilité, et donc alors une “faiblesse”, et donc alors une propension à l’usage addictif... Les représentations sur les usages persistent malheureusement dans le temps, car elles ont la peau dure...



Au péché mignon
Histoire des femmes qui consomment
jusqu'à l'excès

Un ouvrage de Didier Nourrisson
Editions Histoire Payot, septembre 2013
256 pages, 22 euros

MAIS AUSSI



Toute honte bue, l'alcoolisme au féminin **de Laure Charpentier**

Ce récit a été publié en 2006 par les Editions Denoël. Extrait de la 4ème de couverture : « *L'auteur de cet ouvrage, en vingt ans d'abstinence pure et dure, n'a jamais rebu une goutte d'alcool et est restée fidèle à son engagement, tant vis-à-vis d'elle-même que vis-à-vis des autres. Elle continue de vivre son action auprès des femmes malades de l'alcool comme on vit une croisade...* »



Boire : une affaire de sexe et d'âge, **de Marie-Laure Déroff et Thierry Fillaut**

Cet ouvrage a été publié en 2013 par les Presses de l'EHESP. Extrait de la 4ème de couverture : « *Boire de l'alcool est un acte social avec ses normes, ses rites, ses codes, qui varient dans le temps et l'espace selon que l'on est un homme ou une femme, jeune ou vieux, ou que l'on appartient à telle ou telle catégorie sociale. Boire, surtout avec excès, est aussi l'objet de représentations qui induisent des politiques et des actions en direction des populations considérées à risque, en raison notamment de leur sexe ou de leur âge...* »



Femmes et dépendances, **du dr William Lowenstein et Dominique Rouch**

Cet ouvrage a été publié en poche 2008 par les Editions Le Livre de Poche. Extrait de la 4ème de couverture : « *L'addiction est-elle un problème spécifiquement féminin ? Comment les femmes vivent-elles leurs addictions ? Sont-elles plus vulnérables que les hommes ? Certaines émotions sont-elles propres aux femmes ? Peut-on parler d'un cerveau féminin ? Ce livre tente de répondre à nos questions en évitant le piège des idées reçues. Il analyse les dépendances typiquement féminines et donne des solutions pour s'en libérer...* »



A man in a green military uniform, including a cap and a high-collared jacket, is shown from the waist up. He is carrying a large, green, cylindrical object, possibly a gas cylinder or a specialized piece of equipment, on his back. He is holding the top of the cylinder with his right hand. The background is a plain, light-colored wall. A white circular graphic is overlaid on the lower part of the image, containing the text 'CAHIER PROFESSIONNELS'.

**CAHIER
PROFESSIONNELS**



Cette rubrique relaie et présente des parutions de professionnels du champ des drogues et addictions. Ces documents sont souvent en libre accès dans leur version numérique.



A propos du dossier central du numéro 149 de La santé en Action

Prévention des addictions : interventions probantes et évaluation

Il n'est pas toujours simple de s'y retrouver dans toutes les actions dites de sensibilisation ou de prévention qui sont en place sur le territoire national. Toutes sont sûrement de très bonne volonté et visent un objectif louable, mais toutes ne sont pas toujours efficaces, et certaines peuvent même être contre-productives. Alors la question de l'évaluation est essentielle et ne saurait être écartée sous prétexte de difficultés de mise en oeuvre ou de méthode. Beaucoup d'institutions se sentent probablement légitimes pour mettre en oeuvre cette évaluation, et probablement que les critères retenus pourraient varier considérablement d'un organisme à un autre suivant son positionnement sur la question... Ce que propose le dossier central de ce numéro 149 de *La santé en Action*, c'est de revenir sur l'évaluation des conditions de mise en oeuvre de différents types de programmes de prévention des conduites addictives à destination des jeunes, et de leur impact, en se basant sur les critères de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) et de l'agence nationale Santé publique France qui l'ont initié sous l'égide de la Commission interministérielle de prévention des conduites addictives (Cipca). Les critères d'évaluation de ces interventions reposent simplement sur leur efficacité quant

Extrait p.10

« Le parti a été pris de montrer non seulement ce qui est efficace, avec un impact mesurable, mais également les actions inefficaces ou contre-productives afin que des pistes d'amélioration soient proposées et que les acteurs concernés puissent s'en emparer. »



Extrait p.12

« L'objectif de ces interventions (programmes de développement des compétences psychosociales) est de contribuer au développement de compétences cognitives, sociales et émotionnelles qui aideront les individus à faire face aux situations problématiques et à exercer des choix favorables à leur santé (physique, mentale et sociale) et à celle de leur entourage). »

aux effets bénéfiques sur la prévention, l'arrêt ou la diminution des consommations de substances psychoactives des jeunes ciblés... Il s'agit donc d'être simplement pragmatique sans considération idéologique, espérons-le. Des standards de qualités, comme par exemple les standards européens en prévention des usages de drogues (EDPQS), présentés ici et élaborés dans le cadre d'un partenariat européen pluridisciplinaire mandaté par la Commission européenne, alliant chercheurs et acteurs de terrain, sont sûrement probants...

Les formes de programmes visés par l'évaluation sont détaillées dans la publication, mais les voici nommées : les programmes de développement des compétences psychosociales ; les interventions fondées sur l'entretien motivationnel ; les interventions incluant un volet psychothérapeutique ; les interventions d'aide à distance ; les campagnes médiatiques et les dispositifs de "marketing social" ; les interventions visant à limiter l'accès aux produits ; et enfin la prévention par les pairs... Ces modalités d'intervention ont toutes des vertus qui leur sont propres ou qu'elles partagent avec d'autres, mais elles peuvent regrouper en chacune des "catégories" ou "types" énoncés des formes finalement assez différentes, des intervenants aux compétences plus ou moins établies, et donc des efficacités plus ou moins avérées... Il est bien entendu très difficile de définir un modèle parfait et universel qui réunirait à lui tout seul toutes les vertus, et constituerait la panacée en termes de prévention. Dans ce champ de la prévention des usages, la modestie est sûrement de mise, et même les interventions qui ont fait leurs "preuves" en termes d'efficacité ne peuvent se reposer sur leurs lauriers tant les modalités d'usages sont diverses et variées et les consommateurs qui y sont associés difficiles à cataloguer. La remise en question doit être perpétuelle dans ce domaine d'intervention, et de nouveaux modèles sont sûrement à explorer et



Extrait p.16

« Notre étude montre l'efficacité de l'adaptation du programme Unplugged dans le Loiret sur l'usage de SPA (consommation récente et expérimentation). Unplugged a aussi un effet bénéfique sur les déterminants psycho sociaux ciblés par les activités du programme – compétences psychosociales, connaissances, attitudes, normes de consommation – et améliore la perception du climat scolaire par les élèves... »

expérimenter à l'avenir... Bien entendu, certains programmes nécessiteraient probablement une évaluation sur plusieurs années et mériteraient qu'on leur donne leur chance, mais il n'est jamais inutile de faire le point à court ou moyen terme pour se faire une idée et éventuellement corriger le tir si nécessaire...

La revue présente ici cinq programmes évalués avec leurs modalités de mise en oeuvre, leurs objectifs, les résultats de l'évaluation qui en a été faite, résultats plus ou moins positifs, et, tout aussi intéressant, les retours sur cette évaluation des acteurs du programme... Le programme *Unplugged* de prévention des usages des substances psychoactives au collège, ouvre le bal. Ce programme est adapté d'un programme européen de prévention universelle en milieu scolaire et est mis en place dans le Loiret depuis 2013. Son objectif est de réduire l'expérimentation et l'usage chez les collégiens de 11 à 14 ans. Douze séances, animées par un enseignant accompagné d'un professionnel du champ des addictions, sont échelonnées sur une année scolaire, et ce trois années durant. Les méthodes utilisées sont interactives et la stratégie d'intervention adoptée est fondée principalement sur « *le développement des compétences psychosociales et sur la correction des croyances normatives concernant la consommation des pairs.* »... *Avenir sans Tabac* est, lui, un programme d'aide à l'arrêt et à la réduction de l'usage du tabac et du cannabis en lycée et CFA. « *L'objectif d'AsT est d'aider de jeunes fumeurs à arrêter ou à diminuer leur consommation de cigarettes et/ou de cannabis en agissant sur les déterminants suivants de cette consommation : l'auto-efficacité liée à l'arrêt et à la réduction de la consommation ; l'intention d'arrêt ; la perception de la consommation des pairs par l'élève.* » Un stand est proposé une ou deux fois dans l'année dans un lieu de passage et propose à des jeunes des tests et entretiens motivationnels individuels qui peuvent être suivis, dans un



Extrait p.20

Conclusion proposée au 3ème programme évalué : « Sur la base des données analysées, les résultats amènent à contre-indiquer la mise en œuvre de ce programme sous sa forme actuelle et à privilégier l'utilisation de stratégies d'intervention reconnues efficaces. Dans l'optique d'une refonte du programme, des propositions fondées sur la littérature scientifique sont formulées afin d'apporter les modifications nécessaires à l'intervention... »

deuxième temps, par une inscription à un atelier collectif... Ont été aussi évaluées des interventions proposées à des classes de CFA du bâtiment et des travaux publics visant à prévenir les expérimentations et réduire les consommations d'alcool et de cannabis. Deux séances de trois heures, à trois semaines d'intervalle, sont proposées et prennent appui sur la diffusion de clips vidéo, suivie d'activités en groupe (tour de table, jeux de rôle, autotest et créations de slogans). Les résultats de l'évaluation de ce programme sont ici par exemple plutôt négatifs, car ce programme est visiblement contre-productif. Cela semble être également le cas du programme de sensibilisation par les pairs évalué dans un lycée auquel était proposé qu'un groupe relais d'élèves de première, bénéficiant d'une formation de 28 heures, puisse animer des séances pour leurs pairs. Ces séances de deux heures seulement reposent sur la diffusion de courts-métrages mettant en scène trois situations de consommation à issues multiples, suivie d'un débat... Le dernier programme évalué est celui proposé en milieu festif électro-alternatif par le SEA (Service En Amont) du CSAPA Les Wads - Comité mosellan de sauvegarde de l'enfance, l'adolescence et des adultes (CMSEA) de Metz. De jeunes bénévoles, usagers et formés à la réduction des risques, sont mobilisés dans des stands in situ, et fournissent des conseils et du matériel de RDR aux teufeurs se présentant à eux. L'évaluation montre ici que « *ce programme répond à un besoin et emporte globalement l'adhésion des autorités comme du public cible.* »...

Bien entendu, bien d'autres programmes mériteraient une évaluation, et les crédits débloqués pour cela, ainsi que ceux qui permettraient de développer les interventions qui le "méritent" devraient être augmentés pour éviter que la répression prenne le relais. La prévention, nous le savons, est le parent pauvre de la lutte contre les usages à risques et les addictions, et il serait temps que les gouvernements



successifs comprennent que c'est en agissant sur la demande que l'on combat l'offre, et non l'inverse comme le préconise par exemple malheureusement le nouveau "plan stup" dévoilé mi-septembre...



A propos du dossier de presse, rédigé par le Ministère de la Justice, celui de l'Action et des Comptes publics, et celui de l'Intérieur, relatif au Plan national de lutte contre les stupéfiants

Si le Plan national de lutte contre les stupéfiants se contente d'essayer d'intensifier la lutte contre les trafics, c'est qu'il porte mal son nom ou que ses rédacteurs n'ont pas encore compris que l'offre arrivera toujours à trouver sa place tant que la demande sera au rendez-vous. L'édito du dossier de presse rappelle, à juste titre, que les trafiquants s'adaptent sans cesse, ce qui pourrait laisser penser que la lutte est vaine ou du moins que la voie d'éradication des trafics ne sera pas de tout repos. L'édito ajoute que « *la drogue continue à tisser sa toile dans notre pays* » ce qui laisserait à penser que "la drogue" est une entité en soi, autonome et maléfique. Les rédacteurs de ce texte ont probablement bien trop souvent visionné des campagnes de prévention d'un autre temps, ce qui ne présage rien de bon sur l'état d'esprit de la prochaine « *vaste campagne nationale de prévention portant à la fois sur les risques sanitaires et sur les risques pénaux menée sur le modèle des campagnes de la sécurité routière* », campagne qui vise à « *casser l'image festive ou récréative dont bénéficient certaines drogues et faire prendre conscience des dangers qu'elles font courir* ». Ceci revient donc à tenter de taire le fait que cette image « festive et récréative » n'est pas qu'une image, qu'elle correspond bel et bien à une réalité

Extrait p.02

« Nous croyons que nous devons agir contre les trafics à tous les échelons : des cages d'escalier aux grands réseaux internationaux. Nous allons donc combattre la drogue à toutes les échelles et nous doter de structures présentes et compétentes dans les territoires. »



Extrait p.08

« Nous devons aussi combattre le mythe de l'argent facile et, avec les collectivités, proposer des alternatives aux « petites mains » du trafic qui s'engagent en réalité dans une spirale destructrice, entre assujettissement aux criminels et parcours judiciaire. »

des motivations d'usage des drogues... Bref ! Peut-être faut-il déduire de l'objectif de cette vaste campagne à venir que l'alcool sera également visé et qu'il est une des composantes de cette "drogue qui continue à tisser sa toile". Bien entendu, difficile d'y croire...

Toujours est-il que l'on est en droit d'attendre de membres éminents de trois ministères réunis un peu moins de formule à l'emporte-pièce et un peu plus de rigueur et de précision rédactionnelle. Ou alors ne s'agit-il peut-être ici, en toute modestie, que d'un plan de communication pour nourrir les préoccupations sécuritaires de nos concitoyens. L'on tente peut-être aussi simplement de faire table rase d'un passé encombrant car encombré d'affaires problématiques comme celle de François Thierry, anciennement à la tête de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (Ocrtis). La création de l'Ofast (Office antistupéfiant), en lieu et place de l'Ocrtis, permettra, à en juger par les objectifs affichés, de passer à la vitesse supérieure, avec « *L'amélioration de la connaissance des trafics, l'intensification et la rationalisation des activités de terrain, l'accroissement de la lutte contre l'économie souterraine et les circuits de blanchiment du trafic de stupéfiants, le renforcement de la saisie des avoirs criminels, le développement de la coopération internationale, et enfin le renforcement des capacités des services.* » En bref, comme avant, mais en plus et en mieux, espèrent-ils. Et si tout cela semble tendre vers une amélioration des outils permettant d'appliquer une politique toujours plus répressive, qui oserait s'y opposer ?, le postulat de base étant posé que d'autres politiques ne sont pas même envisageables...

Le débat est verrouillé par une communication qui s'appuie sur des représentations mortifères et criminelles des usages et des trafics. Dans ce cas, pourquoi pas créer un pôle opérationnel de 150 enquêteurs, policiers et



Extrait p.11

« **Mesure clé n° 1 : l'expérimentation d'une plateforme d'appel pour signaler les points de vente. Dédiée, anonyme et facile, cette plateforme permettra aux Français de signaler aux forces de l'ordre les points où agir, d'aider aux enquêtes et d'améliorer concrètement leur quotidien.** »

gendarmes (difficile de se rendre vraiment compte de l'importance en hommes de ce pôle) ; de mettre en place des cellules du renseignement opérationnel sur les stupéfiants (CROSS) ; ou d'expérimenter « *une plateforme d'appel pour signaler les points de vente* »... Au point où on en est, la fin semble justifier les moyens, puisque la direction indiquée est présentée comme incontournable malheureusement... Pendant que d'autres pays comme le Luxembourg, qui a fait savoir sa volonté de légaliser le cannabis d'ici deux ans, ou les Pays-Bas qui ont annoncé le lancement d'une expérimentation de production légale de cannabis afin de lutter efficacement contre la production illicite, la France reste, elle, campée sur des positions répressives qui vont lui permettre de fêter, sans une once de remise en question, les cinquante ans de la loi de 1970. Les professionnels du champ des addictions pourront continuer sans mal à s'insurger contre de tels plans et être invités sur les plateaux télé ou dans les forums et consultations parlementaires, leur expertise et propositions resteront lettre morte tant que l'idéologie prendra le pas sur le pragmatisme... Il reste toujours l'énergie du désespoir pour se consoler...



LA PÊCHE À L'INDIC

ENQUÊTE
(ACTUALITÉS)



A PROPOS DE L'ENQUÊTE DE ALEXANDRE KAUFFMANN PUBLIÉE AUX EDITIONS FLAMMARION LE TROISIÈME INDIC

Ce récit du grand reporter, mais également romancier, Alexandre Kauffmann, se lit comme une fiction. Et pourtant nous sommes assez loin finalement de l'imaginaire des indicateurs tel qu'on les présente souvent dans les médias, les films ou les romans policiers. Ici, on ne fait que suivre les petites mains de l'information sans qu'il s'agisse d'aller plus loin que des affaires de dealers de rue, de racketteurs, ou d'arnaqueurs de bas étage. Mais peut-être est-ce là que tout se joue ou du moins que l'on peut y trouver de l'intérêt. C'est de l'indic à taille humaine, et pour une fois qu'ils ont le rôle principal, pourquoi se priver de leurs aventures, peu glorieuses certes mais à hauteur d'une problématique incontournable...

Extrait p.21

« Je lui campe le tableau de l'opération. Suivre des informateurs est une opportunité unique - aucun journaliste ne s'est jamais immiscé dans leur quotidien. C'est une porte d'entrée privilégiée sur l'univers des trafiquants, des escrocs, des voleurs. Lors d'une année en immersion à la Brigade des Stups de Paris, j'ai entrevu ce monde de loin, à travers les écoutes téléphoniques, les dispositifs de surveillance, les auditions ou les relevés bancaires. »



Faisons les présentations

En quête d'informations dans un milieu aussi hermétique que celui des indics, on a vite fait de titiller les marges, aussi bien côté informateurs et policiers, que côté journaliste. Le troisième indic, ce pourrait bien être Alexandre Kauffmann dans cette affaire-là, et sans qu'il l'ai vu venir. Si le journaliste enquêteur veut en savoir plus, il va falloir qu'il se mouille et se salisse un peu les mains. On n'a rien sans rien et les protagonistes de ce récit savent trouver des contreparties à une infiltration qu'on leur impose presque...

Ca commence par l'agression d'une avocate dans un parking. La caméra de surveillance a filmé la scène, mais difficile d'identifier le



Extrait p.10

« De nombreux magistrats et hauts gradés de la police pensent qu'il est inutile d'édicter des normes que personne n'est en mesure de respecter. Faut-il laisser les sources s'épanouir hors du champ de la légalité, où elles prennent toute leur valeur ? Accepter les angles morts, les mensonges, les arrangements précaires ? L'échange d'information se résume bien souvent à une série de manipulations. »

coupable. Si l'enquête veut avancer, il va donc falloir s'en remettre aux "tontons", comme on les appelle encore, les indics donc dans le jargon policier, mais aussi dans celui du milieu de l'autre côté de la loi. Les tontons bien sûr n'ont pas bonne réputation dans ce milieu, mais comme ils sont loin de constituer une niche et que tout petit truand est un indic en puissance, et qu'on balance son voisin à tous les coins de rue pour sauver sa peau, pas de quoi se cacher outre mesure. L'activité est source de combines, et même si elle n'est pas très lucrative, il y a moyen d'en tirer le maximum de profits, et ce ouvertement. Un contact par exemple avec un policier, pour une potentielle embauche, ça se monnaie... On peut être indic contraint et forcé, mais aussi par choix... Le statut de ces tontons est censé être régi par une charte, charte dont un extrait est présenté à chaque en-tête de chapitre, mais qui semble inopérante. Les rapports entre policiers et indics s'appuient finalement sur des ententes officieuses, des rapports de force et des compromissions de tous les côtés... Le journaliste nous explique qu'il est très compliqué d'encadrer ce rôle d'informateur, et que vouloir légiférer est bien utopique. Le travail de ces tontons repose sur des angles morts, sur cette zone grise de droit et de non droit finalement presque aussi confortable pour les policiers que pour les indics. On peut le regretter mais le constat est implacable à la lecture de cette enquête. Le système est ainsi fait qu'il doit faire avec le donnant-donnant, la compromission, et les petits arrangements entre "amis" ou "ennemies". Les plus forts y trouvent leur compte et imposent leur manière de faire au détriment de ceux qui subissent, et reproduiront à l'occasion, quand ils seront aux affaires, les mêmes procédés utilisés des deux côtés de la loi, et ce afin de reprendre un peu de contrôle et de pouvoir...

Le commandant Christophe Z. de la police judiciaire, avec qui Alexandre Kauffmann est en contact, est prêt à présenter au reporter le tout-venant des indics, à commencer par Lakhdar, un ancien proxénète marocain reconverti dans la vente à la petite semaine de cocaïne de mauvaise qualité et de speed qu'il fait passer pour de la cocaïne de bonne qualité. Pourvu qu'ils aient



Extrait p.99

« Me voilà embarqué dans la nef des toxicos. Au-delà du caractère sinistre de leur équipée, mes deux compagnons semblent portés par une forme d'insouciance et de liberté : ils se moquent des règles, de la sagesse, du lendemain. Leur horizon se limite au bureau Western Union des Champs-Élysées. Le reste est oublié dans l'héroïsme de l'instant. »

l'ivresse, ses clients n'iront pas chercher plus loin... Lakhdar a la soixantaine et encaisse au mieux le poids de ses années dans un milieu où il connaît beaucoup de monde. Accompagné de sa compagne Fazia, une trentaine d'années et visiblement très portée sur les boissons alcooliques, il jette un oeil aux photographies mises à sa disposition pour qu'un nom se détache, presque inévitablement. Et peu importe si la piste ne mènera à rien, l'essentiel semble être de maintenir le lien avec les autorités judiciaires dont on aura besoin, si ce n'est pour toucher une prime, au moins pouvoir poursuivre en toute tranquillité ses activités illégales et obtenir surtout ici en l'occurrence un titre provisoire de séjour qui, s'il maintient l'indigène dans la précarité, lui permet de rester sur le territoire français. On attend en fait des autorités policières et judiciaires un certain nombre d'indulgences, une levée de son interdiction du territoire français et l'oubli des délits commis sur ce même territoire. Les indigènes sont loin d'être en position de force, et les promesses qu'on leur fait ne sont malheureusement pas toujours tenues...

C'est par l'intermédiaire de Lakhdar qu'Alexandre Kauffmann rencontrera Ayoub, Algérien qu'on appelle le Lybien à cause de sa ressemblance avec Kadhafi, usager régulier de crack, escroc prêt à tout pour quelques euros, et sans mauvaise conscience quand il s'agit de renseigner la police sur ses pairs... C'est par l'intermédiaire d'Ayoub que Lakhdar a rejoint le Bureau Central des Sources (BCS) où sont inscrits quelque deux mille informateurs. Les deux hommes se sont rencontrés à la prison des Baumettes à Marseille. A leur sortie, Lakhdar avait proposé à Ayoub de lui fournir 250 grammes de cannabis. Le rendez-vous de livraison aurait pu mal finir car le Lybien avait dénoncé Lakhdar à la police. Heureusement pour lui, la suspicion l'avait fait venir sans produit. Les deux hommes, la balance et sa victime, sont devenus amis...

Des histoires d'indigènes

Pendant que les tuyaux concernant l'agresseur du parking se succèdent, passent d'un indigène à un autre, et occupent les



Extrait p.43

« Ah, notre Ayoub national !, lance Christophe. Tiens, tiens, le virus libyen !, commente Lakhdar. Je l'observe du coin de l'oeil. C'est donc lui l'intarisable fumeur de crack, le prince des escrocs, l'indicateur revenu de toutes les embuscades. Son visage ne porte aucune trace de ses excès, l'exception des yeux : comme chez les personnes âgées, un anneau blanc encercle son iris. »

inspecteurs un bon bout de temps, il y a des affaires faciles à donner. Lakhdar s'est mis en tête de balancer au commandant un *modou* qui pourrait l'intéresser. Le terme de *modou*, qui signifie littéralement "immigré" en wolof, est utilisé de façon détournée pour désigner les dealers d'origine sénégalaise qui sévissent sur le territoire. Pas un big boss, non juste de quoi commencer à suivre une piste. Les "petits" indics ne donnent à la police que les "petits" truands car ce sont les seuls auxquels ils ont accès. Chacun travaille à son niveau sans prétention, au jour le jour, en mode survie comme ceux qu'ils dénoncent... Alexandre accompagne Lakhdar dans presque tous ses trajets et ses rencontres. Ca commence au bistrot des Petits Carreaux, le quartier général des balances où personne n'est dupe des travers et compromissions de chacun. Lakhdar est capable de vendre ici en presque toute amitié de la coke à celui qu'il dénoncera quelques minutes après. Pas question d'entrer dans des considérations éthiques pour agir, mais dans une nécessaire adaptation à un environnement hostile. C'est chacun pour soi. Chaque jour suffit sa peine, et si l'on doit dénoncer ses collègues, ou par exemple le propriétaire du bar où on a ses habitudes, et par la même occasion le mari de sa soeur, pour sauver sa peau, alors aucune raison de se poser des limites et d'avoir des scrupules, presque malvenus. La concurrence est rude, alors si l'on peut aider à faire le ménage, pourquoi s'en priver...

Le tuyau en or pour le Commandant, Lakhdar le tient d'Ayoub, le "spécialiste" du crack dont les mains portent les marques d'entailles et de brûlures caractéristiques des usagers de crack. Rendez-vous est pris entre Lakhdar, Ayoub, le Commandant et le reporter, dans un bar Porte de St Ouen. On se concerta pour voir comment on va opérer. On présente le *modou* comme vendant des cailloux de très bonne qualité, et s'approvisionnant auprès d'un réseau structuré. Mais Christophe, le commandant ne cherche qu'à faire du chiffre dans l'immédiat. Choper le *modou*, ou éventuellement le mec au-dessus de lui, lui suffit. Pas besoin de plus dans l'immédiat. Côté policier, on avance aussi parfois à la petite semaine. On ne veut pas d'affaire qui traîne un an, et on



annonce la couleur tout de suite... Les ambitions, à croire qu'elles sont réservées à l'échelon supérieur, ou alors le Commandant sait bien que tout ce remue-ménage de la lutte contre les trafics, c'est peine perdue depuis les tout débuts de la prohibition...

La prochaine étape sera d'accompagner Ayoub dans l'achat d'une galette de crack à un certain Zorro dans le métro, zone d'inconfort depuis que la RATP, la préfecture de police et le Parquet ont renforcé le dispositif anticrack dans ces transports en communs. Depuis le démantèlement d'un réseau dans le 19ème arrondissement de la capitale, lieu de deal à ciel ouvert appelé le zoo où tous les crackers allaient se fournir, le métro fut un refuge naturel... L'opération achat auprès de Zorro aura bien lieu, sous les yeux d'un reporter qui découvre le produit, la procédure de deal, et est bien surpris qu'Ayoub ne se précipite pas sur son doseur pour fumer une partie, ou même la totalité, de la galette achetée en guise de prémisses à un futur achat plus conséquent. Le Lybien lui explique qu'il ne fume que le soir chez lui pour pouvoir garder les idées claires la journée, journée qu'il passe à essayer de soutirer de l'argent à droite à gauche en utilisant tout son savoir-faire et son expérience d'escroc... L'objectif de ce premier achat dans le métro est de prendre contact avec le dealer Zorro, récupérer ses coordonnées, lui donner un rendez-vous chez soi, permettre aux policiers une meilleure identification, installer une filature et ainsi pouvoir, comme on dit dans le jargon du milieu, le "loger", c'est-à-dire repérer son domicile... L'affaire n'ira pas bien loin en l'occurrence, pour la simple et bonne raison que la trace du dealer sera perdue en région parisienne...

Extrait p.94

« La colline du crack est un terrain en pente situé au nord de Paris, entre le boulevard périphérique et la bretelle d'accès à l'autoroute du nord. Quelques tentes de fortune, des fauteuils éventrés, un fil pour étendre le linge. Une trentaine de crackers y vivent de façon permanente. Une centaine y passent quotidiennement pour acheter et fumer des galettes. »

L'aventure du journaliste enquêteur passera alors par la Porte de la Chapelle sur cette fameuse "colline du crack", espace de consommation et de deal où se retrouvent un grand nombre de cracker et de *modous* de la capitale... La description qu'en donne le journaliste ne reste d'actualité que de manière éphémère, les occupants étant régulièrement évacués. Un grand nombre d'entre eux repeuplent le quartier de Stalingrad. Espérons que le plan mis en place par la Mairie de Paris permette que de nouveaux lieux



Extrait p.123-124

« La légende de la dépendance immédiate renforce cette condamnation sociale : une seule bouffée suffirait à les enfermer pour toujours dans l'enfer de la galette. Marquant une césure entre « eux » et « nous », ce mythe protège les honnêtes riverains des vapeurs maléfiques. Le nombre de crackers ne cesse pourtant d'augmenter, touchant une population toujours plus jeune et insérée. »

d'accueil voient effectivement le jour... Toujours est-il que s'aventurer sur cette "colline du crack", que ce soit pour Lakhdar ou Ayoub, c'est provoquer en terrain hostile ceux-là même qu'ils ont dénoncé il n'y a pas si longtemps... Cette quête de Zorro n'ira pas bien loin, l'homme s'avérant au final lui-même être un indic. Les affaires de tontons mènent inévitablement, comme nous l'avons déjà dit, à d'autres tontons. Et au milieu d'eux, un journaliste cherche en vain des réponses aux questions qu'il se pose et tente de ne pas être mêlé involontairement à tout ça...

De l'observation à l'implication

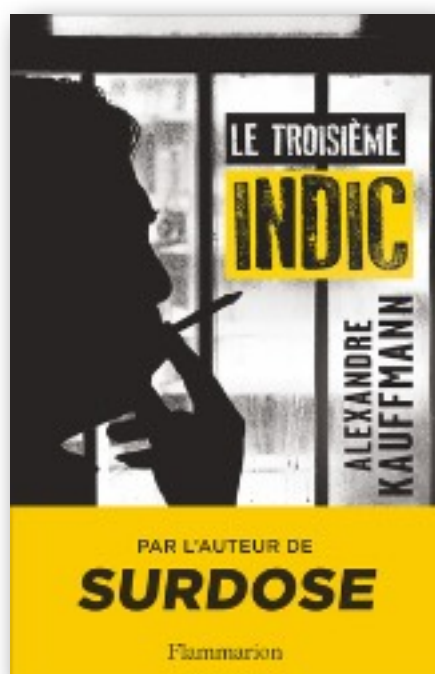
Le journaliste reporter a suivi le mouvement perpétuel des indicateurs usagers qui s'accrochent à leur activité de délation comme à une bouée de sauvetage et s'en servent au mieux pour récupérer de quoi vivre et consommer à moindres frais... Alexandre Kauffmann fait le job même s'il n'était pas très enthousiaste à l'idée d'infiltrer l'univers du crack. Mais son objectif était clair, et affiché dès le départ : accompagner des informateurs pour en savoir plus sur leurs rapports avec la police, pour le moins ambigus, sur leurs méthodes et sur leur univers de travail et de vie. S'il a décidé de suivre pendant un an le quotidien de ces informateurs dans la capitale parisienne, c'est à ses risques et périls. Il finit alors par ne plus maîtriser la situation...

D'un rôle d'observateur, Alexandre Kauffmann finira par avoir un rôle d'acteur ou de complice. C'est du moins son inquiétude. Il est de plus en plus associé aux combines de Lakhdar et d'Ayoub, et se sent presque obligé de consommer de la cocaïne avec eux, cocaïne qui lui est offerte généreusement, mais qui l'oblige alors par la suite. Un usage auparavant exceptionnel et festif, devient régulier, tout ça pour gagner en crédibilité en présence des *modous* ou simplement pouvoir poursuivre son enquête en compagnie d'un duo d'usagers auquel il doit s'intégrer et dont il veut conserver l'entière confiance... Mais que se passera-t-il si une brigade d'intervention surgit en plein deal ? Le statut d'informateur sera-t-il révélé ? Alexandre sera-t-il considéré comme acheteur



Extrait p.211

« Le métier d'indicateur n'exerce plus aucun magnétisme sur moi. Avant de découvrir l'intimité de Lakhdar et d'Ayoub, j'imaginai un monde plein de mystères et de dangers. Des trahisons dramatiques. Des destins sur le qui-vive. Des opérations de police magistrales. Les secrets sont toujours plus grands que ce qu'ils cachent. J'ai vite compris que les deux indicateurs tournaient en rond, se complaisant dans l'existence précaire que l'administration leur imposait. »



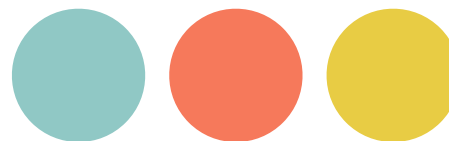
potentiel ? Faudra-t-il appeler le Commandant à la rescousse ? Et si celui-ci est au courant de sa consommation désormais loin d'être exceptionnelle, que va-t-il se passer ? Le reporter reconnaît ne plus pouvoir mettre la distance nécessaire. Sa femme Alice lui explique que son sujet d'étude l'a "avalé", que les risques pris désormais sont bien trop importants et que sa disponibilité auprès de sa famille fond comme neige au soleil. Alexandre Kauffmann vit désormais au rythme des deux indics et il est temps alors pour lui de tout arrêter car « *à moins de s'épanouir dans la schizophrénie, il ne peut plus concilier l'univers des balances et celui des crèches municipales, où des puéricultrices chuchotent des comptines à l'oreille des enfants* »...

Il reconnaît avoir été sûrement manipulé, et par les indicateurs qu'il suivait et même par les forces de police qui ont profité de son positionnement pour en savoir plus... Le récit du journaliste est aussi finalement un mea culpa... L'univers des indics, il en est désormais revenu, et ce qu'il pensait pouvoir présenter peut-être comme une enquête de haut vol, fait flop. Mais rester à hauteur de ces petites mains du trafic et de la délation permet tout de même d'en savoir bien plus sur ce qui anime ces hommes et ces femmes en marge, et ce que la prohibition engendre de rapports de force biaisés, de compromissions et de déclassement social. Le monstre se nourrit de ces "petites gens", dont la malhonnêteté n'a d'égal que la situation précaire dans laquelle on les maintient...

Le troisième indic

Une enquête de Alexandre Kauffmann
Editions Flammarion
224 pages, 18 euros

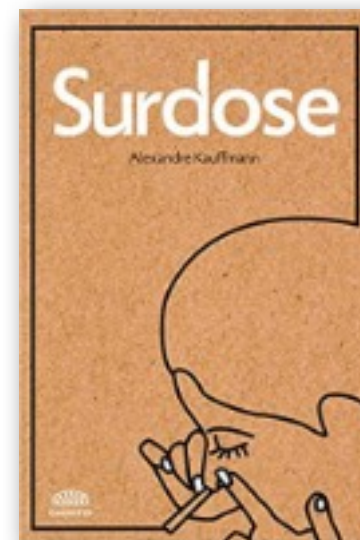
MAIS AUSSI



Surdose

Alexandre Kauffmann - 2018

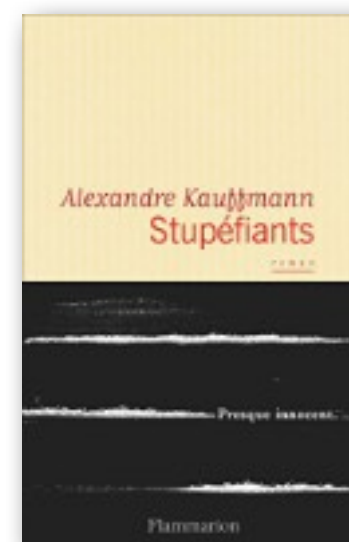
Présentation de l'éditeur : « Ce livre est un polar, et pourtant tout est vrai. À Paris, en 2016, un dentiste, une étudiante et un informaticien sont morts d'une overdose. Le premier après avoir consommé de la cocaïne, la deuxième de la MDMA et le troisième une drogue aphrodisiaque prisée de certains milieux gays. Le groupe Surdoses, unité spéciale de la brigade des stupéfiants, enquête sur les trois affaires. À partir d'indices récoltés sur les corps et les téléphones des défunts, les policiers remontent jusqu'à un "cocaïne call-center" de la capitale, un bar à chicha de Sevrans et un site internet fantôme d'Amsterdam. Après un an d'immersion au sein de l'unité Surdoses, le journaliste Alexandre Kauffmann nous embarque pour une plongée en apnée dans l'intimité des victimes, des enquêteurs et des dealers. »



Stupéfiants

Alexandre Kauffmann - 2017

Présentation de l'éditeur : « Embarqué malgré lui dans une enquête sur un trafic de stupéfiants entre la France et l'Afrique orientale, un journaliste oisif est contraint de collaborer avec la police pour retrouver le mystérieux «Sergent». Des quartiers populaires parisiens aux faubourgs d'Arusha, sur fond de trafic d'héroïne et d'armes, Stupéfiants est un roman sous haute tension qui fait la part belle aux tourments d'une génération précaire et indolente. »



Usages et ventes de crack à Paris

OFDT - 2018

L'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies propose ici un état des lieux de 2012 à 2017. Extrait de la présentation : « Si les usages de crack (cocaïne basée) semblent se développer sur l'ensemble du territoire national, le cas de la région parisienne n'est pas comparable à ce qui est observé dans le reste de la France. Les usagers y apparaissent nettement plus concentrés et l'usage visible concerne une population qui, dans sa grande majorité, se trouve dans une situation de vulnérabilité sociale extrême. La cocaïne basée y est l'objet d'une accessibilité sans faille et même croissante, en particulier pour les usagers les plus fragiles. »





**REVUE
DE
PRESSE**



Cette revue de presse relaie des articles, reportages ou dossiers journalistiques, et souhaite ainsi éclairer la réalité de la thématique des drogues et addictions, et ses représentations...



A l'occasion de la publication dans Le Monde d'un article de Pascale Santi et Corine Lesnes (03 octobre) Vapoter est-il sans danger ? Questions sur une « mystérieuse épidémie »

Extrait de l'article

« Ce que le New York Times a qualifié de « mystérieuse épidémie » a semé le doute dans le monde entier. L'inquiétude a gagné l'étranger. Israël a ainsi annoncé, le 24 septembre, une interdiction complète des cigarettes électroniques parfumées. L'Inde avait pour sa part banni la totalité des e-cigarettes la semaine précédente « au nom de la santé publique et de la lutte contre les addictions ». »

On ne lui aura rien épargné. La cigarette électronique, bien plus que n'importe quel autre substitut nicotinique et outil de réduction des risques, n'aura occasionné autant de polémiques. Le titre de l'article du *Monde*, pour peu que les lecteurs n'entrent pas au cœur du texte, suffit à susciter à lui tout seul un nouveau doute sur la vapoteuse et ses éventuels dangers. Il n'en faut pas plus au commun des mortels, si attaché au principe de précaution, pour décider de mettre au banc des accusés un outil de sevrage qui aura permis, depuis 2010, à plusieurs centaines de milliers d'usagers français d'arrêter de fumer, quand autant de fumeurs de tabac seront morts dans le même temps... Aux Etats-Unis, une douzaine de morts (ce qui est déjà trop certes) suite à des affections pulmonaires, ont suffi aux autorités politiques de certains états pour décider de prendre des mesures d'urgence pour suspendre ou interdire les ventes de e-cigarettes aromatisées. Il est même bien possible que la Food and Drug Administration (FDA), sous l'impulsion de Donald Trump, propose au niveau fédéral des mesures restrictives, ou du moins un appel général à cesser de vapoter...

Les Etats-Unis ne sont pas les seuls à s'engouffrer dans la brèche de la suspicion excessive, dont il est difficile



Extrait de l'article

« Bouée de secours pour les fumeurs, leurre insidieux pour les jeunes ? Alors que la cigarette classique continue de tuer huit millions de personnes par an et ne semble nulle part menacée d'interdiction, l'e-cigarette n'a pas fini de diviser. »

d'imaginer que les cigarettiers n'y soient pas pour quelque chose. En Inde par exemple, le gouvernement a publié une ordonnance punissant d'un an de prison et de l'équivalent de 1285 euros tout fabricant, importateur, exportateur, transporteur ou vendeur de cigarettes électroniques. L'état indien étant actionnaire de plusieurs entreprises de fabrication de tabac, tout s'explique...

C'est la fameuse vapoteuse Juul, lancée en 2015 et occupant 70% du marché qui semble avoir été la cible prioritaire des anti cigarette électronique. Trop design, trop tendance auprès des jeunes, trop exposée et trop prosélyte pour ne pas susciter en même temps inquiétudes et convoitises. En décembre 2018, le cigarettier Altria (Marlboro) a cassé sa tirelire pour acheter 35% de Juul. D'autres fabricants de tabac se sont positionnés sur ce marché pour être sûr de pouvoir le contrôler tout en profitant de la manne financière qu'il représente... En France, même si la surveillance reste de mise, aucun cas mortel n'a été signalé. Roger Genet, directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, cité dans l'article, explique que les produits commercialisés sur l'hexagone n'ont rien à voir avec ceux vendus sur le territoire américain. Ils sont moins dosés en nicotine et sont sujets à des restrictions imposées par la communauté européenne, restrictions bien plus strictes qu'outre-Atlantique. Par ailleurs, en France, la vente des vapoteuses est interdite aux mineurs... Les autorités sanitaires françaises s'inquiètent surtout de la hausse effective constatée de l'expérimentation de la vapoteuse chez les adolescents, en même temps qu'elle constate néanmoins une baisse conséquente du tabagisme chez ces mêmes jeunes. Le vapotage quotidien chez les lycéens reste toutefois très minoritaire, 2,8%, et ne compense pas la chute, chez les 17 ans, des fumeurs journaliers, passant de 41% en 2000 à 25% en 2017. La porte d'entrée dans le tabagisme que constituerait l'usage de la vapoteuse ne semble donc pas



Extrait de l'article

« La plupart des addictologues rejettent le discrédit global frappant l'e-cigarette. La tabacologue Marion Adler (Antoine-Béclère, AP-HP) voit des patients, de plus en plus inquiets, arrêter devapoter pour reprendre la cigarette. Selon elle, aux Etats-Unis, il serait plus pertinent d'interdire les armes que de bannir l'e-cigarette. »

clairement établie. Et pourquoi imaginer a priori, si la e-cigarette convient à certains, et qu'elle est potentiellement la cible de ceux qui aurait sinon démarré par la clope, que ces jeunes vapoteurs ont de grandes chances par la suite de passer au tabac ? Connaissant désormais le discrédit croissant dont sont atteints les produits du tabac, on peut raisonnablement en douter...

Une inquiétude bien plus prégnante est signalée dans l'article, celle concernant des e-liquides vendus sur le net et contenant des produits de synthèse comme des cannabinoïdes, bien plus puissants que les produits traditionnels. Mais bien entendu, encore une fois, si l'information sur ces produits, et la réduction des risques, sont au rendez-vous, on ne peut qu'encourager la vaporisation à l'instar de l'inhalation de fumées assurément toxiques... Les acteurs de la prévention et de la réduction des risques s'inquiètent donc légitimement du sort réservé à la e-cigarette considérée à juste titre comme un outil essentiel et efficace de lutte contre le tabagisme. Et même si beaucoup de détracteurs mettent en avant le manque de recul sur les dangers à terme de la vaporisation de produits pourtant déjà bien repérés, une chose est sûre, à condition qu'ils soient aux normes, leur toxicité est moindre que celle de l'ensemble des composantes d'une fumée de cigarette de tabac. C'est aussi simple que ça...



A l'occasion de la publication dans Libération d'un article de Alain Mercier (04 octobre) Dopage dans l'athlé : Nike l'air de rien

Il est des entraîneurs charismatiques qui prennent facilement la lumière, surtout quand leurs athlètes accumulent les performances. Ces faiseurs de champions



Extrait de l'article

« Naturellement présente chez l'homme (elle joue un rôle clé dans l'activité sexuelle), la testostérone est un classique de la pharmacopée des dopeurs et dopés. Elle est le couteau suisse de la performance médicalement assistée : psychostimulant qui agit sur la motivation, elle augmente également la masse musculaire et favorise la résistance.»

peuvent être encensés un jour sans qu'on émette le moindre doute sur leurs méthodes, pour un autre jour être discrédités quand ils sont mêlés à des affaires de dopage. Alberto Salazar, entraîneur en chef du Nike Oregon Project (NOP), groupe privé d'entraînement de haut niveau pour athlètes ambitieux, n'échappe donc pas à la règle, sauf que les soupçons le concernant ne datent pas d'hier et qu'il aura fallu quelques années avant que l'Agence américaine antidopage (Usada) mette le nez dans ses affaires ou du moins réussisse à établir une quelconque culpabilité... L'ancien marathonien à succès des années 80, désormais sexagénaire, ainsi que le médecin Jeffrey Brown avec qui il travaillait, viennent d'être suspendus quatre ans par l'Usada pour « *organisation et incitation à une conduite dopante interdite* ». Une enquête diffusée sur la BBC en 2015 avait lancé l'alerte, deux athlètes ayant affirmé avoir été dopés à la testostérone, qui est un anabolisant, et à la prednisone qui est un corticostéroïde...

Alberto Salazar est connu comme étant un expérimenteur chimique précoce ayant un leitmotiv affirmé, celui d'une prise de risque indispensable à la quête d'objectifs élevés. Il semblerait, sans qu'on ne puisse rien affirmer, que beaucoup de sportifs sous sa coupe étaient l'objet d'expériences dopantes sans en connaître l'exact contenu, les produits administrés et leurs dosages. Les sportifs pris en main sont rarement, on le sait, en position de force quand il s'agit de remettre en cause les prescriptions médicales, et pâtissent inévitablement d'un manque d'information qui ne peut bien entendu en aucun cas les dédouaner de toute responsabilité... Toujours est-il que la testostérone faisait visiblement partie des produits phares du coach Salazar qui savait ajuster les dosages de manière à éviter la positivité des tests antidopage et ne pas être ainsi pris par la patrouille. L'homme a fait appel de cette décision de l'agence antidopage américaine, plaide en mettant en avant sa bonne foi et pratique la victimisation



Extrait de l'article

« L'histoire de Nike est pleine d'exemples de soutien à des [sportifs] dopés, à des fédérations favorisant le dopage, a lancé mardi, depuis son compte Twitter, l'ancienne coureuse de fond américaine Lauren Fleshman, sponsorisée par la marque à la virgule durant plus de neuf ans, jusqu'en 2012. Ils font semblant de ne rien voir, même quand il est clair qu'il y a quelque chose de pourri. »

comme beaucoup de responsables dans ces cas-là. Un grand classique... Et comme un coach cache souvent une ambition venant de plus haut que lui, ambition souvent bien plus économique que sportive, le nom de Mark Parker, PDG de Nike, est ressorti dans cette affaire. Il aurait, malgré ses démentis, encouragé des expériences de dopage. L'équipementier américain est bien entendu venu à la rescousse de l'entraîneur pour réaffirmer son innocence dans cette affaire. Il faudra sûrement attendre que la culpabilité de Salazar soit totalement établie pour que Nike se retourne contre l'entraîneur en chef du NOP, ou continue, comme à son habitude d'après d'anciens athlètes, à faire l'autruche...

Cette affaire Salazar, énième affaire du genre, ne fait que démontrer encore une fois que le dopage sportif a encore de belles heures devant lui et est inhérent à un système et à un environnement médiatique et sportif qui prônent le toujours plus haut, plus vite, et plus fort. La lutte antidopage a toujours un train de retard, et il est peut-être temps de changer de paradigme pour que les agences concernées et les instances sportives ne soient pas continuellement ridiculisées par des chimistes efficaces et des coaches sans scrupule qui sauront toujours comment faire pour contourner les lois antidopage et faire gagner quelques médailles à leurs sportifs avant d'être inquiétés... Les championnats du monde d'athlétisme qui se sont déroulés à Doha au Qatar, se sont passés comme si de rien n'était. Les sportifs interrogés par les médias étaient encore une fois bien gênés, et l'omerta souvent de mise bien entendu. The show must go on...



**MA REINE
ALCOOL**

ROMAN
PAROLE AUX USAGERS
(FLASH-BACK)



A PROPOS DU ROMAN DE HANS FALLADA PUBLIÉ EN POCHE AUX EDITIONS FOLIO LE BUVEUR

L'usager à qui l'on donne la parole ici est peut-être tout simplement l'auteur de ce roman, roman à la première personne écrit par un homme qui semble avoir besoin de se faire pardonner. Hans Fallada, de son vrai nom Rudolf Ditzgen, décide en 1944, lors d'un séjour de trois mois en prison, de rédiger un manuscrit qu'il intitule " *Confrontation intensive avec les humiliations et les crises personnelles des années passées* ". Ce manuscrit ne verra le jour qu'en 1950 sous le titre que l'on connaît désormais mais ne sera publié qu'à titre posthume, l'auteur allemand étant malheureusement décédé en 1947 suite aux conséquences de son alcoolodépendance. Le buveur dont il s'agit dans le roman n'est que le double d'un homme qui a dû composer avec sa passion pour l'alcool, ses déboires avec sa femme, la justice et des établissements de cure d'un autre temps...

Extrait p.09

« Je n'ai pas toujours bu, il n'y a d'ailleurs pas si longtemps que j'ai commencé de boire. Avant, l'alcool me dégoûtait, je devais boire tout au plus un verre de bière de temps en temps ; je trouvais le vin trop acide, et l'odeur du schnaps me rendait malade. Puis vint une période où je commençai à aller mal... »



L'orgueil éthylique

Erwin Sommer, la quarantaine, est propriétaire d'un négoce de produits agricoles et vit bourgeoisement mais simplement avec sa femme Magda dans une ville de province où il bénéficie d'une certaine reconnaissance, une forme de statut social et rien qui a priori vienne bousculer ses habitudes de vie. Mais il suffit parfois de peu pour que la machine s'emballe... Les affaires du magasin ne vont pas fort et Erwin perd un gros contrat d'approvisionnement avec la prison du coin. Il va devoir licencier son personnel s'il ne trouve pas de nouveaux contrats assez vite pour compenser les pertes financières. Un orgueil mal placé aidant, l'homme ne souhaite pas alerter sa femme, qu'il admire et devant laquelle il ne



Extrait p.32

« Et je fus enfin seul : je posais ma tête et l'alcool parcourut mon corps de part en part comme une vague libre et débridée, d'une aile soyeuse il recouvrit tous mes soucis et mes chagrins, il emporta même la toute petite et récente crispation d'avoir raconté à Magda que les affaires allaient « parfaitement bien ». Je dormis... Je dormis ? Non, j'étais anéanti. Je n'étais plus... »

veut pas perdre la face. Il se surprend un soir à boire un verre et demi de vin, ou peut-être plus, boisson qu'il n'a pas l'habitude d'ingérer, lui préférant à l'occasion la bière. Cette quantité bu lui suffit à apprécier les vertus d'une substance qui lui permet de se faire croire et de faire croire à sa femme que tout va bien dans le meilleur des mondes, que son affaire est plus qu'une réussite, et que les disputes occasionnelles avec elle sont à glisser sous le tapis. En se voilant la face, et sous effets de l'alcool, il reprend confiance en lui, et c'est bien là son malheur... L'usage occasionnel se transforme en usage régulier qu'Erwin tente, tant bien que mal, de cacher à sa femme. Les stratégies pour dissimuler la quantité bu en son absence et les mensonges apparaissent assez vite. L'alcool le reconforte, anesthésie ses pensées négatives, atténue le sentiment de honte, fait oublier les contrariétés professionnelles du moment. S'empêcher de boire, ne pas profiter des effets d'une substance magique, c'est prendre le risque de tout voir ressurgir, et Erwin n'est pas prêt à affronter tous ses problèmes...

Fuir est la solution envisagée, et pas besoin pour cela d'aller bien loin. L'auberge du coin fera l'affaire. Le schnaps est servi au godet, et les godets peuvent s'enchaîner sur place sans que personne n'y trouve rien à redire. Erwin est là à l'abri des regards d'une femme aimante mais qui pourrait le dissuader de continuer à boire... A l'auberge, la barmed est au goût d'Erwin qui ne se gêne pas pour entreprendre une approche malgré le mépris manifeste qu'affiche à son égard une jeune femme qui assiste complaisante à une ivresse incontrôlée. Et même si elle finit par accepter de le conduire dans sa chambre, il se défilera au dernier moment... La soirée a été longue et il faut rentrer chez soi, imbibé. Confronté à Magda qui ne lui fait aucun reproche, et n'affiche que tristesse et inquiétude, Erwin se pose en victime et déballe tout : ses soucis, sa rencontre avec la barmed, et surtout sa sensation de n'avoir toujours vécu que dans l'ombre d'une femme "*impitoyablement compétente*" qui, sans le vouloir, a révélé en lui un complexe d'infériorité dont il n'arrive pas à se défaire, ou alors uniquement sous effets de l'alcool qui coule dans ses veines... Le lendemain matin sera l'occasion pour le couple de trouver un terrain d'entente, ou



Extrait p.26

« Cependant, il faut que je dise ici explicitement que je ne me suis pas soûlé une seule fois à Hambourg. J’y ai néanmoins pris l’habitude de boire un petit verre à n’importe quelle heure de la journée, et ce, dès le petit matin, habitude qui est peut-être encore plus fatale qu’une sévère ivresse de temps en temps. »

presque. Magda accepte que son mari aille à Hambourg pour essayer de conclure une affaire intéressante pour leur business, en échange de quoi Erwin convient d’aller voir à son retour le médecin de famille pour soigner son mal alcoolique... Le séjour à Hambourg sera alors l’occasion pour Erwin de réellement démarrer une consommation, certes non ponctuelle intensive comme chez lui, mais de celle qui alerte sur une potentielle alcoolodépendance. L’alcool est présent tous les jours désormais, à n’importe quelle heure et dès le petit matin au réveil...

De retour au bercail, Erwin continue de cacher à sa femme son usage compulsif, mais ne se voile plus la face. Il a pris conscience de son addiction et l’accepte fatalement sans que le déni jette un voile sur son usage ou minimise le regard qu’il porte sur une consommation problématique. Il ne se rendra pas pour autant chez le médecin... Le train-train quotidien du couple reprend ses droits, mais avec l’alcool comme douce compagnie, et ce sentiment que les contacts professionnels, autrefois un peu empruntés, prennent une autre allure, avec plus de convivialité et moins d’obséquiosité, mais avec aussi moins de tenue et plus de penchant à l’escroquerie. Ca en est trop pour Magda qui a découvert le pot aux roses depuis bien longtemps et explique à Erwin qu’elle va demander le divorce. La rupture est consommée à ce moment même, et alors rien ne sera plus comme avant...

L’objectif désormais : combattre Magda.

Un petit tour au bistrot pour reprendre contact avec celle qu’Erwin appelle la Reine de l’alcool, Elinor, mais un retour au bercail agité car le Dr Mansfeld, médecin de famille, attend le buveur à la sortie du bar et l’embarque dans son auto pour un face-à-face. Erwin réussit à s’échapper de la voiture, mais est désormais à la rue et n’envisage plus de retourner chez lui. Une auberge miteuse est alors prête à lui proposer le coucher, mais l’homme qui la tient, Mr Polakowsky, n’est malheureusement pas le plus honnête des aubergistes. Il fournit à Erwin aussi bien le couvert que la boisson, et saura se rémunérer comme il se doit sur le prix de la bouteille...



Extrait p.99

« Il est étrange que, dans cet état de grave empoisonnement, je ne pensais pas une seconde à renoncer à l'alcool. Au contraire, j'essayais même anxieusement de ne surtout pas y penser. Il ne pouvait pas être la cause de tout cela, je ne pouvais pas le lâcher. C'était mon unique bon compagnon dans cette période d'isolement et d'humiliation ! »

Ici, et pendant un séjour qu'il estime à l'avance de deux ou trois semaines, l'objectif de départ est pour Erwin de se sevrer de l'alcool et de se représenter comme un sou neuf à sa femme et au docteur Mansfeld pour que tout redémarre comme avant... Mais tout plein de ces bonnes intentions, Erwin doit faire face aux symptômes du manque avec cette surprise de constater que sa dépendance est déjà bien là et loin d'être négligeable. A ce moment-là, bien évidemment, poison et remède se confondent et forment un couple inséparable, dans l'immédiat du moins. Les bonnes intentions envolées à grandes rasades d'eau-de-vie, la seule préoccupation d'Erwin devient alors de réussir à subvenir à ses besoins en alcool, et sans tarder. L'aubergiste saura bien comment s'y prendre et dépouillera un buveur en situation de vulnérabilité...

Quand les sous viennent à manquer, Erwin n'envisage pas d'autres solutions que de cambrioler son propre chez soi. Dans un sale état, il se confronte à Magda qui l'a entendu faire tomber l'argenterie de famille. Elle est prête à tout lui pardonner, à l'accueillir à nouveau dans leur maison, à tout reprendre au commencement avec les meilleures intentions du monde et pleine d'espoir pour l'avenir. Mais Erwin ne l'entend pas de la même manière, et se laisse aller à un sentiment de paranoïa qui le pousse à l'affrontement irraisonné. Il en viendra même aux mains pour être sûr de repartir avec le butin, même s'il est bien maigre... Le buveur ne peut que constater alors les dégâts qu'il a causés, et s'enfoncer un peu plus dans une quête éperdue de la dive bouteille. Echappé des griffes de son aubergiste de malheur, Erwin se réfugie dans le café où il saura trouver du réconfort auprès d'Elinor, sa "Reine de l'alcool", sa seule source d'apaisement joyeux, celle à laquelle il s'accroche coûte que coûte. Il accepte en toute naïveté de lui confier les quelques centaines de marks qu'il lui reste, mais sort finalement d'une ultime beuverie les menottes aux poignets, arrêté par la police...



A l'isolement alcoolique

La garde à vue à laquelle aura droit Erwin se soldera par une accusation de tentative de meurtre sur sa femme Magda, en référence à la fameuse agression le jour du cambriolage... En prison pour quelques mois en attendant son procès, le sevrage est à la dure comme on dit. Pas une goutte d'alcool. Mais finalement, Erwin ne s'en sort pas si mal de ce côté-là. Il s'occupe en acceptant un travail qui le distrait du manque, et l'aide, comme il dit, à surmonter les symptômes du sevrage... Le verdict du procès conduira le buveur dans une maison de santé pour au moins quelques semaines d'évaluation de son état physique et psychique, quelques semaines qui se transformeront en quelques mois, puis en quelques années d'isolement finalement... La maison de santé ne s'avérera en aucun cas être un havre de paix et de rétablissement attentif au bien-être de ses pensionnaires. D'alcool il ne sera plus trop question dans les pages qui suivront, à croire que le manque a disparu, noyé dans les préoccupations d'une survie psychique inhérente aux conditions de vie déplorables, à un environnement et à un personnel accompagnant hostile, et enfin à d'autres pensionnaires, plus que douteux, placés dans l'établissement pour des raisons de sécurité publique aux vues de leurs antécédents criminels et de leurs facultés mentales réduites. Autant dire que cet établissement de soin ressemble plus à une prison de haute sécurité, dont il sera très compliqué de s'échapper, qu'à un centre thérapeutique résidentiel de qualité... Si l'alcool est interdit dans les locaux, l'usage du tabac ne l'est pas. Mais les incohérences du système sont telles que si la consommation de cigarettes est autorisée, posséder un briquet ou des allumettes ne l'est pas...

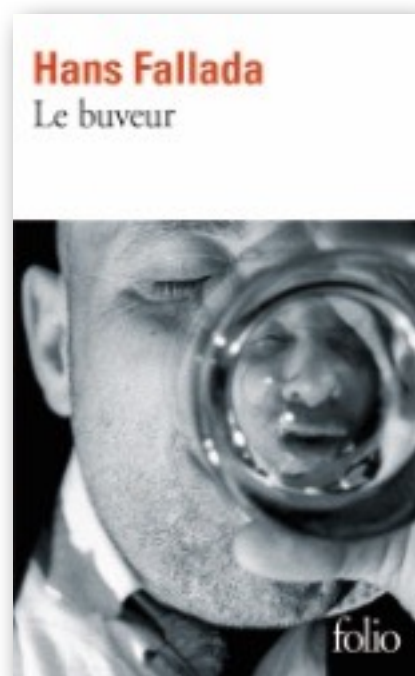
Extrait p.307

« Mais, m'écriai-je, indigné et effaré d'entendre un rapport si déformé, tout cela a de toutes autres raisons; cela n'a absolument rien à voir avec l'alcool et les symptômes d'abstinence. Vraiment, monsieur le directeur médical, je ne pense plus du tout au schnaps. »

Après quelques semaines, il est temps pour Erwin de faire le bilan avec les autorités sanitaires. Malgré une abstinence irréprochable, on le soupçonne de ne pas être encore totalement guéri, ce pour justifier une rallonge de son séjour entre ces quatre murs. On essaie de justifier sa nervosité par la présence de symptômes persistants du manque... Erwin ne s'en sortira pas. Toutes les



conditions sont réunies pour que le doute persiste sur son éventuel rétablissement. Les portes du pénitencier se referment alors ad vitam aeternam sur un homme à qui on n'aura rien laissé passer... Raconter en détail le parcours de cet homme c'est replonger dans une époque qui accordait une place très importante à l'alcool mais continuait à montrer du doigt et à marginaliser ses consommateurs excessifs. Heureusement, les conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes alcoolodépendantes ont bien changé depuis, mais le regard déviant porté sur l'alcoolisme a encore de beaux restes, et repose souvent sur la part la plus sombre de la réalité de l'addiction, balayant alors d'un revers violent de la main toute forme d'indulgence... Des récits comme celui d'Hans Fallada permettent d'humaniser un peu plus ces problématiques et d'essayer de faire comprendre que tout désir de rédemption est bon à prendre et à accompagner dans la dignité...



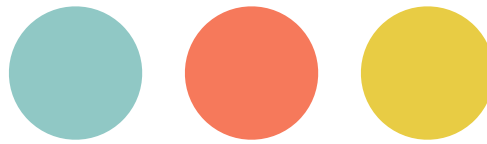
Le buveur

Un roman de Hans Fallada

Editions poche Folio

384 pages, 31 mai 2012, 8,40 euros

MAIS AUSSI



Hans Fallada : vie et mort du buveur

Jacob Hinrichs - 2015

Cette bande dessinée, publiée aux Editions Denoël, retrace des épisodes de la vie de l'écrivain allemand Hans Fallada, en prenant appui sur son roman "Le buveur", et sur une de ses nouvelles, titrée "Du bonheur d'être morphinomane". Extrait de la présentation de l'éditeur : « *Hans Fallada (1893-1947) a passé la majeure partie de sa vie entre prison et institutions psychiatriques. La cause : une dépendance incurable à l'alcool et à la morphine, sans doute les seuls refuges offerts en ces temps de grande violence à un esprit aussi lucide et sensible que le sien...* »



Du bonheur d'être morphinomane

Hans Fallada - 2016 (pour l'édition poche)

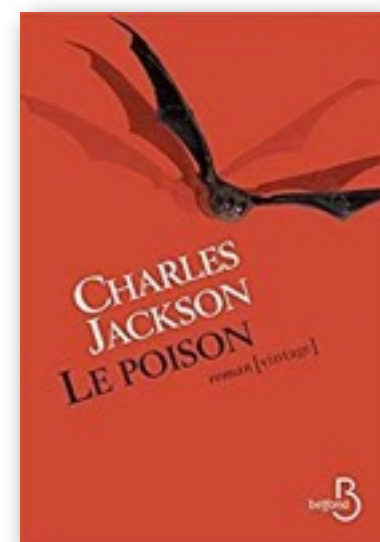
Présentation par l'éditeur : « *Dans ces nouvelles, Hans Fallada met en scène le quotidien d'un morphinomane. Un alcoolique cherche à se faire emprisonner pour arriver enfin à se désintoxiquer. Une paysanne au mari jaloux perd son alliance pendant la récolte des pommes de terre. Un cambrioleur rêve de retourner en prison où la vie est, finalement, si tranquille. Un mendiant vend sa salive porte-bonheur. Fallada nous offre une plongée passionnante dans son époque, qui tend un miroir singulier à la nôtre.* »



Le poison

Charles Jackson - 2016 (pour la dernière édition)

Ce roman fut réédité dernièrement aux Editions Belfond, mais fut écrit en 1944 et adapté au cinéma en 1945 par Billy Wilder. Extrait de la présentation de l'éditeur : « *Le temps d'un week-end d'euphorie et de cauchemar, la descente aux enfers de Don Birnam, un écrivain raté dévoré par l'alcoolisme. Roman-culte sur l'addiction, chef-d'œuvre de lucidité et de poésie, Le Poison est un morceau d'anthologie à redécouvrir au plus vite.* »

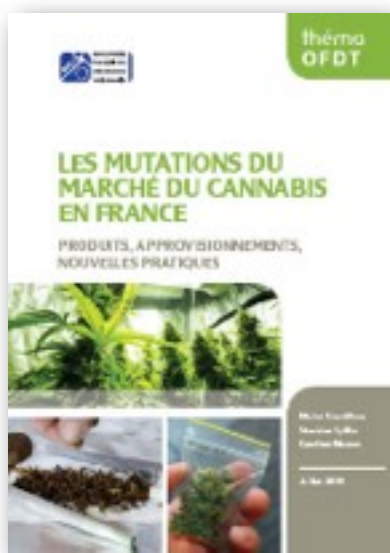




**CAHIER
PROFESSIONNELS**



Cette rubrique relaie et présente des parutions de professionnels du champ des drogues et addictions. Ces documents sont souvent en libre accès dans leur version numérique.



A propos du numéro théma de l'OFDT Les mutations du marché du cannabis en France

Difficile d'imaginer que le marché d'un produit de grande consommation comme l'est celui du cannabis, en France comme ailleurs, produit qui plus est illégal, ne puisse pas subir des transformations. C'est souvent la demande qui guide l'offre, et l'on observe depuis une quinzaine d'années déjà que celle qui concerne ce que l'on appelle "l'herbe" de cannabis est en essor constant, surfant sur une réputation bien meilleure désormais que celle de la résine, et sur une disponibilité croissante, accompagnant inévitablement cette demande...

Extrait p.06

« Sur le plan social, il semble qu'une dichotomie se fasse jour entre différentes catégories d'usagers selon leur préférence pour l'herbe ou la résine. Compte tenu de la plus grande accessibilité de la résine en terme de disponibilité et de prix, ses consommateurs sont souvent plus précaires, jeunes et "gros fumeurs" »

Après les années 80-90 où le shit en provenance du Maroc était roi (situation exceptionnelle puisque le marché mondial a toujours été dominé par la marijuana), l'herbe fait son apparition au milieu des années 2000 portée par les représentations positives des consommateurs qui veulent privilégier le "naturel", la qualité et les circuits courts. Pas de raison alors d'aller chercher son cannabis de l'autre côté de la Méditerranée. Le marché européen peut proposer un produit qui satisfasse la demande, essentiellement portée par un public plus âgé et mieux inséré socialement que celui de la résine, cette dernière restant encore tout de même bien plus disponible que l'herbe, et à moindre coût... La France a vu, depuis 2010 notamment, ses importations d'herbe en provenance de



Extrait, p.13

« Cette présence croissante de la “petite culture” de cannabis se traduit par l’existence d’une forte minorité de français souhaitant voir cette pratique légalisée. En effet, selon la dernière enquête sur les représentations, opinions et perception sur les psychotropes (EROPP), 40% des personnes consultées se déclarent favorables à la culture de cannabis en petites quantités à des fins de consommation personnelle... »

ses pays voisins augmenter, mais aussi sa production locale croître. Le produit monte en gamme, et l’intérêt qui y est porté dépasse celui des puristes... Les usagers sont prêts à payer plus cher pour un produit qu’ils considèrent comme bien meilleur que la résine, car moins coupé avec des produits toxiques et bénéficiant même d’une forme de “label bio“. La sécurité dans l’approvisionnement est aussi un critère de choix loin d’être négligeable. Le consommateur régulier ne veut plus être confronté aux réseaux criminels et participer à leur enrichissement. Il privilégie alors l’auto-culture en croissance ces dix dernières années avec une dimension écologique et contre culturelle importante. De plus, il est de plus en plus aisé, grâce aux growshops et aux boutiques en ligne, de se fournir en graines et matériels de culture... La logique du “do it yourself“, du partage ou du don est en vogue et participe de cette évolution du marché. L’herbe produite est alors le produit final privilégié, mais des produits dérivés comme des résines ou huiles très concentrées en THC et vaporisées sont aussi proposées et suivent une tendance américaine déjà bien installée outre-atlantique... L’auto-culture pour un usage personnel ne doit tout de même pas cacher des démarches commerciales, à plus ou moins grande échelle, de certains cultivateurs qui n’hésitent pas à revendre une bonne partie de leur production... Quoiqu’il arrive, même si cette “petite“ culture reste très minoritaire en France, et n’empêche pas les usagers de continuer à se fournir sur le marché traditionnel, elle est valorisée par une population nationale qui est de plus en plus en demande de changements des politiques publiques la concernant...

En attendant, le business aux mains des dealers traditionnels s’adapte. Les trafiquants, sujets désormais à une concurrence forte, et à cette nouvelle demande, n’hésitent pas à “aller vers“ leurs clients et à leur proposer des herbes non pas cultivées sur des balcons mais dans des fermes industrielles comptant des centaines ou des



milliers de plans. De nouveaux acteurs en provenance des Pays-Bas, pays qui a depuis longtemps développé à grande échelle la culture cannabique, occupent le marché hexagonal. Si les importations en provenance de Hollande ou d'Espagne restent majoritaires, des structures de production s'installent dans des zones rurales françaises, ce qui est assez nouveau...

Alors, si l'herbe prend une place de plus en plus importante dans les joints des usagers français, elle n'a pas encore chassé la résine dont le marché s'est aussi adapté en proposant des produits marocains de "meilleure qualité", avec, du moins, des pourcentages de THC plus importants qu'avant... On ne détrône pas le shit d'un coup de baguette magique, et les cultivateurs traditionnels du Rif marocain, en lien étroits avec les trafiquants espagnols et français, et ce depuis belle lurette, ont plus d'un tour dans leur sac, et ne comptent pas se faire dépasser par la concurrence...



A propos du n° 134 de la parution Tendances de l'OFDT Les addictions dans le programme « Un chez soi d'abord »

Ce programme « *Un chez soi d'abord* » porte bien son nom puisqu'il propose avant tout à ses bénéficiaires un logement locatif à moindre coût accompagné d'un suivi régulier par une équipe pluridisciplinaire. Il est réservé à un public en situation de précarité souffrant de troubles psychiques sévères, et part du postulat que « *le rétablissement de la personne dans ses droits les plus élémentaires, en particulier le droit au logement, est au coeur d'une dynamique d'autonomisation psychologique et sociale, favorisant la qualité de vie, l'amélioration de la santé et la réinsertion.* » Le programme tente de mettre en



Extrait, p.04

« J'ai commencé à boire à l'âge de 9 ans. Chez nous, dans le Nord, pour Noël, pour les anniversaires, on buvait un verre de liqueur. Et moi, j'allais à la cave couper du bois et j'aimais bien la liqueur et il y avait plein de bouteilles. Ma grand-mère, elle les faisait elle-même, donc je les buvais. »
Gérard, 47 ans

place les conditions favorables à l'auto-changement... Il se trouve qu'une très grande majorité des bénéficiaires du programme sont usagers de drogues, sans que le programme leur soit réservé et sans qu'il soit exigé d'eux une quelconque abstinence préalable... Il est cependant nécessaire d'explorer le pourquoi du comment des usages des personnes concernées, et d'étudier dans quelle mesure ce programme peut avoir un impact sur ces mêmes usages.

Ce numéro de *Tendances* essaie de faire le point sur les retours d'expérience d'une recherche Addictions dans le programme, recherche qui vise à caractériser la population à risques et à éclairer les effets du dispositif sur les usages... Parmi les bénéficiaires du programme, quatre sur cinq ont été repérés comme étant à risque de dépendance, et parmi eux 39% sont alcoolo-dépendants et 46% présentent des troubles addictifs en lien avec les autres psychotropes. La moitié sont polyconsommateurs. Les facteurs de risques sont nombreux : un parcours d'errance long, un niveau de détresse émotionnelle élevé ou des troubles de personnalité antisociale. Ces usagers à risque témoignent plus que les autres d'un sentiment de bien-être limité... On a constaté que leur trajectoire de vie incluait pour la grande majorité d'entre eux des usages particulièrement précoces dans leur enfance, poursuivis à l'adolescence et à l'âge adulte. Pour les personnes interrogées, les produits ont été et sont toujours non seulement sources de plaisir mais aussi des outils chimiques de résistance à des vécus douloureux (drames familiaux, ou violence conjugale par exemple) en mettant à distance les émotions et pensées négatives. Il peut s'agir aussi d'outils d'affrontement d'expériences de relégation sociale, comme la vie à la rue, le passage en hôpital psychiatrique ou en prison. Les motivations sont souvent alors d'apaiser les tensions ou le sentiment général de dépréciation de soi...



Extrait, p.04

« J'ai pas trouvé d'autre solution... C'était trop lourd à porter, je voulais fuir et m'anesthésier. Et je vais vous dire, franchement, ça m'aidait, oui, au début ça m'aidait à tenir le coup... Ça m'aidait vraiment à anesthésier les douleurs que j'avais dans mon coeur, dans ma tête. Je savais pas comment les extérioriser, alors je me droguais. »

Salah, 46 ans

Les usages de psychotropes participants d'un objectif légitime de mieux-être, d'auto-thérapie, et d'adaptation à un environnement qui peut être hostile, il n'est donc pas question de les interdire en entrant dans le programme mais de les accompagner pour en limiter les risques et éventuellement permettre des infléchissements salutaires. Les changements de niveau d'usage observés chez certains bénéficiaires sont souvent la conséquence d'un mieux-être général dû à une prise en charge encourageante. Pour d'autres, si les niveaux d'usages n'ont pas évolué, la sécurisation du lieu de consommation facilite au moins la réduction des risques sanitaires inhérents à certaines pratiques.

Mais bien entendu de nombreuses pratiques sont déjà bien inscrites dans les modes de vie des bénéficiaires, et ce bien avant que ces derniers entrent dans le programme, alors, comme l'addiction est un processus, en sortir en est aussi un et engage la personne dans un changement de mode de vie ou d'un environnement propice souvent à la poursuite des usages. D'où l'intérêt d'un tel programme qui propose un suivi régulier et individualisé, ainsi qu'un soutien psychologique et un accompagnement dans les tâches de la vie courante. La reconstruction de soi ou au moins du sentiment et de l'image de soi est une priorité et explique pourquoi ce programme « *Un chez soi d'abord* », expérimenté dans un premier temps à Paris, Marseille, Lille et Toulouse sera bien heureusement étendu sur l'ensemble du territoire national d'ici 2023...



A propos du fanzine n°3 édité par la plateforme PsychoActif

Ca commence à Brooklyn - New York dans un quartier où les plans crack se dénichent bien dans les corners. Ismael nous raconte, dans ce premier texte du fanzine, un séjour en voie sans issue dans le district Newyorkais. Le spot où tombe le narrateur est une véritable scène ouverte. Stanley, le costaud, sert de guide et fournit une première fois Ismael qui devra par la suite se faire connaître et accepter par ceux du coin pour pouvoir ensuite accéder au produit sans entourloupe, et fumer en bonne ou mauvaise compagnie. Malheureusement, la police passait et repassera par là. Le seul blanc du coin se fait embarquer. Un séjour au poste qui permet de se rendre compte que la communauté noire des bas quartiers, fumeuse de crack, n'est pas traitée aussi bien que la communauté bourgeoise blanche qui "base" aussi, mais dans les beaux quartiers. Ismael sera poursuivi pour "*suspicion de possession immatérielle de crack*" (ne cherchez pas à comprendre) et ne se présentera pas au tribunal, à ses risques et périls s'il revient sur le sol américain...

Le deuxième témoignage est celui d'un queer qui pratique le chemsex comme « *une activité exceptionnelle, éminemment symbolique et impliquante* », comme il dit. Ses produits de prédilection : cathinones, DXM, morphine ou cocaïne. Ses modes de consommation : ingestion, injection et plug. Les sessions sont certes exceptionnelles, mais durent de un à trois jours. Boots, c'est ainsi qu'il signe son témoignage, est un chemsexeur responsable qui prend ses précautions. Pour que le plan soit réussi, et étant donné que cette pratique est à risques, il faut justement les

Extrait p.04

« Je me rends compte alors, que j'ai atterri dans un endroit spécial, carrément un gros spot, une scène ouverte, d'importance. Il y a la bande du coin, et autour des francs tireurs, qui viennent exprès, pour vendre de l'héro et du caillou, discrètement, aux clients, venus d'un peu partout aussi. J'ai craqué pour du crack alors que j'étais plus ou moins abstinent, et pas fumeur. »

Ismael



Extrait p.39

« Vous vous êtes déjà arrêtés à regarder une trace par en dessous ? Instant de voyeurisme au regard perdu. Rien d'autre qu'une petite ligne de conglomérats granuleux. Ecrasée et aplatie dans le reflet d'un miroir. Doublée par son ombre, c'est multiplier la quantité sans risque d'OD. »
Cependant

limiter au maximum et poser un certain nombre de règles : goûter toujours avant des petites quantités du produit, et tester tout nouveau lot ; être clair avec son partenaire et recueillir son consentement ; ne pas “triper” les deux en même temps mais chacun son tour pour garder un minimum de contrôle. Boots prône “l’empowerment” des chemsexuels...

Le troisième texte est un article qui présente et défend la politique de dépénalisation de toutes les drogues, unique au monde, que le Portugal a mise en place avec succès en 2001. On mise sur l’accompagnement et le soin. L’usager ne sera pas poursuivi pénalement si la détention du produit représente une quantité correspondant à un usage personnel d’une semaine. La marginalisation et la stigmatisation sont donc bien moindres qu’avant, ce qui incite les usagers à se rendre dans les centres d’accueil et de soin. Les résultats positifs de cette politique sont tels que l’on peut être éminemment surpris que l’exemple n’ait pas été suivi dans les autres pays européens...

Le quatrième article, rédigé par Sufenta, revient sur l’intérêt ou non pour certains usagers des traitements de substitution aux opiacés qui, certes soulagent le manque, mais empêchent parfois le “rush”, d’après Sufenta. Les TSO disponibles en France ne sont pas la panacée quand l’usager n’y trouve pas suffisamment son compte d’effets psychoactifs... Les deux témoignages mis en avant ici suffisent à nous montrer que le parcours de sevrage, qui n’est pas inconciliable avec une poursuite de l’usage, est loin d’être un long fleuve tranquille, et qu’il serait bon de développer un peu plus encore la variété de produits à disposition et des modes d’administration alternatifs à l’ingestion...

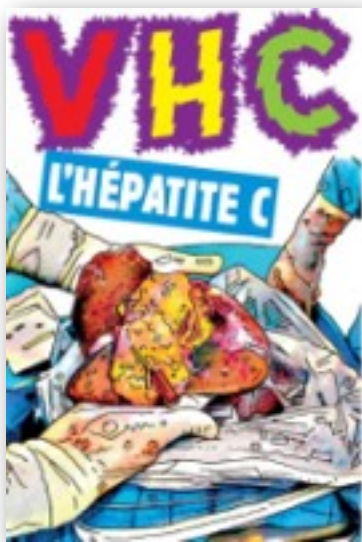
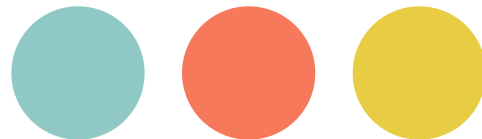
Le dernier récit est la reprise d’un blog de psychoactif “*Le dessous des lignes*”. L’auteure nous raconte son usage intime et solitaire d’une poudre brune qu’elle sniffe en solo.



« *Comme si on pouvait arrêter par amour. Je consomme pour moi, je ne peux pas m'en empêcher pour quelqu'un. Ma preuve de passion et tendresse c'est de me priver du partage.* » Un usage en introspection qui mérite le détour, aussi bien dans le fond que dans la forme.

« *Les usagers de drogues ne sont pas ceux que vous croyez !* » Cette formule accompagne en début et en fin de fanzine des présentations d'usagers insérés socialement, tout ça afin de montrer, s'il est encore malheureusement besoin de le faire, que les usages ne sont pas réservés à une population en marge qu'il faudrait alors pointer du doigt...

MAIS AUSSI



VHC - L'hépatite C

*Brochure éditée par l'association ASUD
(Auto Support des Usagers de Drogues)*

Ce document s'adresse aussi bien aux professionnels qu'aux usagers et permet, grâce à des explications simples et une mise en page ludique, de comprendre bien mieux ce qu'est une hépatite C, le virus qui y est associé, quelles sont les prises de risques, et quels sont les outils de dépistage et les traitements à disposition. Un quizz, *vrai ou faux ?*, boucle la brochure et permet de tester ses connaissances... La réduction des risques commence par une information fiable et facilement assimilable...



**Rapport publié par Santé Publique France
en partenariat avec l'OFDT**
**Consommation de substances psychoactives chez
les jeunes en France et dans certains pays
à revenus élevés**

Ce rapport fait le point sur les dernières données concernant la consommation des jeunes en France et à l'étranger, et tente d'expliquer les raisons pour lesquelles les tendances d'usages des psychotropes sont plutôt à la baisse ces dernières années, et comment les représentations ont évolué en fonction des produits. « *Alors, par exemple, que l'image du tabac se dégrade auprès des jeunes, les risques associés à la consommation de cannabis semblent moins bien identifiés et ce produit jouit d'une bonne image. L'alcool est fortement associé à la fête...* » Des facteurs individuels et collectifs de protection pourraient expliquer, entre autres, ces nouvelles tendances...



DES MOTS QUI FONT EFFETS

ANTHOLOGIE
ÉCRITS STUPÉFIANTS
(ACTUALITÉS)



A PROPOS DE L'ANTHOLOGIE DE CÉCILE GUILBERT PUBLIÉE AUX ÉDITIONS ROBERT LAFFONT ÉCRITS STUPÉFIANTS DROGUES ET LITTÉRATURE D'HOMÈRE À WILL SELF

Il est des ouvrages dont on peut facilement dire que s'ils n'existaient pas, il faudrait les inventer. Du jour où l'anthologie de Cécile Guilbert paraît, elle devient incontournable pour tous ceux qui s'intéressent à la thématique des drogues dans la littérature, ou tout simplement à la littérature elle-même. Des noms bien connus apparaissent. D'autres le sont moins. Mais une chose est sûre, d'Homère à Will Self le chemin psychoactif est long. On peut le parcourir à petites doses successives plus ou moins espacées dans le temps, ou d'un seul trait si l'on souhaite se gaver de mots qui nous racontent comment les usages s'écrivent dans leurs effets et dans leurs manques...

Extrait p.XX

« Entamé sur les chapeaux de roue en 2010, interrompu deux ans plus tard par les nécessités de l'existence, sporadiquement mis aux arrêts et objet d'un violent dégoût en 2015-2016, il est peu dire que ce volume d'écrits sur les drogues représente pour moi davantage qu'une longue entreprise menée à bien. »



Jamais mieux servi que par soi-même

Pas de raison pour Cécile Guilbert de ne pas s'inclure dans cette anthologie, non pas en y présentant un extrait de son oeuvre personnelle mais simplement pour raconter, comme d'autres l'ont fait avant elle, avec plus ou moins de réussite, un parcours d'usage qui accompagne un parcours de vie. Dans un avant-propos sous-titré *“Des livres aux drogues et à l'abstinence en passant par l'Inde et autres ivresses”*, la romancière et essayiste nous explique que c'est sa double attirance pour les livres et les psychotropes qui l'ont jetée dans l'aventure de l'écriture de cet ouvrage. Ca commence à treize ans avec des premières



Extrait p.IX

« Avec l'éther, je n'ai pas seulement découvert cette glaciation des nerfs et ce blanc toboggan d'oubli par lesquels l'esprit décolle de sa lourde enveloppe corporelle pour planer ailleurs - ciel ou enfer, qu'importe - mais, en même temps que ceux liés au sexe, les ravissements spéciaux et étrangement différenciés que produit le plaisir lorsqu'il est solitaire. »

expériences d'usage de l'éther à disposition dans la pharmacie familiale, expérience qui accompagne des débuts en écriture avec « *cette croyance naïve et très répandue que la défonce allait entraîner l'écriture de pages sublimes qui en retour la justifieraient. O cruelle illusion...* » L'usage de l'éther se prolonge jusqu'à l'adolescence avec, à 17 ans, des consommations de gaz hilarant et autres solvants. Le LSD sera également expérimenté à l'âge de quatorze ans à l'occasion d'un voyage à Majorque. La cocaïne fait son apparition dans le parcours d'usage de la jeune fille encore mineure en 1979 et la suivra jusque dans les années 90 pour faire la fête ou travailler toute la nuit. Elle découvre à 19 ans que l'héroïne peut s'inhaler, puis que le cannabis peut s'ingérer. Les usages n'ont à l'époque rien de banal et sont même associés à un anticonformisme qui a valeur de manifeste...

Mais la cohabitation avec les produits ne durera pas. La désaffection pour un certain nombre d'entre eux sera concomitante à une entrée professionnelle en littérature. L'intérêt croissant porté à l'écrit sera inversement proportionnel à celui porté à beaucoup de produits. L'usage de cannabis est toujours présent dans sa vie, ainsi que la cocaïne à l'occasion, mais c'est surtout aux drogues hallucinogènes qu'elle porte un intérêt tout particulier et qu'elle valorise. Elle a raté, comme elle dit, la décennie de l'ecstasy et des drogues synthétiques et conserve le regret de n'avoir pas pu expérimenter la mescaline et l'opium, mais considère que « *Tant pis, c'est trop tard et qu'elle mourra pucelle de ces plaisirs éprouvés par procuration en élaborant ce volume.* ». Cécile Guilbert saura, quel que soit le produit, nous faire partager au moins cette passion des écrivains qui ont exploré les usages. Comme elle l'explique dans un entretien donné au magazine *Les Inrockuptibles* du 04 septembre : « *On peut être un grand consommateur sans être un grand écrivain ou un usager occasionnel de hash comme Baudelaire ou Théophile Gautier et laisser des textes fondateurs.* »

Cette anthologie de poids est découpée en quatre parties qui suivent dans leurs grandes largeurs la fameuse classification



établie en 1928 par le pharmacologue allemand Louis Lewin (*Phantastica* - Editions Camion Noir, 2013). Il distinguait les dépresseurs comme l'opium, la morphine ou l'héroïne (Euphorica) des perturbateurs comme le cannabis et les plantes hallucinogènes (*Phantastica*), mais aussi des stimulants comme la cocaïne ou les amphétamines (Excitantia), ou encore des substances enivrantes comme l'éther ou le protoxyde d'azote (Inebriantia). Une histoire des produits introduit chaque série de textes, permet de nous replonger dans le contexte des études et usages du moment, et fait le lien vers une autre histoire de la littérature... Une cinquième catégorie de la classification Lewin (Hypnotica) est absente de cette anthologie par manque de référence. C'est celle que l'auteure nomme des agents narcotiques, parmi lesquels on pourrait classer les barbituriques et, de nos jours, les benzodiazépines. Certains produits sont volontairement absents, comme l'alcool notamment, qui nécessiterait à lui tout seul une anthologie tant la littérature le concernant est prolifique... On peut regretter tout de même que la littérature qui traite du trafic et des trafiquants, littérature essentiellement classée dans le genre polar, soit quasiment absente ici, car elle permet, en dealant avec la prohibition, de contextualiser beaucoup d'usages, et de prendre le recul nécessaire à cette thématique complexe...

Extrait p.13

« Immémorial, chargé de mystères, véhicule d'esthétiques et de plaisirs singuliers tout en faisant l'objet de tous les fantasmes, l'opium apparaît depuis toujours comme « la drogue ». Inégalable et inégalée. dans sa richesse symbolique comme dans son imaginaire. A la fois voluptueuse et démoniaque, chargée de beauté et d'infirmité fascinante. »

Littérature opiacée.

Si l'on devait comptabiliser les oeuvres littéraires qui font la part belle aux opiacés comme l'opium, la morphine et l'héroïne, alors elles seraient sans aucun doute en tête. La littérature a suivi leur apparition respective dans le paysage des consommations. Celle concernant la morphine et l'héroïne, découvertes à presque un siècle d'intervalle, est quoiqu'il arrive plus tardive que celle concernant l'opium, produit annoncé dans l'ouvrage comme la plus ancienne et littéraire des drogues, sans qu'il soit simple, dans les premiers temps du moins, de distinguer usages thérapeutiques et usages récréatifs ou hédonistes. L'opium sera contenu dans trois produits consommés successivement : le thériaque, composé



Extrait p.37

« En Europe, tandis que s'inventent entre 1853 et 1898 la seringue à morphine, la cocaïne et l'héroïne, l'opium poursuit sa carrière dans les milieux interlopes et certains cercles artistiques parisiens puisque la France fin de siècle se fait fort de mettre toutes les drogues à la mode. »

de pavot, d'opium, de plantes, de venins et d'épices, se présentant sous forme de potion, pommade ou teinture, et consommé de l'antiquité au XIXème siècle ; le laudanum, mis au point vers 1661, composé d'opium, de vin et d'épices, et se présentant sous forme liquide pour être ingéré ; et enfin l'opium brut, c'est-à-dire la résine du pavot travaillée avant d'être fumée dans des pipes qui véhiculent à elles seules tout l'imaginaire du produit et de ses effets sédatifs... Deux personnalités vont marquer la littérature anglaise concernant l'usage du laudanum : Samuel Coleridge qui écrit en 1797 un célèbre poème "opiomaniaque" *Kubla Khan*, et Thomas de Quincey qui voit ses "*Confessions d'un mangeur d'opium anglais*" publiées dans leur intégralité en 1822, avant que paraisse en 1845 "*Suspiria de profundis*"... En France, c'est la passion orientaliste qui guide des auteurs comme Balzac, Alfred de Musset, Théophile Gautier ou Baudelaire. Tous ces auteurs ne font pas que décrire les bienfaits thérapeutiques ou sensations agréables d'une consommation plus ou moins addictive. Ils décrivent aussi parfois les affres du sevrage... Il faudra attendre le XIX siècle et la mode de fumer l'opium dans des fumeries qui prolifèrent, non seulement en Asie et en Europe, pour que la littérature s'empare de ces lieux de consommation pour construire un imaginaire populaire souvent bien loin de la réalité et tendant vers la diabolisation de l'usage et des chinois, propriétaires de ces fumeries. Charles Dickens par exemple avec son *Mystère d'Edwin Drood* en 1870, ou la célèbre série *Fu-Manchu* de Sax Rohmer à partir de 1912, sont de la partie pour dépeindre l'univers de l'opiomanie comme une décadence. En Indochine française, les marins, soldats et cadres de l'administration française apprivoisent la fumée d'opium, et des auteurs de la fin du XIXème, comme Jules Boissière et Claude Farrère par exemple, nous racontent comment et pourquoi l'opium se consomme avec autant d'appétence dans les cercles d'initiés... A la Belle Epoque, un cercle d'écrivains autour de Willy, Colette ou encore Claude Farrère racontent les usages du moment... Les lois américaines de 1914, françaises de 1916 et britanniques de 1920 vont encourager l'opposition aux usages. En France, les



Extrait p.361

« La morphine incarne à la perfection la dualité par laquelle "la drogue" se présente à l'imaginaire commun : d'une grande facilité d'usage et extrêmement dangereuse, bénéfique et toxique, aussi divine par la faculté d'oubli de tous les maux physiques et psychiques permise qu' infernale dans la dépendance aussitôt induite, la destruction du corps, la possibilité de surdose létale, fatales promesses souvent tenues. »

surréalistes et les membres de la revue *Le Grand Jeu* affirment publiquement cette opposition, avec quelques exceptions comme Robert Desnos avec son "Ode à Coco" en 1919 ou Roger Gilbert-Lecomte. Antonin Artaud est l'un de ceux qui louent l'opium pour ses vertus sédatives. Dans sa « *Lettre à Monsieur le législateur de la loi sur les stupéfiants* » et « *Sûreté générale, la liquidation de l'opium* » en 1925, il exprime son mécontentement concernant une prohibition qui n'a aucun sens. Jean Cocteau n'est pas, lui, dans la polémique mais dans le récit d'expérience. Avec son "Opium, journal d'une désintoxication" en 1930 il inaugure, comme le dit Cécile Guilbert, la tendance du "récit de cure"... Avec l'éradication à terme des cultures de pavot par les dirigeants chinois, la décolonisation indochinoise et la fermeture progressive des fumeries d'opium, la littérature va s'emparer d'un autre produit débarqué au début du XIX, à savoir la morphine...

Cet alcaloïde de l'opium, isolé tout au début du siècle, va faire parler de lui et surtout alimenter toute une littérature, médicale pour ses vertus thérapeutiques sédatives, mais aussi romanesque pour son usage récréatif et addictif. Il faudra tout de même attendre l'invention de la seringue hypodermique à aiguille creuse en 1853 pour que le produit soit utilisé à plus grande échelle, d'abord dans le cadre strictement médical puis, petit à petit dans le cadre récréatif suite à des prescriptions de complaisance... L'usage se banalise entre les années 1880 et 1900. On distingue alors ce que l'on appelle le *morphinisme*, c'est-à-dire l'aspect sanitaire de la morphino-dépendance, et la *morphinomanie* qui a à voir avec la passion du produit et l'usage addictif qui en découle éventuellement... La "fée grise", comme on l'appelle, ne bénéficiera pas de la même aura que l'opium dont elle est tirée et basculera assez vite, du moins pour ses usages hédonistes, dans ce qui sera considéré comme une drogue engendrant la décadence de ses usagers ou dont les usagers dépendants s'emparent. Toujours est-il que deux genres essentiels se détachent : le roman de mœurs, brèche dans laquelle s'engouffreront tous les "entrepreneurs de morale" et littérateurs complaisants en quête de sensationnalisme, et le récit journal



d'addiction et de sevrage que beaucoup d'utilisateurs emprunteront, eux, avec plus ou moins d'habileté mais qui permettra à quelques grands noms de ressortir, et ce quelle que soit l'époque... Ce sont les femmes qui seront les premières victimes de la vague de condamnation d'usages considérés comme sujets à déchéance. La seringue est indissociable alors d'un personnage récurant, celui dit de "la morphinée", dont s'emparent également la littérature médicale et la presse. Il s'agit d'une femme « *devenue vestale, prêtresse et amazone, qui cristallise surtout l'image d'une femme à la sexualité déréglée, selon le cliché bien connu appliqué aux femmes émancipés, modernes et avant-gardistes.* »... Concernant les récits à la première personne, bien plus proches d'une réalité des usages, des auteurs comme Hans Fallada avec "*Du bonheur d'être morphinomane*", Laurent Taillade avec "*La noire idole*" ou Mikhaïl Boulgakov avec "*Morphine*", sortent du lot... Les lois prohibitives mises en place dans les années 10 ne verront pas disparaître le produit des récits d'usages chroniques, mais il est vrai que c'est l'héroïne qui prendra le pas sur la morphine, surtout après la deuxième guerre mondiale...

Extrait p.488

« Occupant une place très importante dans la légende du jazz et du rock, tant par le nombre de ses adeptes que par celui des destins fatals auxquels elle a été liée, l'histoire culturelle de l'héroïne est davantage marquée par la psychose sociale dont elle fait l'objet à partir des années 1970 que par la littérature où elle demeure marginale, même si quelques écrivains et quelques livres exceptionnels lui doivent l'essentiel de leur réputation. »

L'héroïne, isolée en 1898, ne sera jamais associée dans l'inconscient collectif à un usage thérapeutique, contrairement à la morphine, dont elle est pourtant issue. Elle est, elle, inévitablement associée à ce qui est appelé la "toxicomanie" et véhicule malheureusement encore aujourd'hui sur son nom tout un tas d'images sordides du "camé" se shootant à même le trottoir dans des coins sordides. La littérature la concernant s'est concentrée sur quelques noms connus, mais pas avant l'entre-deux-guerres. En France "*Le Feu follet*" de Drieu la Rochelle en 1931 et "*Le vin est tiré*" de Robert Desnos en 1943 sont assez représentatifs de l'image d'un produit à l'opposé de l'exotisme de l'opium ou du clinquant de la cocaïne. Dans ces deux romans, il n'est pas question d'apaisement ou d'excitation, mais de lutte contre une dépendance à un produit identifié comme drogue "dure" par excellence sans que personne ne puisse vraiment définir ce terme... Aux Etats-Unis, après guerre, c'est la marginalité qui est mise en avant quand il s'agit d'usage d'héroïne. "*L'homme*



Extrait p.496

« J’ai appris l’équation de la came. La came n’est pas, comme l’alcool ou l’herbe, un moyen de jouir davantage de la vie. La came n’est pas un plaisir. C’est un mode de vie... »

Extrait de *Junky* de William Burroughs

aux bras d’or“ de Nelson Algren, publié en 1949, met en avant la figure du junkie sans s’appesantir sur celle du trafiquant, figure pourtant récurrente dans les romans de cette Amérique qui doit faire avec la French Connection... En France, c’est *“Razzia sur la chnouf”*, en 1954, d’Auguste le Breton qui lance la vague des polars consacrés au trafic... Les années 50 sont surtout l’occasion de voir émerger un auteur qui deviendra culte et racontera l’héroïne comme personne, c’est l’écrivain William Burroughs qui glorifiera le produit dans tous ses aspects, mais sans en faire l’apologie. *“Junky”* en 1953, puis *“Le festin nu”* en 1959 accompagneront un nombre considérable d’écrivains usagers qui prendront le relais d’une littérature sous perfusion... Parmi eux, sont cités dans le recueil : Alexander Trocchi qui publie en 1960 *“Livre de Caïn”* ; Hubert Selby Jr., qui publie en 1964 *“Last Exit to Brooklyn”*, puis *“Retour à Brooklyn”* en 1978 ; Anna Kavan, qui publie en 1969 *“Julia et son bazooka”*... En France, on peut citer Yves Salgues avec *“L’héroïne d’une vie”* publié en 1987 ; Bertrand Delcour avec *“Mezcal Terminal”* publié en 1988 et *“Les rêveries du toxicomane solitaire”* en 1997 ; Michel Bulteau avec *“A New York au milieu des spectres”*, publié en 2000... En 1978 paraît un récit à succès qui fera parler de lui, sera adapté au cinéma et laissera une trace dans l’imaginaire collectif, c’est l’ouvrage publié anonymement en France sous le titre : *“Moi, Christine F., droguée, prostituée”*. Entre récit et roman, il est souvent difficile de dénouer les fils. La mise à distance n’est pas toujours facile tant les écrits sont chargés d’une expérience personnelle vécue intense et un mode de vie comme le dit Burroughs. Deux romans français sont cités et tentent la vraie fiction, même si elle est inspirée de parcours personnels : *“Une vie pornographique”* de Mathieu Lindon, publié en 2013 ; et *“La faux soyeuse”* de Eric Maravélias, publié en 2014. Deux séries de romans, celle d’Irvine Welsh avec la saga *“Trainspotting”* et celle d’Edward St Aubyn avec les aventures de son personnage Patrick Melrose, semblent incontournables...

Le temps pris à résumer ce pan incontournable de la littérature sur les drogues consacré aux opiacés est à la hauteur des oeuvres citées dont beaucoup sont cultes car elles ont imprégné et marqué



Extrait p.551

« Aussi ancien que la fleur de pavot et grand rival de l’opium au titre de “drogue littéraire” par excellence, emblématique de l’usage moderne de la drogue par la jeunesse durant la seconde moitié du XXème siècle, le cannabis (ou chanvre indien) est aujourd’hui le stupéfiant le plus répandu et le plus banalisé, consommé par plus de 160 millions de personnes dans le monde. »

l’histoire de la littérature dans son ensemble en ouvrant “les portes de la perception” de l’humain avec le prisme élargi des usages de drogues...

L’aventure cannabique et psychédélique

Après avoir passé en revue ces opiacés classés dans cette catégorie surprenante des Euphorica, allons jeter un oeil dans celle des Phantastica où figure en tête le cannabis, autre drogue dont la littérature s’est bien emparée, et notamment, pour commencer, un certain nombre de membres du club des Haschischins fondé en 1844 par le médecin Moreau de Tours qui proposait, chez son ami peintre Fernand Boissard de Boisdénier, des séances de consommation dans un hôtel Quai d’Anjou à Paris. Ecrivains et artistes se réunissaient pour poursuivre les expériences d’un médecin passionné de ce produit découvert en Egypte et qui se présentait sous forme d’une confiture verte, appelée dawamesk, aux vertus psychoactives non négligeables. Les auteurs qui assistaient de près ou de loin à ces sessions d’usage ont alors beaucoup écrit sur le produit et sur leurs vécus d’expériences. Moreau de Tours publia en 1845 un essai référence intitulé “*Du Haschich et de l’aliénation mentale*”. Suivront par exemple Théophile Gautier avec “*Le Club des hachichins*” en 1846, puis Baudelaire, pourtant peu consommateur, en 1851 avec “*Du vin et du haschich*” et, en 1860, avec “*Les paradis artificiels*”. L’opium accompagne souvent le hachich dans les récits d’expérience, avec cette aspiration orientaliste qui sera complétée plus tard par une vision mystique ou ésotérique, comme celle par exemple du mage anglais Aleister Crowley avec “*L’herbe dangereuse*” en 1908. La Belle Epoque donne l’occasion aux auteurs d’explorer la voie sensationnaliste ou celle du récit d’expérience... Des écrivains comme Walter Benjamin et Henri Michaux sortent du lot dans les années 20-30 pour l’un et 50-60 pour l’autre. Dans ces années 50-60, c’est le jazz qui popularisera l’usage du cannabis, et la Beat Generation l’accompagnera. Le produit sera associé alors à une littérature de la route, du voyage et plus globalement de l’aventure avec des auteurs comme René Barjavel et “*Les chemins de*



Extrait p.867

« ... cela fait des millénaires que ces végétaux "magiques" et souvent sacrés font partie intégrante du bagage culturel de l'humanité et qu'ils se révèlent les plus passionnants des psychotropes, puisqu'ils élargissent le champ de la conscience des sujets psychologiquement sains sans créer d'accoutumance, ni provoquer d'effet létal. »

Katmandou en 1969, ou Charles Duchaussois et *Flash ou le grand voyage* en 1971. La génération hippie des années 70 suivra la génération Beat des années 60 et le cannabis se construira une place de choix dans la culture ambiante, mais ne sera pas le seul...

Les substances psychédéliques, purement chimiques ou naturelles sauront elles aussi attirer une littérature qui cherche dans les hallucinations des révélations. Cette littérature n'est pas aussi abondante que les précédentes mais les expériences tripantes de certains auteurs laisseront quelques pages importantes autour de produits comme le LSD, le peyotl et sa mescaline, l'ayahuasca, le datura ou l'iboga, pour les plus connus... En ce qui concerne le LSD, on peut citer, entre autres, des récits ou romans comme : *la Neige de Saint-Pierre* de Leo Perutz, paru en 1933 ; *L'expérience Psychédélique* de Timothy Leary, professeur de psychologie de Harvard qui prône dans les années 60 la libération de l'homme par l'expérience hallucinogène ; *Le D-man* de Gabriel Pomerand, paru en 1966 ; *Acid test* de Tom Wolf, paru en 1968 ; *LSD, mon enfant terrible*, paru en 1979, du pape inventeur en 1938 de cette substance hallucinogène, à savoir Albert Hofmann ; *Une scrupuleuse aventure* de Jean-Philippe Domecq, paru en 1980 ; *Lucie dans le ciel* de Tom verdier, paru en 2011 ; *Tous les diamants du ciel* de Claro, paru en 2012 ; *LSD 67* d'Alexandre Mathis, paru en 2013... En ce qui concerne le peyotl, ce cactus dont un de ses alcaloïdes, à savoir la mescaline, a fait couler beaucoup d'encre, on peut citer : *Les portes de la perception* de Aldous Huxley, paru en 1956 ; *Misérable miracle*, paru en 1956, *L'Infini turbulent*, paru en 1957 et *Connaissance par les gouffres*, paru en 1961, trois recueils de poèmes d'Henri Michaux ; Beaucoup d'écrits d'Alan Ginsberg, le poète Beat, dont son *Journal de 1952 à 1962* ; *Las Vegas Parano* de Hunter S. Thompson, paru en 1971... En ce qui concerne l'ayahuasca, décoction à base d'une liane contenant de la DMT, substance fortement hallucinogène, citons notamment comme récits d'expérience : la correspondance entre William Burroughs et Alan Ginsberg *Lettres du yage*, publiée en 1963 ; *Le serpent cosmique* de Jeremy Narby, publié en 1997 ; *Plantes et*



Extrait p.1148

« Les stimulants ayant toujours pour but d'accroître, d'intensifier, d'augmenter les capacités intellectuelles et productives de l'individu, on ne s'étonnera pas de les voir jouer un rôle majeur dans la littérature et plus généralement dans l'acception moderne de l'écriture. »

chamanisme, conversations autour de l'ayahuasca et de l'iboga“ de Jan Kounen, Jeremy Narby et Vincent Ravalec, publié en 2008... Le datura, plante dont l'alcaloïde principal est la scopolamine, n'a pas laissé beaucoup de traces dans la littérature, mais un ouvrage semble incontournable, c'est celui de Carlos Castaneda qui fait publier en 1968 un récit d'initiation intitulé *“L'herbe du diable et la petite fumée”*... Pour l'iboga, petit arbre africain au cœur des cérémonies de la religion bwiti, un ouvrage de référence est à signaler, celui du romancier Vincent Ravalec qui en a décrit les effets dans *“Bois sacré, initiation à l'iboga”* en 2004... La nature sait aussi mettre à disposition des champignons hallucinogènes comme les psilocybes ou l'amanite tue-mouche qui apparaissent dans un certain nombre de fictions, romans ou contes. Un roman d'Aldous Huxley, *“Ile”*, publié en 1962, invente même un champignon de culture jaune, appelé *Moksha*, qui apporte *“l'expérience mystique intégrale”*... Les plantes aux vertus psychoactives sont particulièrement nombreuses, mais la littérature qui y est consacrée reste finalement cantonnée dans une niche, celle qui s'intéresse à des usages considérés souvent comme moins sexy et excitants que ceux qui ont à voir avec les stimulants, produits rassemblés dans une partie titrée *“Excitantia”*...

Réveillez-moi, stimulez-moi !

Les stimulants, on le sait, sont bien plus associés à la modernité, à la performance, à la marche en avant capitaliste, que les substances précédemment citées bien plus souvent associées, elles, à une spiritualité parfois moquée. Ces stimulants, il s'en invente tous les jours, drogues de synthèse qui font leur apparition dans des laboratoires clandestins qui alimentent le Dark Net et une demande toujours croissante de toujours-plus-vite, toujours-plus-haut, toujours-plus-fort... Cécile Guilbert met en exergue que cette problématique des stimulants convient tout à fait à cette ambiguïté et cette ambivalence qui persistent quand il s'agit de parler de littérature sur la drogue puisqu'on a affaire à la fois à l'écriture *“à propos”* et à l'écriture *“sous influence”*... Parmi ces stimulants, il en



Extrait p.1162

« ... Bien qu'elle soit devenue au fil du temps l'une des substances psychoactives les plus appréciées au monde et dans un nombre croissant de milieux sociaux, la cocaïne se singularise depuis toujours - en raison même de sa nature de psychostimulant ? - comme possédant la moins riche histoire littéraire des drogues majeures. »

est un auquel on pense moins, mais qui a eu son heure de gloire, à savoir le café dont Balzac par exemple en raconte les vertus dans son *“Traité des excitants modernes”*... Mais bien entendu, la reine des stimulants reste la cocaïne, qui a connu quelques belles heures littéraires, qu'elle se présente cette cocaïne sous forme de poudre blanche, ou sous sa forme basée, à savoir le crack. La littérature concernant cette substance n'est pas prolifique mais n'en reste pas moins non négligeable. Les affaires de trafic ont souvent pris le pas sur les affaires d'usages qui restent diffus dans beaucoup de romans, surtout quand il s'agit de la poudre blanche. Concernant le crack, on a sûrement affaire à plus de récits d'expérience et de sevrage. Mais avant d'obtenir la fameuse poudre ou les fameux cailloux, encore faut-il qu'on ait de la coca à disposition, à savoir les feuilles de cet arbuste qui pousse en Amérique du Sud. Cette coca a fait l'objet d'un certain nombre d'ouvrages scientifiques et médicaux avant que la littérature s'empare de son principal alcaloïde, à savoir la cocaïne. Le plus connu des médecins écrivains à s'y être intéressé fut Sigmund Freud qui publia dans les années 1880 un certain nombre de textes rassemblés bien plus tard dans un court ouvrage titré *“Un peu de cocaïne pour me délier la langue”*. Des romanciers de la fin du XIXème siècle comme Arthur Conan Doyle avec *“L'étrange cas du docteur Jekyll et de M. Hyde”*, ou *“Le signe des quatre”* mettent à l'honneur la cocaïne. La Belle Epoque s'intéresse, elle, à une nouvelle forme de toxicomanie et y associe, comme pour la figure de la “morphinée”, les femmes, alors présentées comme “cocaïnées”, sans qu'il soit besoin de préciser que ce qualificatif n'est pas présenté alors comme une vertu. Les représentations s'emballent autour aussi des dealers qui pervertissent les femmes. Le produit est associé aux Allemands, et est présenté comme le “poison boche”. Les années folles mettent en avant, elles, la modernité d'une substance qui reste *“vulgaire et crapuleuse”*. Les intrigues romanesques tournent autour des figures du flic et du voyou. Quelques titres : *“La coco, poison moderne”* de Cyril et Berger en 1920 ; *“La coco de Montmartre”* de René Schwaebler, en 1920 ; *“Les Forçats de la neige”* de Marcel Nadaud et André Fage



Extrait p.1148

« Les stimulants ayant toujours pour but d'accroître, d'intensifier, d'augmenter les capacités intellectuelles et productives de l'individu, on ne s'étonnera pas de les voir jouer un rôle majeur dans la littérature et plus généralement dans l'acception moderne de l'écriture. »

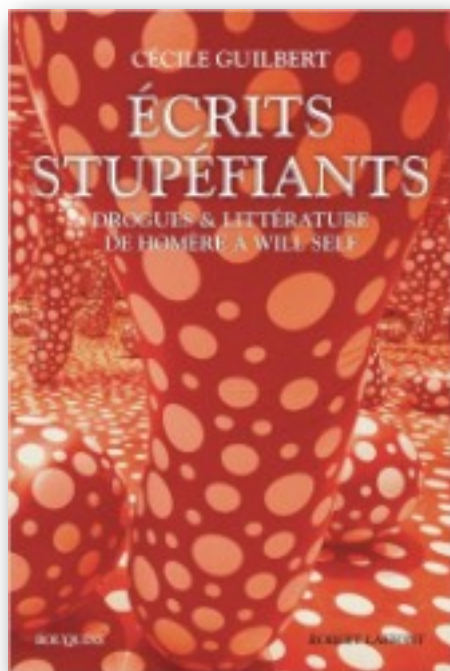
en 1926 ; *“Les drames de la cocaïne”* de Guy de Téraumont en 1929. Les titres en disent souvent long sur les représentations du produit... Le succès littéraire de la cocaïne faiblit dans les années 50 au détriment de l'héroïne et des amphétamines (sur lesquelles nous reviendrons), mais la poudre blanche refait son apparition dans les années 80 avec les ouvrages de Jay McInerney (*“Brights Lights, Big City”* en 1984) ou ceux de Bret Easton Ellis (*“Moins que zéro”* en 1985). Les deux décennies suivantes ne lâchent pas l'affaire, mais le crack fait son apparition et, comme nous l'avons déjà dit, alimentent les récits d'addiction et de “désintoxication”. Des auteurs anglo-saxons comme Rays Shell (*“Crack”* en 1993), ou plus récemment Bill Clegg (*“Portrait d'un fumeur de crack en jeune homme”* en 2010), mais aussi des auteurs français comme Tristan Jordis (*“Crack”*, en 2008) ou Christophe Mouton (*“Cocaïne”* en 2014) se sont intéressés au produit...

Les autres stimulants ayant eu leur part du gâteau littéraire sont les amphétamines et l'ecstasy, à moindre mesure. C'est peut-être la Beat Generation qui a, la première, écrit sur le “speed” qu'elle consommait à l'occasion pour certains de ses membres et bien plus régulièrement pour d'autres comme Jack Kerouac. D'autres écrivains anglo-saxons par la suite en ont usé pour écrire sous influence. Le fameux Philip K. Dick en fait partie et un certain nombre de ses romans en sont imprégnés même si le produit n'est pas présenté sous l'appellation “speed”. Citons notamment *“Le Dieu venu du centaure”* en 1965 ou *“Substance morte”* en 1977. D'autres auteurs de science-fiction, comme par exemple William Gibson avec *“Neuromancien”* en 1983, vont prendre le relais du cyber punk et inventer des produits que l'on peut associer à la cocaïne ou aux amphétamines... Concernant la MDMA, molécule active de l'ecstasy, ou autres drogues de synthèse, difficile de passer à côté de deux ouvrages de référence, à savoir *“Pihkal”* (1995) et *“Tihkal”* (1997) qui ne sont en aucun cas des romans mais plutôt des anthologies, celles du chimiste américain Alexander Shulgin qui mit noir sur blanc ses expériences de création de molécules psychoactives... La fiction ne sera pas en reste. Deux romans sont cités par Cécile Guilbert : *“Ecstasy”* de



Murakami Ryū (1993) et bien plus récemment “*Les méduses ont-elles sommeil ?*” de Louisiane C... Le GHB est aussi présenté dans cette catégorie des stimulants, mais relèverait plutôt de la catégorie des dépresseurs du système nerveux central, au même titre que l’alcool et les opiacés. Quoiqu’il arrive, la littérature n’a pas encore pris en charge ce produit, contrairement à la dernière catégorie présentée dans cette anthologie, à savoir les anesthésiants et solvants (Inebriantia) qui comprennent par exemple le gaz hilarant, le poppers et l’angel dust, la kétamine et surtout l’éther qui a eu droit à bien plus de lignes de littérature que ses collègues...

Difficile de ressortir indemne de cette anthologie qui mériterait qu’on s’y attarde bien plus longuement encore. Mais espérons que le relais qui vous est proposé ici, vous donne envie de plonger au coeur de ces écrits stupéfiants qui ont à voir avec les aspirations de l’homme à se sentir bien mieux en s’anesthésiant, en se stimulant ou en s’excluant provisoirement d’une réalité parfois sclérosante... Bonne exploration!!



Ecrits stupéfiants

Drogues et littérature d’Homère à Will Self

Une anthologie de Cécile Guilbert

Editions Robert Laffond

1440 pages, 05 septembre 2019, 32 euros

MAIS AUSSI



Phantastica - 1928 - 2013

Cette encyclopédie des drogues, rédigée par Louis Lewin, publiée en 1928, et rééditée ici par les Editions Camion Noir en 2013, « *constitue la première encyclopédie des drogues jamais publiée en Occident. À ce titre, il a un double intérêt : tout d'abord, il constitue un instantané d'une pratique à un moment précis, le premier quart du vingtième siècle ; ensuite, il procure une importante documentation sur des drogues disparues ou oubliées.* » (Extrait de la quatrième de couverture)



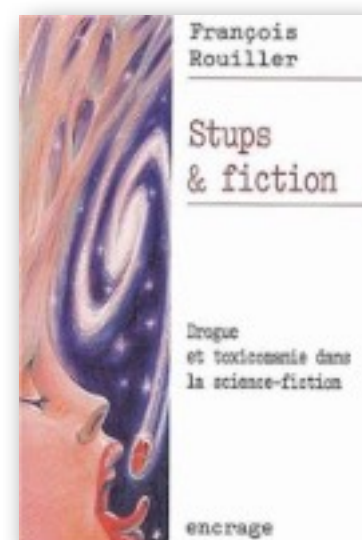
L'imaginaire des drogues - 2000

Cet ouvrage de Max Milner, sous-titré de Thomas de Quincey à Henri Michaux, et publié aux Editions Gallimard, montre que « *le recours aux drogues a été, depuis le début du XIXe siècle, un phénomène culturel qui a exercé une influence considérable sur l'imaginaire des artistes et de leur public. Il était nécessaire de montrer, textes à l'appui, que ce n'est pas le «toxique» qui a été longtemps l'élément déterminant, mais la recherche d'un changement d'état qui a revêtu, selon la drogue et selon les consommateurs, des formes différentes : rompre avec les entraves du temps et de l'espace, élargir l'expérience humaine au-delà des limites de la pensée rationnelle, retrouver une unité perdue, accéder à une jouissance ignorée, etc...* » (Extrait de la quatrième de couverture)



Stups et fiction - 2002

Cet essai du pharmacien François Rouiller, sous-titré «*Drogue et toxicomanie dans la science-fiction*», « *offre un panorama thématique des psychotropes imaginaires (euphorisants, hallucinogènes, aphrodisiaques, dopants, cyberdrogues, etc.) ainsi tels qu'ils apparaissent dans la littérature, le cinéma et la bande dessinée de SF.* » (Extrait de la quatrième de couverture)





**REVUE
DE
PRESSE**



Cette revue de presse relaie des articles, reportages ou dossiers journalistiques, et souhaite ainsi éclairer la réalité de la thématique des drogues et addictions, et ses représentations...



A l'occasion de la publication dans le n° 1502 (14 au 23 août) du *Courrier International* d'un dossier titré : [Drogues - Les nouvelles routes](#)

Il est des routes moins connues que d'autres mais pas moins empruntées. Les stupéfiants savent traverser les terres, mers et océans pour peu que la voie soit libre et qu'on leur ouvre les portes à chacune des escales... Le dossier que *Courrier International* consacre aux routes des stupéfiants, nous propose trois périple qui ne consistent pas à simplement changer de trottoir, mais à faire des milliers de kilomètres...

Extrait p.29

« Si vous tracez une ligne directe de Bogota à Camberra, elle passe par ces îles »
Andreas Schloenhardt,
professeur de droit pénal à
l'Université de Queensland
(Australie), cité par Kate Lyons,
auteur de l'article du *Guardian*
(Londres)

Commençons par faire un tour dans le Pacifique où quelques îles, judicieusement placées au milieu de nulle part servent de relais aux trafiquants qui tentent de relier le continent américain et océanien, notamment l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui voit la consommation de leurs habitants monter en flèche. Ces derniers sont semble-t-il prêts à payer plus de deux fois le prix en Europe pour se fournir en cocaïne notamment. Cette route n'est pas nouvelle bien entendu, et il n'a pas fallu attendre le XXIème siècle pour que des échanges se mettent en place entre les deux continents, mais depuis cinq ans le trafic s'est intensifié dans cette zone pacifique, et les îles Fidji et Tonga, la Vanuatu, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Calédonie en font les frais, où alors en tirent des bénéfices. Tout dépend de quel point de vue on se place... Les contrôles aériens s'étant intensifiés, la voie maritime



Extrait p.30

« Le Pacifique couvre un tiers de la surface de la terre... Des frontières poreuses, et des frontières maritimes de surcroît, un grand étalement géographique, des moyens limités : voilà dans quel environnement nous travaillons. Par où commencer ? »

Tevita Tupou, membre de l'Océania Customs Organisation à Suva sur les îles Fidji

est désormais privilégiée... Alors bien sûr quand le produit fait escale, une certaine quantité s'échappe et la population locale se l'approprie, augmentant ainsi les problématiques d'usage, de trafic, de violence entre clans et de corruption difficilement évitable quand le salaire moyen d'un membre des forces de l'ordre ne fait pas le poids face au prix au kilo des produits qui peuvent aussi bien être de la cocaïne que de la méthamphétamine que les Mexicains du cartel du Sinaloa ou de Jalisco Nouvelle Génération savent si bien fabriquer et exporter... Certaines îles bénéficiant d'une hausse du tourisme et donc du revenu moyen des habitants, il est fréquent que la paie des intermédiaires locaux se fasse en produits et non pas en liquidité, produits qui se rendent alors plus facilement disponibles... Malheureusement, quand les problèmes d'addiction apparaissent, les structures d'accueil, de réduction des risques et de soins se font rares, voire inexistantes. Les moyens financiers manquent, aussi bien pour la lutte contre les trafics que pour l'accompagnement des usagers. La bataille semble perdue d'avance... Le défaitisme est au rendez-vous, comme dans bien d'autres zones de transit, dont l'Afrique, un continent que les trafiquants ont su occuper...

La route africaine dont il est question dans un deuxième article, tiré de *The Economist* à Londres, n'est pas celle, désormais bien connue et balisée, qu'emprunte les trafiquants latino-américains pour faire traverser l'Atlantique, du continent américain au continent européen, à la fameuse poudre blanche floconneuse, isolée de la coca, mais celle qui part des champs de pavot afghans pour finir dans la bourse des Européens, via l'Afrique. Cette "route de la poudre", qui est en l'occurrence celle de l'héroïne, ne se substitue pas totalement à celle dite des Balkans qui fait, elle, moins de détours, mais la complète. Elle est plus longue, mais évite la Turquie qui est bien plus protectionniste qu'avant... Le trajet de l'héroïne est le



Extrait p.32

« Tant que la route du Sud sera privilégiée, la demande d'opium pour apaiser les âmes a peu de chance de diminuer. »
L'auteur de l'article de
The Economist

suivant : départ Afghanistan, direction le sud du Pakistan où le produit est chargé sur ce que l'on appelle des *bouttres*, navires traditionnels arabes, qui traverseront l'Océan Indien pour approcher la côte africaine Est et s'amarrer au large de pays comme la Somalie, le Kenya, la Tanzanie ou le Mozambique. C'est par voie terrestre que le produit sera alors acheminé en Afrique du Sud pour être au final expédié par bateau ou avion en Amérique ou en Europe... Si les autorités se montrent ici encore incapables d'endiguer ce trafic, c'est essentiellement dû au fait qu'elles se servent au passage et s'enrichissent sans gros effort. Au Mozambique par exemple, le trafic est aux mains de familles puissantes qui savent faire pression, à coups de pots-de-vin, sur le parti au pouvoir qui ferme alors les yeux sur le flux d'héroïne qui transite par le pays... Comme sur les îles du Pacifique, les intermédiaires sont souvent rémunérés en produit et le font circuler dans le pays. En Afrique du Sud notamment, l'usage d'héroïne s'est largement répandu, et des problématiques sanitaires sérieuses apparaissent. La poudre n'est pas seulement injectée, mais aussi fumée sous forme de cocktail surprenant composé de lessive en poudre, de somnifères et de méthamphétamine. Une pratique risquée se répand aussi, celle dite du *bluetoothing* : un usager prélève son sang chargé en produit pour l'injecter dans les veines d'un autre consommateur... La route africaine est périlleuse et laisse malheureusement quelques mauvais cailloux dans les chaussures des Africains...

Comme nous l'avons évoqué, la route africaine n'a pas refermé celle des Balkans qui s'appuie elle aussi sur la corruption de la police et de la justice des pays traversés, l'Albanie et les pays de l'ex-Yougoslavie en tête de gondole. Cette route, plus récemment identifiée et médiatisée comme étant celle des migrants, a été réactivée pour le transit de stupéfiants. Une agence de la DEA (Drug Enforcement Administration) américaine a même élu



Extrait p.33

« Depuis plusieurs années, on évoquait la "route des Balkans" dans le contexte des migrations illégales plutôt que dans celui de la drogue. Or, les deux opérations des polices croates et serbe ainsi que l'importance des saisies montrent bien que cette route a été réactivée pour la drogue. »

Ivana Jakelic, auteure de l'article publié dans Vecernji List (Zagreb, Croatie)

domicile à Zagreb (Croatie) pour aider les autorités locales avec des moyens techniques et logistiques plus perfectionnés... Cette route des Balkans s'est sensiblement modifiée dans les dernières décennies mais repose sur les mêmes fondamentaux que celle qui fut nommée ainsi à la fin des années 70. La situation géopolitique de ce que l'on appelait la région du croissant d'or, cultivatrice de pavot et productrice d'héroïne, à savoir une région à cheval sur la Turquie, le Pakistan et l'Afghanistan, commanda de trouver d'autres routes d'acheminement du produit vers l'Europe. La route du Nord passait par la Bulgarie, la Hongrie et les autres pays du bloc de l'Est, celle du centre par la Grèce et la Macédoine, et celle du sud passait par l'Italie... Les nouvelles routes, qui passent par la Serbie et le Montenegro, ont exacerbé la violence entre clans dans ces pays-là. Tout est prétexte à s'entre-tuer pour conserver des parts de marché, et la criminalité se répand même dans les pays voisins comme l'Autriche... La violence liée au trafic n'a pas de frontière, et les usages, potentiellement problématiques, que traînent dans leur sillage toutes ces routes d'acheminement, n'ont rien d'anodin...



A l'occasion de la publication dans le numéro 25 (automne 2019) de la Revue Dessinée, d'une bande dessinée documentaire de Philippe Pujol pour les textes et de Yvan Alagbé pour les dessins
Quartiers Shit

Philippe Pujol explore depuis longtemps les quartiers Nord de Marseille, et son dernier ouvrage, *La fabrique du monstre*, publié en 2016 aux Editions Les Arènes, en témoigne... Ici on s'attardera au pied des tours et dans les étages pour essayer d'observer et de comprendre



Extrait p.58

« Je suis flic. Je cours après les bandits et ça commence à faire un moment que je cours... Vider la mer à la petite cuillère, c'est ça mon métier. »

Jean-François, commissaire de la division nord

comment fonctionne le trafic à l'échelle des petites mains et corps intermédiaires dans une cité phocéenne qui, dans les médias, fait malheureusement la part belle aux actes criminels récurrents. L'économie des Cités repose en partie, encore et toujours, sur des activités de trafic lucratives vu du ciel mais qui ne profitent pas à tous contrairement aux idées reçues... Les réseaux d'échanges entre le Maroc, l'Espagne et la France, ne datent pas d'hier, mais d'un temps où la régie des tabacs et du kif (cannabis) était gérée officiellement, mais n'empêchait pas la contrebande et les réseaux clandestins. La bourgeoisie marseillaise s'est enrichie grâce aux échanges de marchandises avec les colonies, et les Cités se sont développées par la même occasion. Mais la fin de la colonisation et le choc pétrolier ont poussé les industries et l'emploi en dehors de la ville, paupérisant ainsi les habitants des Cités. L'économie souterraine du commerce de stupéfiants, ici comme ailleurs, est née du déclassement social et du besoin de trouver ses propres moyens de subsistance...

Cette histoire dessinée, c'est celle, entre autres, de "Stylo", charbonneur comme on dit, c'est-à-dire vendeur de rue, mais aussi celle de Sofiane, guetteur, de Samira, nourrisse, et d'un commissaire qui tente de faire son boulot. L'histoire nous est contée à plusieurs voix, voix qui sont autant de fenêtres ouvertes sur les mécanismes en jeu, les parcours possibles des minots de la Cité, et l'impact sur la population locale...

Un commissaire défaitiste, Jean-François, s'évertue à trouver du sens à son action sur le terrain. A la poursuite, depuis plusieurs mois, d'un "chef de plan", c'est-à-dire d'un gars qui contrôle un point de deal, un "four" comme on entend parfois, le commissaire est fataliste. Il sait bien que s'il attrape, d'autres dealers prendront sa place... Samira, elle, est "nourrisse", c'est-à-dire qu'elle entrepose



Extrait p. 74

« Beaucoup de petits dealers
le sont pour s'assumer, ne plus
être un poids pour les parents
qui ont essayé de travailler et
n'ont connu que la misère. »
Sofiane, chouf

et cache de la marchandise chez elle pour le compte d'un chef de plan. Contrainte et forcée d'accepter cette tâche avec avoir été la petite amie d'un chef de réseau, elle s'est fait une raison. Elle est tout de même bien rémunérée, mais cela impose un certain nombre de contraintes. Elle connaît bien Stylo, quatrième d'une fratrie de huit, et ne dit que du bien d'un gamin qui avait tout pour réussir... Suite à son arrestation Stylo reprendra son poste, probablement fier d'avoir passé une nuit en garde à vue... La salle d'attente, en bas de la tour, ouverte de 11h à 23h, a ses heures creuses et ses heures pleines. Produits et liquidités ne se croisent jamais. Les sous passent avant. Le produit arrive après. Si les deux devaient se retrouver dans les mêmes mains en même temps, le risque de qualification de deal serait plus important... Au début de la chaîne d'assemblage, la résine de cannabis est entreposée en quantité par des grossistes dans des frigos. Elle est par la suite coupée, entre autres, avec du plâtre, du gazon, de la paraffine ou même de l'huile de vidange. 20% de produit en plus c'est 20% de sous en plus. Une fois coupé, le shit est distribué à des chefs de réseaux, plus petits, qui peuvent eux-mêmes la couper à nouveau s'ils le souhaitent, et ce avant qu'elle puisse atteindre la salle d'attente. Si la pureté du produit est parfois réduite à son strict minimum, il arrive que des antidépresseurs soient ajoutés, pour satisfaire les clients en attente d'un "effet psychotrope"...

Quand stylo réceptionne le produit, il a besoin d'assistants. Sofiane, 13 ans en fait partie. Son job, "chouffer", c'est-à-dire guetter, observer les va-et-vient sur les points de vente et prévenir en cas d'arrivée des policiers ou autres personnes indésirables. Les guetteurs sont sur les toits, dans la rue ou ambulants en scooter. Un guetteur ne gagne pas plus de 50 à 65 euros par jour, à condition que tout se passe bien. Sofiane a d'abord été rabatteur à 5 euros le client ramené, mais avant ça "cannette", comme on dit,



Extrait p. 80

« On dit qu'on ne peut pas entrer dans les cités. Moi, je dis qu'on ne peut pas en sortir. Mais moi, un jour, je sortirai d'ici. Et même, je ferai sortir ma mère d'ici. Et mes soeurs. Et Stylo. »
Sofiane, chouf

c'est-à-dire acheteur de boissons ou nourritures pour le compte des guetteurs, en échange de quelques pièces de monnaie... Chouffer, c'est contraignant, long et ennuyeux. La plupart des guetteurs fument pour tenir. La moitié de leur salaire passe alors dans l'achat de leur propre shit... L'argent des clients remontera toujours jusqu'au comptable pour ne redescendre que par la suite dans les poches des différents vendeurs. On ne se sert pas au passage. On attend le bon vouloir et la paie des chefs de réseaux dans un système ultra-capitaliste qui repose en grande partie sur la loi du plus fort et du plus téméraire... Alors, quand la violence s'invite pour *“détruire la concurrence, se venger, recouvrer une dette ou laver son honneur”*, comme le dit le commissaire, la cité doit parfois pleurer la disparition de ses “minots”...

Cette histoire ce n'est pas seulement celle des cités marseillaises bien entendu, mais celle de tous ces lieux de trafic où charbonneurs, coupeurs, nourrices, rabatteurs, guetteurs, gérants, lieutenants, chef de plan, chef de réseau, grossistes, semi-grossiste se côtoient au jour le jour, ou se croisent à l'occasion dans un monde qui vit en vase clos et mériterait qu'on aille y jeter un oeil de plus près et qu'on s'y intéresse plus souvent encore...



A l'occasion de la publication dans Le Monde d'un article de Emeline Wuilbercq (04 septembre) Le khat, or vert de l'Ethiopie

Comme beaucoup de plantes psychoactives qui ont eu à faire traditionnellement avec la communication avec les esprits, le Khat n'échappe pas à la règle. Cet arbrisseau, qui pousse essentiellement dans les pays de l'Est de l'Afrique, est sacré en Ethiopie, à Djibouti, en Somalie, au



Extrait

« Il faudrait mettre en place une politique visant à prendre en compte les producteurs et les commerçants et à leur proposer une alternative, sinon cela ne fonctionnera pas... Le gouvernement doit également trouver des solutions pour occuper les jeunes, afin de les protéger des effets du khat. »
Zerihun Mohammed, chercheur au think tank éthiopien Forum for Social Studies, cité par l'auteur de l'article.

Kenya, mais aussi au Yémen ou en Israël par exemple. Il se consomme comme la coca, à savoir en mâchant, ou plutôt en broutant, comme on dit, les feuilles pour former une boule dans la bouche. La substance psychoactive libérée alors est aussi appelée khat et fait partie de la famille des stimulants, comme la cocaïne. La cathinone est un des alcaloïdes du khat. Elle fait partie de ces drogues qui ont été synthétisées et font beaucoup parler d'elles... La plante, qui n'aime pas trop le soleil, doit être consommée fraîche, dans les quarante-huit heures, pour conserver ses vertus psychoactives.

L'article proposé ici nous envoie dans le plus gros producteur de khat mondial, à savoir l'Éthiopie, pays de 110 millions d'habitants dont on estime que plus de trois millions sont désormais cultivateurs de khat, et dont plus de la moitié de la population entre 15 et 49 ans serait consommatrice... Depuis une vingtaine d'années, non seulement la consommation a fortement augmenté, mais les zones de culture aussi, considérablement. Si bien que d'autres cultures vivrières, et même le café, dont la réputation n'est plus à faire, sont abandonnées au profit d'une plante que n'est plus consommée uniquement de manière rituelle lors de rites traditionnels et religieux, mais simplement pour ses vertus récréatives. Bien entendu, quand une plante, et la substance qui y est associée, est désacralisée, elle se rend bien plus disponible, et ce n'est plus l'occasion qui fait l'usage, mais simplement la recherche pure et simple d'effets psychoactifs. Les usages étant en constante augmentation, les conséquences sanitaires et l'impact sur la population ne sont pas négligeables. Des problèmes cardiovasculaires, urinaires, gastro-intestinaux, et même des troubles psychotiques apparaissent depuis quelques années, ce qui inquiète les autorités et les observateurs étrangers...



Extrait

« Le prix du khat est en augmentation permanente. Il est fixé localement, tandis que le cours du café est fluctuant, indexé sur des cotations mondiales. Quand on voit la difficulté des paysans éthiopiens à vivre et à survivre, on peut comprendre qu'ils préfèrent cultiver du khat, pas seulement pour une question de rentabilité financière, mais aussi parce que c'est la survie assurée. »
Céline Lesourd, chercheuse,
citée par l'auteur de l'article

Les dirigeants sont alors confrontés à un dilemme, car réglementer la production, la commercialisation et la consommation reviendrait à impacter les revenus tirés de ce que l'on appelle désormais "l'or vert éthiopien". Aussi le gouvernement fait l'autruche. Le ministère du commerce et de l'industrie pratique plutôt, d'après ce que dit l'article, la politique du « *Nous n'encourageons pas, mais nous ne décourageons pas non plus le marché.* ». La production de la plante et sa commercialisation impliquent un nombre considérable de métiers, qui sont autant d'intermédiaires qui vivent d'une agriculture qui rapporte gros, du moins, à l'échelle de cette population rurale, bien plus que d'autres cultures. Difficile alors d'interdire ici une plante, pourtant prohibée dans de nombreux autres pays, pays consommateurs et non pas producteurs. Le risque serait certainement alors de voir la contrebande augmenter, et donc, par la même occasion, les réseaux souterrains et des usages cachés dont on sait qu'ils ne vont pas de paire avec la réduction des risques et le soin...

Ne pas interdire, ne veut pas dire ne pas agir, mais d'après Céline Lesourd, anthropologue au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et auteure de Puissance khat, vie politique d'une plante stimulante : « *La consommation abusive de khat pose problème, mais l'Etat n'y voit pas d'inconvénient, car il s'agit d'une arme de contrôle social qui permet d'éviter tout risque potentiel de contestation.* ». Il est arrivé que des dirigeants découragent l'usage de psychotropes de certaines populations pour mieux les stigmatiser et en prendre le contrôle, mais en l'occurrence ils l'encouragent presque pour endormir cette population avec le même objectif de prise de contrôle... Ce n'est pas plus acceptable bien entendu...



ADOSPHERE PSYCHOACTIVE

SÉRIE TÉLÉVISÉE
(ACTUALITÉS)



A PROPOS DE LA 1ÈRE SAISON DE LA SÉRIE TÉLÉVISÉE HBO DE SAM LEVINSON EUPHORIA

Il faut croire qu'après son long-métrage *"Assassination Nation"*, diffusé sur grand écran en 2018, Sam Levinson n'en avait pas fini avec ces univers adolescents que l'on peut facilement présenter au pluriel tant ils sont divers et variés. L'adaptation de la série Israélienne *Euphoria*, diffusée en 2012, elle-même tirée d'une histoire vraie, lui donne l'occasion d'aller fouiner au plus près des aventures et préoccupations de cette génération Z née à l'orée d'un 21ème siècle qu'ils affrontent armes numériques dans une main, et béquilles psychoactives dans l'autre, en sachant bien que les unes et les autres peuvent se retourner contre eux...

Extrait

« A l'hôpital, ils m'ont donné du valium liquide. Et là, je me suis dit : ça y est. C'est la sensation dont j'ai rêvé toute ma vie. Depuis toujours. Car subitement, le monde s'est tu. Je me sentais en sécurité avec mes pensées. »
Rue, en off



Né un 11 septembre...

Pour profiter du voyage, il nous faut un guide. Ce guide sera Rue, une ado de 17 ans qui balade sa voix off sur l'ensemble de la bande-son des huit épisodes et nous éclaire à l'occasion sur son parcours et celui de ses petits camarades de classe qu'elle retrouve après un été mouvementé, en classe de Première... Le premier épisode donne le ton. Nous avons affaire à une série d'ado déconseillée aux moins de seize ans, où toutes les thématiques sensibles seront abordées sans détour, bien au contraire. Pas question de tourner autour du pot, mais plutôt d'y plonger avec beaucoup de curiosité pour aller chercher en profondeur ce qui



anime l'âme de ces adolescents qui sont déjà si proches de l'âge adulte...

Si Rue nous intéresse tout particulièrement c'est qu'elle lance la série sur la thématique des usages de psychotropes dont le plus en vue, pour l'ensemble des personnages, sera tout de même bien évidemment l'alcool, même si ses usages à l'excès semblent là encore relativement banalisés par rapport aux stupéfiants consommés ici et là... Mais Rue ne consomme pas que de l'alcool. Née trois jours après le 11 septembre, dans une ambiance anxiogène évidente, elle est diagnostiquée à la va-vite bipolaire à l'âge de 8 ans et commence alors un parcours médicamenteux que l'on peut qualifier sans hésitation de précoce... Elle vit sa préadolescence au ralenti, ne se sent pas en phase avec son environnement et un "système" qu'elle n'a pas choisi. Elle perd son père d'un cancer à l'âge de 13 ans après avoir expérimenté par curiosité les cachets d'Oxycodone qui lui étaient prescrits pour soulager ses douleurs. Pour stopper ses crises de panique on administre à Rue du valium liquide dont elle apprécie les effets anxiolytiques. Les psychotropes comme mode d'adaptation au monde. En réponse à chaque nouveau trouble, un nouveau produit...

Extrait

« Et puis ce moment arrive.
Où la respiration ralentit.
Après chaque inspiration, on
expulse tout son oxygène. Tout
se fige. Le coeur, les poumons.
Et enfin le cerveau. Les sensa-
tions, les désirs, tout ce qu'on
veut oublier. Tout est englouti...
Et d'un coup, on respire à
nouveau. On revit. »

Rue, en off

L'entrée au lycée est l'occasion pour elle de consommer régulièrement d'autres drogues : cannabis, alcool, cocaïne et enfin Xanax à disposition dans la pharmacie familiale... Ses consommations sans limite lui occasionnent des black-out de quelques secondes qu'elle semble avoir apprivoisés. Si au début ils lui faisaient peur et lui donnaient envie d'appeler les secours, la crainte de gâcher la soirée et de passer pour une "conne", comme elle dit, la dissuade rapidement d'être secourue. « Avec le temps, c'est devenu mon seul objectif. Vivre ces deux secondes de néant. »... Jusqu'au jour où elle fait une surdose plus sérieuse que les précédentes, chez elle, dans sa chambre, sous les yeux de sa soeur cadette, Gia, deux trois ans plus jeune qu'elle. Elle en réchappe de justesse, et sa sortie d'hôpital sera suivie d'un séjour en "cure de désintoxication". Elle y passe l'été avant sa rentrée en



Extrait

« Du 2C-T-2, 2C-T-7 et du 5-MeO-DiPT. Mais ce truc-là, ça déglingue. Du 5-méthoxy-disopropyl-tryptamine. Un hallucinogène puissant. C'est un peu comme le LSD, mais avec des différences fondamentales. Les hallucinations sont moins visuelles, mais la perception est altérée...
Ca cartonne à Tampa.
Les gens baisent dessus.»
Le très jeune dealer à Rue qui lui demande ce qu'il a en magasin.

première. Mais pas question pour elle alors de renoncer aux usages...

Fezco, le fournisseur de Rue, est aussi son ami. Il est même probablement secrètement amoureux d'elle, et commence à avoir des remords à lui vendre des substances dont elle fera usage sans chercher à en réduire les risques. Son tout jeune associé, la dizaine d'années pas plus, est lui bien plus détendu avec sa mauvaise conscience. Il a un crédit à rembourser, et doit faire marcher la boutique aux trésors. Il vend de tout, dont beaucoup de drogues de synthèse. C'est visiblement un expert même si on a du mal à croire qu'il ait pu déjà expérimenter tous ces produits. Toujours est-il qu'il connaît les effets de chacun d'entre eux par le qu'en-dira-t-on ou trip reports des usagers... Rue est une aventurière et se laisse facilement tenter par des psychotropes qu'elle ne connaît pas. Le trip en vaut peut-être la chandelle. Continuer à s'extraire de ce monde à l'occasion, et pour quelques minutes ou quelques heures, ça ne peut pas lui faire de mal pense-t-elle... Les risques, elle continue malgré tout à en prendre, parfois malgré elle, comme pendant cette scène avec son dealer Fezco confronté à un chef de réseau pas commode qui insiste lourdement pour que l'adolescente s'essaie au Fentanyl pour la première fois, produit que Fezco se refuse de vendre désormais car responsable de trop d'overdoses. Rue n'en absorbera qu'une goutte (Le Fentanyl se présente ici sous forme liquide), mais cela suffira à ce qu'elle en ressente les effets sédatifs puissants. Fezco, en bon protecteur de Rue qu'il est, garde visiblement toujours à disposition de la naloxone, et pouvoir ainsi, au cas où, sortir d'affaire tout usager victime d'overdose...

Une abstinence trompeuse

Alors bien entendu, si l'on souhaite continuer à profiter des effets psychoactifs des produits sans inquiéter son entourage proche, il faut lui faire croire que la sortie du centre d'accueil rime avec abstinence totale stricte. C'est du moins ce à quoi s'attend Leslie, la mère de Rue, et elle compte bien imposer régulièrement des



Extrait

« Je sais qu'on ne doit pas le dire, mais la drogue c'est cool. Enfin, c'est cool avant de bousiller la peau, la vie, et les proches. Là ça ne devient pas cool. La fenêtre du cool est très courte. Une fois la fenêtre du cool passé... »

Rue, en off

tests urinaires à sa fille pour s'assurer qu'elle reste "clean". Le flicage est de mise, légitimé visiblement par le souci de mieux-être de sa progéniture... Alors bien sûr, pour contourner les forces de l'ordre familiales, tous les moyens sont bons pour passer l'épreuve du test. Rue en présente un certain nombre : « *Il existe des méthodes pour réussir un test. La première est simple : ne pas se droguer. Mais si l'on est au pied du mur, première solution : la niacine. C'est une vitamine B qui décompose le gras et d'autres molécules. Si on en avale 2000 mg avec plusieurs litres d'eau, on purge son corps en deux ou trois jours. Problèmes : les effets secondaires. Rougeurs, vertiges, vomissements, tachycardie, et parfois, la mort. Je déconseille. Comme les sites officiels... 2ème solution : l'urine de synthèse. Et puis quoi encore... 3ème option : l'urine d'une amie "clean". L'ennui c'est que la plupart des tests font apparaître la température de l'urine. Si les parents sont là, la combine ne marche pas. Faut qu'elle soit fraîche... » Alors, comment se procurer de l'urine fraîche ? Tout simplement en frappant à la porte de ses amies pour quémander l'aumône en liquide, et la vider par la suite discrètement dans le récipient que Maman demande de remplir... Pas toujours simple de tromper son monde avec les bonnes intentions de rassurer ses parents ou du moins acheter la paix familiale. Même si Rue fait croire aux réunions des Narcotiques Anonyme, où elle se rend régulièrement, qu'elle est abstinente depuis sa sortie du centre, ou qu'elle fait même antidater ses attestations de présence à ces réunions pour rassurer sa mère, ce n'est pas par malice mais pour qu'on lui foute la paix et qu'elle puisse vivre à son rythme et parfois en marge des réalités... Elle comprend qu'on puisse ne pas saisir sa démarche, et qu'on la déteste, mais si elle pouvait être différente, elle le serait, pas pour elle, mais pour ses proches...*

La rencontre avec Jules, jeune femme transgenre, nouvelle venue au lycée, va changer beaucoup de choses. La jeune lycéenne, qui assume totalement sa différence, vient d'emménager dans les parages suite au divorce de ses parents. Elle vit avec son père et confient, un père qui accompagne sa transition, et dont elle semble être très proche... Jules et Rue vont se lier d'amitié très vite



Extrait

« Je rigole pas Rue. Je n'ai pas envie que ma meilleure amie se foute en l'air... J'ai vécu assez de truc traumatisants sans ma vie. Je ne traînerai pas avec toi si t'arrêtes pas la drogue. Je suis sérieuse. »
Jules à Rue

et se soutenir tout du long. L'univers de Rue ne se limite bien entendu pas à sa désormais "meilleure amie", mais à un ensemble de personnages, parmi ses pairs, qui vont planter le décor, faire avancer l'intrigue et provoquer des événements que Rue observe la plupart du temps de loin. Elle se met à distance de son monde pour ne pas qu'il l'impacte trop... Parmi tous les lycéens et lycéennes qui gravitent autour de Rue, il y a surtout, pour cette première saison du moins, Nate, le beau gosse, sportif, populaire, qui s'avérera psychopathe en puissance ; Maddy, la petite amie de Nate, qui essaie de s'en séparer mais retourne inexorablement vers lui ; Cassie, une des amies cheerleader de Maddy, qui essaie tant bien que mal d'oublier qu'une sextape circule à son sujet sur le net ; Chris, le petit ami de Cassie, qui ne doit sa présence au lycée que grâce à ses performances sportives, et tente de s'exclure de la pression et la lourdeur de ses potes footballeurs ; Lexi, jeune sœur de Cassie et amie d'enfance de Rue, qui regrette que cette dernière se soit éloignée depuis ses problèmes de drogues ; et enfin Kat, qui après avoir été dépuclée, s'aventure sur un chat coquin en ligne et fait "cracher au bassinet" quelques pigeons volontaires et demandeurs... Tous ces adolescents se tournent autour, auront leur mot à dire, mais aucun ne s'immiscera dans les usages de Rue, ni ne la stigmatisera. Seule Jules lui demandera une faveur...

C'est moi ou la drogue !

La relation entre Jules et Rue finit par être exclusive. Mais Jules pose ses conditions. Elle ne veut pas d'une amie usagère car elle sait l'impact que ça peut avoir sur elle, et doit se protéger. Rue accepte le marché, un peu contrainte et forcée mais aura du mal alors à tenir la distance. Elle supporte difficilement cette abstinence totale et perd totalement goût à la vie. Elle ne tiendra que quinze jours, mais les prises de médicaments ne seront alors qu'occasionnels. Rue est tout de même sur la voie du sevrage total... Aux Narcotiques Anonymes, elle collecte les jetons des dizaines de jour d'abstinence pour atteindre le jeton des 60 jours. Elle est félicitée pour ça, mais sait bien que c'est mensonger.



Certes, elle a décidé d'arrêter mais son sevrage n'est effectif que depuis deux semaines seulement. Mais après tout, c'est l'intention qui compte. Le mensonge fait aux réunions des NA est donc pardonnable. Elle ne voulait démoraliser personne et jouait le jeu de la bonne élève.... Dans ses discours face aux membres, elle met en avant sa culpabilité vis-à-vis de sa mère et surtout de sa soeur et les motivations de son envie de changement. « *Il y a deux mois, je me réveillais d'un coma. J'avais tout oublié, mais vu la tête que faisaient ma mère et ma petite soeur, j'ai compris que ce que j'avais fait, c'était pas bien. Je les ai fait flipper. Elles avaient flippé à mort. Ce jour-là, j'ai décidé d'essayer de changer. Pour elles. Pour tous ceux que j'aime et ceux qui m'aiment. Le plus dur c'est d'admettre que c'est à moi que je le dois. Peut-être qu'avec le temps, ça sera plus facile. En tout cas, j'espère.* »... Un des usagers présents, Ali, ne sera pas dupe, et la culpabilisera. C'est quoi qu'il en soit vers lui qu'elle se tournera quand les symptômes du manque se feront sentir... Rue est désespérée et ira même jusqu'à culpabiliser son ami dealer de l'avoir mise dans cette situation de le supplier de le fournir en Oxycodone...

Extrait

« Rien au monde ne ressemble aux opiacés. Un comprimé de Vicodin ES 7,5 mg. Mais le meilleur truc que j'ai jamais pris, c'est le fentanyl. Il n'y a pas une seule chose sur terre comparable au fentanyl. Sauf Jules. Elle arrive juste après. Le mieux ce serait Jules et du fentanyl. Mais Jules ne serait pas d'accord. Alors, pour l'instant... Je choisis Jules. »
Rue en off

Ali accueille la parole de Rue avec bienveillance mais sans misérabilisme ou complaisance. Il lui affirme avec aplomb que les toxicos ne demandent jamais de l'aide sauf quand ils n'ont pas le choix. Il lui fait remarquer que son rapport à Jules, cette amie si proche, est du même ordre que celui que Rue entretenait avec la drogue : l'obsession, l'exaltation, le manque... On pourrait parler de dépendance sentimentale. Alors attention à la chute quand la relation d'amitié entre les deux adolescentes, relation qui se transformera en relation amoureuse, se sera éteinte, prévient Ali, un peu rabat-joie. Rue ne veut pas y penser, mais Ali la met en garde... L'adolescente s'accroche à sa relation avec Jules comme à une bouée de sauvetage, mais ça fonctionne. Son abstinence tient. Forte de son succès, elle se permet même de tout faire pour éloigner sa petite soeur Gia de la tentation du pétard. Elle le fait en jouant les gros bras face à un petit camarade d'usage tentateur qui alors ne bronche plus. Une référence marquée à la série *The Wire* fera sourire les connaisseurs : « *En désintox, y a des mecs qui ne*



Extrait

« Je suis "clean". C'est bizarre. J'ai l'impression que c'est une nouvelle drogue... Quand ça va, c'est l'extase Mais quand ça va pas, c'est l'enfer. » Rue, à son fournisseur Fezco

rigolent pas. Coupables de vols à main armée, de tentatives de meurtre. Des gros durs qui ne font pas dans la dentelle. Tu sais ce qui arrive, quand on passe du temps en désintox ? On devient potes avec des gros durs. Alors que ce soit clair. Si tu essaies ne serait-ce que d'embrasser ma soeur, ou si tu la fais fumer, j'appellerai Omar, Marlo, Avon, Brother Mouzone, et puis Bodie et Stringer. Je leur demanderai d'attendre devant ta baraque, tu piges ? Tu sais ce qu'il font ? C'est le genre de mecs qui te foutent à poil et jouent avec un chalumeau. Tu vois ?... Alors tu vas juste dire à ma petite soeur qu'elle est très jolie ce soir. Compris ? »... A une réunion de NA, Rue finit par s'excuser d'avoir menti à chaque fois qu'elle a reçu un jeton pour les 30, 60 ou 90 jours. Mais là elle est "clean" réellement depuis 13 jours car c'est ce qu'elle a envie depuis qu'elle a rencontré Jules, dont elle affirme qu'elle l'a bien aidé. Elle espère que l'histoire va durer, même si Ali, on l'a déjà dit, est plus septique... A la fête foraine, à la soirée d'Halloween, à chaque fête qui se présente, Rue s'abstient de consommer, même de l'alcool, produit ingéré par presque l'ensemble des adolescents, on nous laisse imaginer. L'objectif de cet usage alcoolique semble être souvent de se reconforter, et d'apaiser les contrariétés du moment...

Malheureusement Jules n'aime pas être identifiée comme celle qui aide Rue à rester sobre, ce qui va impacter leur relation. Le poids est peut-être trop lourd à porter pour une adolescente qui a elle aussi besoin d'une épaule sur laquelle s'appuyer. Jules a alors besoin de prendre l'air, et va s'éloigner petit à petit de Rue. C'est du moins ce que ressent cette dernière. La déprime commence alors à la gagner. « *L'idée de devoir me lever et solliciter 172 muscles à chaque pas sur 10 mètres pour pisser assise sur une cuvette froide jusqu'à la fin de mes jours, ça ramène le concept de l'existence à une blague cruelle et interminable. Cela dit, le pire symptôme de la dépression c'est qu'on a beau savoir qu'on est déprimé, on ne peut rien faire, à part sombrer.* » Elle essaie de surnager en menant l'enquête sur la fameuse dénonciation d'un innocent suite à une agression, dénonciation à laquelle est mêlée Jules qui finit elle aussi par déprimer... Rue est tenue éveillée par



Extrait

« Ca va paraître tordu, parce que je souffre énormément à cause de ma vessie qui est lourde et gonflée, mais c'est fou ce que les opiacés me manquent. Parce qu'on entraîne notre vessie à ne pas se vider n'importe quand, elle a besoin de la permission de votre cerveau. Quand on est défoncé, le cerveau devient un peu paresseux. Trop paresseux pour intervenir. Voilà pourquoi autant de junkies meurent sur les chiottes. »

Rue, en off



cette enquête perso et fume clope sur clope à défaut de gober des cachetons. Il est à noter d'ailleurs que la consommation de tabac de ces ados est quasi inexistante dans la série. On lui préfère la e-cigarette, visiblement plus tendance... Jules et Rue sauront finalement se retrouver, pour le meilleur et pour le pire, mais la fin de cette saison nous laisse penser que les psychotropes et l'addiction de Rue referont surface par la suite...

Le sujet des usages de drogues devient presque incontournable quand il s'agit d'aborder la thématique adolescente. Comment imaginer qu'il en soit autrement quand on sait que le refuge psychoactif est une des voies explorée par beaucoup de jeunes, même si, contrairement à ce que pourrait laisser penser la fiction télévisuelle, qui va chercher, elle, là où ça fait beaucoup de bien ou beaucoup de mal, tous les adolescents, même à 17 ans, sont en minorité quand il s'agit de consommations problématiques. L'ensemble des thématiques explorées dans "Euphoria", et qui sont inhérentes à cet âge si particulier, sont glorifiées en quelque sorte ici, parfois caricaturées, mais ont le mérite d'être abordées de front et sans se voiler la face... Une chose est sûre, contrairement à ce que pourraient penser certains, rien de mortifère ne ressort de cette fiction car ces ados sont pleins de vie, encombrés sûrement, pour beaucoup, par leur corps et l'agitation de leur cerveau, mais avec une force d'adaptation et un sens de la survie que l'on ne peut que leur envier... On souhaite à chacun d'entre eux, à l'image de Rue qui, suite à une infection urinaire, profite d'un temps d'un repos mérité dans un hôpital où elle est choyée et où elle trouve son bonheur loin de toute responsabilité, de trouver la voie d'un relatif apaisement intérieur...

Euphoria

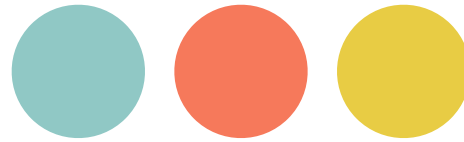
Une série télévisée de Sam Levinson

Saison 01 - 8 épisodes

Distribution : Zendaya, Hunter Schafer, Jacob Elordi...

Diffusion HBO juin-août 2019

MAIS AUSSI



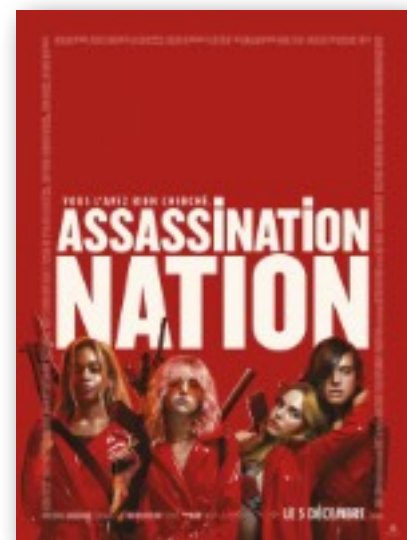
***Euphoria* - mini-série télévisée - 2012**

Cette mini-série israélienne en dix épisodes, créée par Ron Leshem, est à l'origine de la série américaine du même nom. Elle est inspirée de faits réels et suit les parcours chahutés d'adolescents dont les centres d'intérêt sont, entre autres, le sexe et l'usage de drogues. La présence des adultes est ici souvent tronquée par une réalisation qui donne la part belle aux protagonistes mineurs...



***Assassination nation* - Film - 2018**

Ce premier film du réalisateur américain Sam Levinson annonce la série Euphoria qui suivra. Synopsis proposé par Allociné : « *Lily et ses trois meilleures amies, en terminale au lycée, évoluent dans un univers de selfies, d'emojis, de snapchats et de sextos. Mais lorsque Salem, la petite ville où elles vivent, se retrouve victime d'un piratage massif de données personnelles et que la vie privée de la moitié des habitants est faite publique, la communauté sombre dans le chaos. Lily est accusée d'être à l'origine du piratage, et prise pour cible. Elle doit alors faire front avec ses camarades afin de survivre à une nuit sanglante et interminable...* »



***Skins* - Série télévisée - 2007-2013**

Cette série britannique sulfureuse, en 7 saisons et 61 épisodes, est devenue culte, en donnant la parole, sans far, à un groupe d'amis lycéens, à l'âge où toute expérimentation est bonne à prendre, et où toute sensation est bonne à explorer...





**CITÉ
DOPAMINE**

09

FICTION

CITÉ DOPAMINE #09

Projetons-nous dans un temps ou dimension imaginaire. Dans cette ville-monde, les drogues sont le quotidien de chaque citoyen. Certaines sont légales, d'autres illégales. Certaines circulent depuis des années mais d'autres apparaissent régulièrement. Certaines nous sont familières, d'autres sont fictionnelles... Dans cette Cité imaginaire, les produits dont l'usage et le trafic sont autorisés ou alors prohibés ne sont pas toujours ceux auxquels on aurait pensé... Bousculons nos repères... Les pages qui suivent sont tirées du journal de bord d'un journaliste observateur, enquêteur et polyconsommateur de drogues. En balade dans la ville, un moment, une image volée, une fenêtre ouverte ou fermée, un événement, déclenche une narration : souvenirs, sentiments, envies, réflexions, sensations, découvertes, ou simplement récits d'événements...

Chaque numéro de cette série accompagne chacun des numéros de la revue DOPAMINE.

SAISON
01

ÉPISODE

#09

« On s'essaie à l'autre mais ces tentatives auraient tout autant leur place sans usage psychoactif »

La parade annuelle des travestis qui affichent leur unité, et pourquoi pas ? A l'occasion, le temps d'une journée et sous acide, on se déguise Messieurs Dames en signe de réconciliation des genres. On se laisse aller à croire que si l'on était d'un tout autre sexe on saurait mieux y faire avec le sexe opposé, pour sûr. Aujourd'hui Monsieur joue à être Madame, et Madame joue à être Monsieur et chacun ose plus que de coutume, libéré des conventions et stéréotypes. On s'essaie à l'autre mais ces tentatives auraient tout autant leur place sans usage psychoactif. Mais n'oublions pas que la réalité sous acide est tronquée, et l'on s'en félicite si c'est pour le mieux pour elle et lui à s'échanger des politesses et des compliments d'un temps passé... On a bien souvent une vision sectaire des droits des uns et des unes en ce

« Quand on touche à la part d'humanité des animaux que nous sommes, notre exigence est souvent déçue d'attentes surévaluées. »

qui concerne la consommation de substances psychoactives. Les hommes ont une longueur d'avance sur les femmes en ce qui concerne le droit de transformation de soi sous acide ou autres psychotropes. La morale, cette revenante, ne peut s'empêcher de la ramener quand il s'agit de foutre la paix à celles qui usent de produits qui permettent de faire décoller les pieds de terre. On s'amuse souvent d'un homme sous effet, mais on s'offusque tout autant d'une femme qui tangué. La morale a réservé les noces de coton à un genre plutôt qu'à un autre. Bien trop s'en plaignent à juste titre, haut et fort... Alors on entend à droite à gauche qu'il faut profiter de cette fête nationale pour une belle confusion salutaire des genres. Chacun se met à la place de l'autre et profite des regards en biais pour réaliser à quel point la stigmatisation s'est installée insidieusement et a choisi son camp. Il ne s'agit pas de retirer aux uns pour donner aux autres, mais bel et bien d'abandonner toute forme de jugement mal placé qui laisserait entendre que l'effet de la consommation aurait simplement à voir avec le bien que l'on recherche ou le mal que l'on fuit. Tout est toujours plus complexe et c'est tant mieux. Quand on touche à la part d'humanité des animaux que nous sommes, notre exigence est souvent déçue d'attentes surévaluées... Je pose sur le papier toutes ces réflexions faussement réfléchies et bien-pensantes pour flatter ma bonne conscience et cacher la petite voix en moi qui reconnaît que j'ai bien besoin qu'on soit sobre à mes côtés pour me rattraper quand je tombe, et qui pose ses exigences quand il s'agit de l'homme ou de la femme qui m'accompagne... Allez va, Messieurs Dames pour aujourd'hui, mais pas que, lâchez-vous Nom de Dieu, affichez-vous comme bon vous semble en attendant que la réalité refasse heureusement ou malheureusement surface et pose ses exigences de bonne tenue. Je circule dans les rues de la Cité en posant mon regard bienveillant sur celles et ceux comme moi qui ont choisi le camp de l'agitation ou de l'apaisement d'un cerveau bien trop souvent sollicité pour réussir à gérer au mieux toutes ces micro-agressions du quotidien. On s'échine à lutter dans un combat perdu d'avance alors qu'il suffirait peut-être de laisser couler et se répandre suffisamment pour que ça s'évapore

sans laisser de trace ni en surface ni en profondeur. J'allume le calumet de la paix dans une Cité qui m'en donne l'occasion, à l'occasion...

Les “sniffeurs de rue” sont eux aussi de sortie aujourd'hui et créent l'attroupement. Je m'approche l'air de rien y connaître pour me fondre dans la foule des curieux qui ont naturellement fait une queue de quelques mètres pour profiter chacun leur tour et dans les meilleures conditions du spectacle de deux usagers assis sur des tabourets et sniffant de la coke sur des plateaux d'argent. Ils sont en démonstration, comme pour un produit de grande consommation dans l'hypermarché du coin. Ils consomment, ils font goûter, ils font ce pour quoi ils sont payés sûrement, peut-être en nature, à savoir faire la promotion d'un produit qui doit prendre sa place dans un marché concurrentiel... Depuis la légalisation de la cocaïne, le tout-venant veut comprendre comment ça fonctionne, quelle gueule ça a, et ce pour pouvoir reproduire, ou ne surtout pas reproduire. On est curieux de ça parce qu'on a tout entendu sur cette coke de rue sans en avoir jamais vu. Et pour cause, celle qui circule en ce moment n'est pas blanche, mais noire, et dégage une forte odeur, pas désagréable, d'encre d'imprimerie, celle qui tache les doigts des quotidiens diffusés dans d'autre Cité que la nôtre. La “coca negra”, ou “black cocaïne” a les mêmes propriétés que la blanche, à la seule différence près qu'elle est peut-être moins filtrée... ou alors on y additionne un adultérant qui la colore, et l'essence olfactive qui va avec. Va falloir que j'approfondisse le sujet. L'objectif était, on l'a compris, du temps de la prohibition, de camoufler la couleur habituelle de la coke, et donc de la faire circuler plus discrètement, ni vu ni connu je t'embrouille les sens pour passer inaperçue en trompant grossièrement des agents de moins au fait des nouveaux et nombreux produits en vente de nos jours... Personne ne l'avait vu passer cette coke-là avant la légalisation, ou alors si, mais sans penser que ça en était. L'a fallu attendre qu'un imprimeur se prenne pour le roi du monde, et vive comme un monarque des temps moderne, dépensant bien au-dessus des moyens qui semblaient être à disposition d'un petit commerçant de quartier,

« Personne ne l'avait vu passer cette coke-là avant la légalisation, ou alors si, mais sans penser que ça en était. »

« *Messieurs
Dames faites la
queue si vous
voulez expé-
ri-
menter, va falloir
vous armer
de patience... »*

pour qu'on suspecte le contenu des cartouches d'encre qui lui parvenaient de l'autre côté des océans. Des sachets plastiques de différentes tailles inondaient son appartement, du sol au plafond des traînées de poudre noire mélangées probablement à la poussière déposée avec le temps, comment faire la différence ? L'homme arrêté a su faire parler de lui et du produit qu'il distribuait illégalement à l'époque... Mais les époques changent, et cette "Coca negra" circule désormais sans complexe au nez de la population et suscite tous les fantasmes de puissance décuplée par une couleur inhabituelle... Le produit a pris de la valeur, contrairement à d'autres, depuis la légalisation, et si la demande est forte, l'offre suit comme souvent, mais est accompagnée ici d'un relent de snobisme qui ne fait pas baisser les prix, bien au contraire. Messieurs Dames faites la queue si vous voulez expérimenter, va falloir vous armer de patience, les candidats à la défonce ont augmenté et les places sont chères. Je ne passerai pas mon tour cette fois-ci, et constaterai en rentrant chez moi que cette odeur d'encre reste collée à mes narines bien au-delà du temps des effets, effets dont l'intensité ne justifie en rien le prix élevé en entrée de gamme...

Thibault de Vivies



**CITÉ
DOPAMINE**

**# 10
FICTION**

CITÉ DOPAMINE #10

Projetons-nous dans un temps ou dimension imaginaire. Dans cette ville-monde, les drogues sont le quotidien de chaque citoyen. Certaines sont légales, d'autres illégales. Certaines circulent depuis des années mais d'autres apparaissent régulièrement. Certaines nous sont familières, d'autres sont fictionnelles... Dans cette Cité imaginaire, les produits dont l'usage et le trafic sont autorisés ou alors prohibés ne sont pas toujours ceux auxquels on aurait pensé... Bousculons nos repères... Les pages qui suivent sont tirées du journal de bord d'un journaliste observateur, enquêteur et polyconsommateur de drogues. En balade dans la ville, un moment, une image volée, une fenêtre ouverte ou fermée, un événement, déclenche une narration : souvenirs, sentiments, envies, réflexions, sensations, découvertes, ou simplement récits d'événements...

Chaque numéro de cette série accompagne chacun des numéros de la revue DOPAMINE.

SAISON
01

ÉPISODE

#10

« ... je suis parti pour l'alignement des bâtonnets sur l'ardoise collée au frigo. »

La béatitude des simples, un aperçu des sensations qui animent le groupe de parole autour de ma consommation d'éthanide*. La réunion à dix assis en tailleur sur des tapis peluchés, on observe du coin de l'oeil les nouveaux venus en comptant sur eux pour prendre la parole et occuper le temps limité d'une soirée où une bonne partie d'entre nous balancera son récit d'usager en espérant être écouté à défaut d'être entendu... Chacun son tour à me féliciter d'avoir arrêté, même si ce n'est que depuis vingt-quatre heures, chaque jour compte, et je suis parti pour l'alignement des bâtonnets sur l'ardoise collée au frigo. Attention sachez que rien n'est gagné, loin de là, et faudrait être bien naïf pour penser que je vais décrocher pour de bon dès la première fois. Personne n'est dupe dans cette salle bien entendu mais on

« J'ai mis de côté quelques fioles, en cas d'envie pressante je n'aurai pas à faire le miséreux devant mon fournisseur. »

tente de se convaincre que l'on est au bon endroit pour accompagner son sevrage, réussi ou pas. Faut le temps d'essayer et de ressayer, mais c'est toujours ça de gagner en répit pour le corps un peu trop sollicité ces temps-ci... On met de côté ici l'idée même de reprise de contrôle de sa consommation. Le dogme de l'abstinence pure et simple a encore de vieux restes, et même si la barre du plus-du-tout-d'alcool est peut-être un peu haute pour certains dont je suis, on s'acharne à diaboliser le produit et la maladie alcoolique qui l'accompagne, maladie dont on serait atteint ad vitam eternam, même si l'on ne consomme plus, maladie qui nous retient par un élastique et qui ne manquera pas de se rappeler à notre bon souvenir si l'on tête à nouveau au goulot. Un verre s'accompagnera d'une nouvelle chute dans ce puits dont il est si compliqué de sortir il est affirmé... On me regarde, on m'écoute, on prie en silence pour le salut de mon âme, mais on ne semble pas comprendre comment je compte m'y prendre pour réussir à profiter des bienfaits de l'éthamide sans me taper ses inconvénients. Personne n'interrompra mon récit ici car c'est la règle, alors je peux balancer toutes mes stratégies de sevrage sans groupe de soutien sans que personne n'ose y redire quoique ce soit, allez vas fais ton rebelle le temps de la soirée histoire de te mettre au défi de revenir la semaine prochaine l'air de rien... J'ai mis de côté quelques fioles, en cas d'envie pressante je n'aurai pas à faire le miséreux devant mon fournisseur, qui saurait alors comment faire pour me soutirer le maximum de sous pour quelques gorgées à peine de liquide réjouissant. Je n'y toucherai pas, promis, en rentrant chez moi ce soir lessivé avec probablement cette putain d'envie de m'y remettre malgré tout. Pas de mal à assumer que je fais ce que je peux Messieurs dames pour chasser l'appel du nouveau premier verre d'éthamide, celui qui me fera oublier ma promesse de la veille de ne pas y toucher... Allez vas, possible que je revienne en réunion la semaine prochaine pour vous faire le topo de où j'en suis et de où vous en êtes. Je suis prêt à écouter tous les récits de la Cité s'ils m'éclairent sur les tenants et les aboutissants d'une addiction qui a peut-être pris racine dans ma soif de connaissance et

d'approfondissement des travers des hommes et des femmes de bonne volonté. La marge, ça me parle pour de vrai, c'est bien là que je vais trouver mes inspirations pour les jours passés, présents et à venir. Mais la marge ça parle aussi aux forces de police qui savent bien où dénicher de l'usager et faire du chiffre comme on dit...

On va chasser le "tox" sur ses terres de repos, le malheureux n'aura décidément jamais la paix. La stigmatisation et le flicage pèsent depuis si longtemps sur celui et celle qui n'a pas choisi le bon produit, qu'il ou elle a adapté les étapes de sa journée de vie de manière à éviter en principe les potentiels croisements malheureux. Mais les forces de l'ordre ont plus d'un tour dans leur sac, et les exigences de leurs instances supérieures sont telles que la facilité s'impose pour atteindre ces fameux chiffres, ceux dont dépendra la prime de fin du mois, et qui reconfortera la population même si elle n'est pas dupe... Dans la Cité, les consommateurs de produits illégaux sont dispersés, chacun de son côté, ou en réunions clandestines de peu de monde, ni vu ni connu je me mets bien à l'abri, et tape comme on dit au nez et à la barbe des autorités avec le petit doigt d'honneur derrière le dos pour affirmer un semblant de dignité et de rébellion aux lois injustes et vite discréditées qui encouragent la prise de risque et l'envie d'ailleurs... Les hommes en uniforme chargés de faire respecter la loi ont depuis longtemps abandonné l'idée même d'imaginer une seconde ne pas exécuter leur mission. Alors, pour se faciliter la tâche, on se poste à la sortie des centres d'accompagnement et de soins des usagers, et on attend que ça nous tombe tout cru dans la gamelle. Les outils d'interpellation et d'arrestation sont prêts, à la ceinture ou dans le sous-marin posté judicieusement, et on saura bien en user pour exciter ses neurones si les stimulants légaux ne suffisent plus... A la sortie de ces centres d'accueil, on compte bien piéger les plus "atteints", et on ne les lâchera plus, ça non. Ils paieront pour tous ceux qui y ont échappé jusque-là et qui narguent le gouvernement et ses forces de l'ordre. Les plus vulnérables d'entre nous, et les plus accessibles aussi bien entendu, seront les premiers arrêtés, à portée de "lutte contre les

« Les hommes en uniforme chargés de faire respecter la loi ont depuis longtemps abandonné l'idée même d'imaginer une seconde ne pas exécuter leur mission. »

« Je frappe du poing au fourgon posté devant le centre, pour qu'on veuille bien discuter simplement avec moi de ces méthodes policières déviantes. »

drogues“. Allez donc poursuivre votre sevrage en zonzon, on saura y faire avec votre manque, et en jouer pour obtenir quelques faveurs il est dit. De ce côté-là j'ai déjà donné Messieurs Dames et n'en garde pas un grand souvenir, à vrai dire on y meurt à petit feu de se soumettre aux compromissions successives pour obtenir une gorgée par ci, une gorgée par là. On repose son cerveau après chaque usage en espérant que le prochain ne tardera pas trop. On s'épuise en palabres pour soutirer ici ou là un minimum de compassion... Mais revenons à la réalité du moment, celle de l'extérieur des murs où il ne fait pas meilleur vivre mais où l'air respiré reste celui d'un semblant de liberté retrouvé, mais pour combien de temps ?... Je frappe du poing au fourgon posté devant le centre, pour qu'on veuille bien discuter simplement avec moi de ces méthodes policières déviantes. Alors peut-être qu'un interlocuteur de choix, qui aura pris le temps de réfléchir à tout ça, sera prêt à polémiquer et avancer les arguments en faveur de plus de répression encore, quand de mon côté je défendrai une nouvelle politique, à l'opposé de la sienne. Un jour viendra où la société se réveillera de ses blessures du passé et fera la paix avec l'ensemble des produits pour essayer alors d'en tirer tous leurs bienfaits et simplement mettre de côté leurs forces obscures, qui sait ce que les hommes de bonne volonté sont prêts à accomplir pour atteindre le minimum de plénitude... Mais personne ne m'ouvre dans ce putain de camion. Très bien, je m'en vais de ce pas, alerte donc, alerter les résidents du centre d'accueil du siège des forces de l'ordre auquel j'assiste impuissant. J'en profite par la même occasion pour rester quelques minutes et approfondir ma “cure“ personnelle même si je ne me sens en aucun cas malade. Il y a des mots qui nous facilitent la vie parfois...

* *L'éthanide* est une drogue de fiction

Thibault de Vivies



www.revuedopamine.fr

contact :

thibault.devivies@drogbox.fr